

C.I.A.L.

Cahiers de l'Institut Archéologique Liégeois

-V-

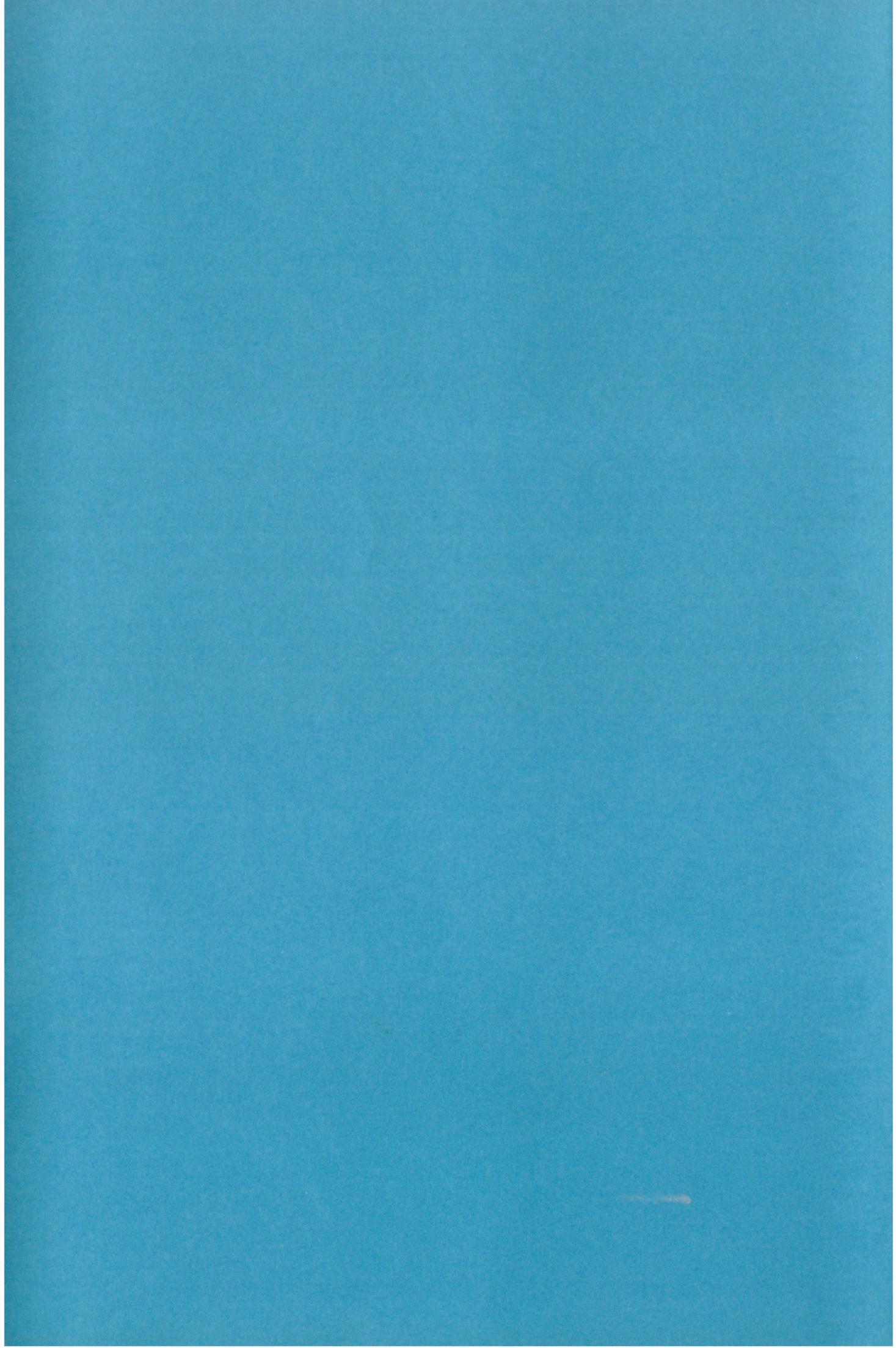
Actes du Colloque de Numismatique
(Liège, 14 et 15 avril 2000)

organisé par le Cercle numismatique liégeois
à l'occasion du cinquantième de
l'Alliance européenne numismatique



Liège, 2002





C.I.A.L.

Cahiers de l'Institut Archéologique Liégeois

-V-

Actes du Colloque de Numismatique
(Liège, 14 et 15 avril 2000)

organisé par le Cercle numismatique liégeois
à l'occasion du cinquantième de
l'Alliance européenne numismatique



Liège, 2002

Les auteurs, invités à prendre la parole par le Cercle numismatique liégeois et l'Alliance européenne numismatique, sont seuls responsables de la teneur des articles.

TABLE DES MATIÈRES

Préface, par Ph. George, Président de l'IAL.	5
Avant-Propos, par R. Paquet, Président du CNL	7
Alliance européenne numismatique, par J.L. Dengis, Président	9
Le Monnayage d'Aretas IV, par M. Moreaux	11
Les Contremarques romaines, par N. Tasset	21
La Célébration du millénaire de Rome sur le monnayage de l'empereur romain Philippe I l'Arabe, par Ph. Vincent	29
L'Empereur Quintille, son règne à travers son monnayage et les sources antiques, par J.C. Thiry	33
Proposition de classement des émissions de Siscia sous Tacite et Florian, par Ph. Gysen	45
Merovingische munten : enkele observaties, par H. Vanhoudt	55
De Leuvense muntgewichten, par R. Waerzeggers	59
Charles-Joseph de Ligne et le ducat de Fagnolles (1776), par J. Druart	69
Les Révolutions de 1789, par R. Paquet	75
La Numismatique en Belgique vue à travers le prisme d'un siècle de Revue Belge de Numismatique (1890-1999), par F. de Callatay	87
Evolution de la calligraphie sur les monnaies chinoises, par Ph. Graulich	97
Art et médaille, par M.L. Dupont et J. Toussaint	105
De Numismatiek in verband met de "Exposition Internationale de l'Eau, Liège 1939", par W. Faes	113
Mémoire de métal, l'Université libre de Bruxelles matérialisée dans l'or, l'argent et le bronze, par M. Vancraenbroeck	119
Les Jetons de Saint-Vincent de Paul de Liège et environs, par M. Rocour	125

LEODICO

“Leodico”, “à Liège”, sont les lettres frappées sur le denier de Charlemagne du Musée Curtius. “A Liège”, comme partout en Europe, plus que jamais le passage à l’euro a attiré l’attention sur l’importance que garde la monnaie. Il est paradoxal de constater qu’à une époque si éprise d’informatique et de virtuel, les espèces sonnantes et trébuchantes conservent toute leur actualité. Peut-être parce que l’homme a besoin de tangible, surtout lorsqu’il s’occupe de sa propre fortune. Quelle bonne fortune pour les numismates !

Au Moyen Age des ateliers monétaires étaient disséminés un peu partout en pays mosan. Batre monnaie est un droit régalien, concédé aux seigneurs. L’évêque de Liège l’assume comme prince territorial. Dans un remarquable paragraphe de sa thèse doctorale intitulé “La force de l’argent”, Monsieur le professeur Jean-Louis Kupper énumère toutes les sommes déboursées par les princes-évêques pour accroître la terre de saint Lambert et montre les pratiques et les manipulations monétaires de certains d’entre eux. Une zone monétaire, liégeoise va sans dire, était même en cours de constitution. Décidément nos évêques ont bien travaillé pour les numismates ! Chaque jour les archéologues mettent au jour des monnaies. Le lieu de la découverte des pièces est quelquefois surprenant. Ainsi l’arrière d’un des reliefs des longs côtés de la chaise de saint Hadelin de Visé abritait des monnaies du prince-évêque Arnould de Hornes (1378-1389). N’est-ce pas un clin d’œil à notre conservatrice Mademoiselle Ann Chevalier, qui s’est intéressée à cette chaise d’orfèvrerie mosane ? Et un encouragement pour l’aider à négocier une petite place, un grand “coin” pour la numismatique au sein du Grand Curtius ?

L’Institut Archéologique Liégeois est très heureux d’avoir apporté son aide au Cercle numismatique liégeois dans l’organisation de ce deuxième colloque, qui fête un anniversaire, le cinquantième de l’Alliance européenne numismatique. Les Présidents respectifs Messieurs René Paquet et Jean-Luc Dengis en expliquent ci-après les circonstances exactes.

L’IAL veut remercier tous les chercheurs qui travaillent bénévolement depuis plusieurs années à l’étude de ses fonds. L’Université de Liège associée a prêté ses locaux pour ce colloque.

C’est pour l’IAL l’occasion de relancer une collection en somnolence – les Cahiers de l’IAL – dans une politique de publications que nous voudrions rendre plus dynamique encore. La diversité des communications de ce colloque atteste de la vitalité de cette science auxiliaire et de l’engouement des chercheurs. Leur opiniâtreté à publier leurs recherches a été récompensée. Malgré les dossiers multiples qui nous ont occupé ces dernières années, du Grand Curtius à l’Archéoforum, les numismates ont réussi à nous stimuler et voir aujourd’hui leur publication aboutir.

L’archéologue et l’historien sont les premiers concernés. Mais la monnaie est aussi œuvre d’art. Comment ne pas évoquer cet ange d’or, de la première moitié du XVe siècle, volé en 1988, dont on espère un jour le retour au bercail puisque le vol est localisé? Depuis lors notre Echevin Monsieur Hector Magotte s’en occupe. Les monnaies attirent les convoitises, et, par leurs petites dimensions le vol en est facile. Tout musée a vécu pareil préjudice. Grâce à ses effets grossissants la macrophotographie montre un ange accroupi tenant l’écu de Jean de Heinsberg (1419-1455), une belle image gothique des «derniers feux du Moyen Age occidental”.

Art, archéologie, histoire...c’est dans cette perspective pluridisciplinaire que l’IAL offre à ses membres les actes d’un colloque, le deuxième du genre en quelques années, et sans doute pas le dernier à la lumière de la richesse de notre patrimoine.

Philippe GEORGE

Président de l’Institut Archéologique Liégeois

AVANT-PROPOS

Le Cercle numismatique liégeois a choisi pour honorer le cinquantième anniversaire de l'Alliance européenne numismatique d'organiser un colloque. Monsieur Jean-Luc Dengis, président de l'Alliance, vous expliquera les activités de celle-ci.

C'est la deuxième fois en cinq ans qu'il nous est donné l'occasion de réaliser une pareille manifestation. En 1995, le Cercle de Liège fêtant ses cinquante ans, une assemblée de numismates s'était réunie à l'Université de Liège sous la présidence du regretté maître Hubert Frère. L'intitulé des réunions était l'"histoire par les monnaies".

Le grand numismate liégeois de Chestret disait, lors de l'exposition de Liège en 1905, "la numismatique est la science de la monnaie dans ses rapports avec l'histoire, l'art et l'économie financière". A titre d'exemple et pour confirmer cette définition, il suffit d'examiner les monnaies de la principauté de Liège. On y découvre un maximum d'informations tant par le dessin que par les légendes. L'évolution du pouvoir, de l'art et de l'économie, comme le disait de Chestret, est parfaitement représentée.

Le Cercle liégeois regroupe environ deux cents membres. Son but est de développer l'étude des monnaies et de permettre ainsi une autre approche de l'histoire en général. Une branche du Cercle comprend un groupe d'étude et de recherches qui se réunit, comme l'ensemble du Cercle, une fois par mois. Son objet est d'approfondir la connaissance de cette science.

Il faut se souvenir que la monnaie a commencé à être produite vers le VI^e siècle avant J.C. dans l'est du bassin méditerranéen. Toutes les nations, tous les pouvoirs ont battu monnaie. Le numismate Poey D'Avant décrit dans son ouvrage, de 1858, sur les monnaies féodales françaises, plus de trois cents ateliers monétaires; en Belgique, on en dénombrait une centaine. Tous ces ateliers travaillaient pour les grands et petits seigneurs qui souvent se faisaient une guerre économique par la qualité de l'aloï de leurs pièces. La monnaie a plus de 25 siècles d'existence, elle est un témoin précis du passé, c'est un objet archéologique. Voilà pour les numismates ou amateurs une des raisons de ces colloques.

Le colloque de l'année 2000 fut organisé les 14 et 15 avril dans l'auditoire "Grand Physique" de l'Université de Liège. J'adresse mes remerciements à Monsieur le Recteur qui a permis que les journées du colloque se passent dans ce palais du savoir et de la recherche.

Merci à la banque Fortis qui, pour la deuxième fois en cinq ans, apporte son soutien au Cercle.

Merci à Monsieur le président Philippe George et à tous les membres du bureau de l'Institut archéologique liégeois qui acceptent de publier les Actes du colloque dans les Cahiers de l'IAL.

Une quinzaine de communications faites au colloque reprennent différents points forts de la numismatique. Toutes les époques sont abordées de l'Antiquité au XX^e siècle, les sujets traités sont présentés chronologiquement.

René Paquet
Président du CNL

ALLIANCE EUROPÉENNE NUMISMATIQUE

Le cinquantième anniversaire d'une société est un événement important. Dès lors, il nous a semblé indispensable que ce jubilé soit marqué par une manifestation d'une certaine envergure. Un colloque qui rassemblerait des numismates issus des différentes sections nous paraissait la meilleure formule. Une manifestation similaire avait déjà été organisée par le Cercle numismatique liégeois à l'occasion de son propre jubilé et, forte de son expérience, cette section s'imposait donc tout naturellement pour la mise en œuvre et l'organisation générale de cette réunion.

C'est en 1950, à l'initiative de quelques collectionneurs des cercles numismatiques de Bruxelles et d'Anvers que s'est créée la première association numismatique dont les buts étaient de regrouper les collectionneurs isolés, de promouvoir l'étude de la numismatique en général, de favoriser les échanges et les contacts. A cette époque, à part quelques rares cercles locaux isolés, il n'existait aucune structure favorisant les rencontres et échanges entre collectionneurs. La Société royale de Numismatique de Belgique, ancienne de plus de 150 ans, avait des buts différents des nôtres, donc rien ne répondait aux attentes des amateurs. L'Alliance européenne numismatique trouvait de ce fait un terrain vierge lui permettant de se développer et, peu de temps après sa création, non seulement de nombreux isolés mais de nouveaux cercles locaux voyaient le jour et rejoignaient notre association. Les affiliations se multipliaient tant au nord qu'au sud du pays mais également à l'étranger et nous pouvons maintenant dire que nous avons des membres et des correspondants sur les cinq continents.

L'Alliance, peu de temps après sa création, a rapidement publié un bulletin périodique qui, à l'origine, s'est intitulé Bulletin de l'Alliance Européenne de Numismatique (BAEN) puis, en 1973, a pris le nom de Vie Numismatique (VN). Depuis sa première parution, notre périodique s'est étoffé et son renom a largement dépassé les frontières européennes.

En 50 ans, les divers présidents et le conseil d'administration, composé des présidents des sections locales, ont toujours eu à cœur le développement de l'association mais aussi de promouvoir une saine numismatique en suscitant la recherche et la publication d'articles de vulgarisation et, en plus, des sujets plus complexes. L'attention des membres était attirée sur les erreurs à ne pas commettre mais aussi sur des pratiques commerciales peu recommandables ou frauduleuses; les vols et les faux apparaissant sur le marché étaient dénoncés offrant ainsi à nos membres une protection et une information actualisée. Un agenda permettait aux amateurs de planifier leurs déplacements et rencontres; il annonçait les réunions, conférences, bourses, expositions, etc... L'Alliance était devenue un véritable trait d'union entre les collectionneurs isolés mais aussi entre les cercles affiliés, ces derniers gardant toujours une totale et entière autonomie.

En 1981, les sections néerlandophones ont souhaité gérer seules les ressources provenant de leurs membres. Au fil des années, la vie de l'Alliance a été marquée de nombreux événements. Des jetons commémoratifs ont été frappés à l'occasion des assemblées générales et c'est ainsi que de nombreux numismates ont été mis à l'honneur pour leurs travaux ou leurs recherches; ces jetons leur ont parfois été dédiés. Afin de fournir une documentation dans des domaines où la littérature numismatique était pauvre, voire inexistantes, des suppléments au bulletin ont été édités; nous mettions ainsi des instruments de travail à la disposition de nos membres.

La vulgarisation de notre discipline n'a pas été oubliée puisque de multiples expositions de grande envergure ont été organisées avec le concours des sections. La dernière en date est celle qui se tint en avril 1990 à Bruxelles, à l'occasion de notre quarantième anniversaire.

Les présidents de l'Alliance et certains membres ont marqué la vie de la société; sous leur impulsion, certaines sections se sont fortement développées et d'autres ont vu le jour. Des actions et des services remarquables ont été récompensés par l'édition d'une plaquette ou la frappe d'un jeton honorifique; plusieurs membres ont été élevés au titre de président d'honneur. La présidence a été occupée de 1950 à 1960 par W. Herssens, 1960 à 1965 par J. De Potter, 1965 à 1982 par P. De Baeck, 1983 à 1987 par J.L. Dengis, 1987 à 1992 par F. Jouret, 1992 à 1996 par J. Bertrand, 1996 à 2000 par J.L. Dengis et à partir de 2000, c'est sous la présidence de M. Rocour que l'Alliance continuera sa route et c'est ce dernier qui entreprendra les démarches pour l'obtention du titre de Société royale.

Ce colloque a maintenant tenu ses assises, il a rassemblé des numismates de tous les horizons et nous avons pu assister à des exposés de très haute qualité lesquels ont abordé les différentes facettes de la numismatique. A l'occasion de ce jubilé, nous avons tenu à associer à ce colloque notre société sœur, l'Europees Genootschap voor Munt en Penningkunde (EGMP) dont plusieurs membres nous ont fait l'honneur d'intervenir dans les débats mais ont aussi tenu à présenter des exposés numismatiques.

Avant de terminer, je souhaiterais encore rendre hommage et remercier tous ces membres qui, au fil des ans, ont accepté de remplir diverses charges, parfois ingrates, au sein de notre société. Qu'ils trouvent dans ces quelques lignes l'expression de ma reconnaissance. Enfin, des remerciements spéciaux doivent être adressés à Monsieur R. Paquet, président du Cercle numismatique liégeois, qui entouré d'une équipe motivée et dynamique, a su mener à bien la mission qui lui était confiée.

L'Université de Liège et l'Institut archéologique liégeois étaient nos partenaires indispensables pour mener à bien l'organisation de ces journées et la publication des actes de ce colloque du cinquantième anniversaire. Nous avons toujours trouvé auprès d'eux une oreille favorable et nous nous félicitons de cette association dont les retombées dépasseront certainement le contexte peut-être parfois un peu trop étroit de la numismatique.

J.L. Dengis,
Président AEN

LE MONNAYAGE D'ARETAS IV

Michel MOREAUX

Aux confins du désert d'Arabie, dans ce qui est actuellement la Jordanie, vivait un peuple arabe de chameliers qui subsistaient en escortant les caravanes et en acheminant eux-mêmes à travers ce désert qu'ils connaissaient bien les produits venus d'Orient vers les grands ports méditerranéens d'Antioche, Sidon, Tyr et Alexandrie.

Au début de leur importance comme peuple commerçant, ils utilisèrent les monnaies de leurs voisins : sheqels de Tyr ou tétradrachmes séleucides ou lagides.

Mais, par la suite, ce royaume nabatéen connut deux siècles de monnayage depuis 100 avant J.-C., environ, jusqu'en 106 de notre ère, date à laquelle Trajan annexa la Nabatéenne à l'Empire romain.

Ce monnayage d'argent et de bronze fort impressionné par les influences artistiques de la Perse séleucide et de l'Égypte, offre cependant l'intérêt de thèmes bien présents à travers les pièces des différents rois.

L'étude du monnayage nabatéen est particulièrement intéressante pour le règne d'Aretas IV qui fut contemporain d'Auguste et Tibère ; sous son règne (9 avant J.-C. à 40 de notre ère) le royaume atteignit le sommet de son développement culturel, économique et territorial. Une quantité considérable de monnaies fut émise à cette époque ce qui permet de dégager plus exactement les grandes tendances du monnayage nabatéen.

Biographie d'Aretas IV (9 avant notre ère à 40 de notre ère) ¹

À la mort d'Obodas, roi des Nabatéens, Aeneas, fils du défunt, change son nom en "Aretas" et prend possession du trône. Dénigra Aretas auprès de l'empereur Auguste, Syllaeos, ancien ministre d'Obodas parvient à irriter Auguste contre le prince Aretas qui avait pris le titre de roi sans attendre l'assentiment des Romains.

Averti des intrigues de Syllaeos contre Aretas par Nicolas de Damas, venu en ambassade à Rome, Auguste invita Syllaeos dans la capitale de l'empire. Ce dernier, sans enthousiasme, se rendit à l'invitation car le voyage en Italie était de rigueur pour les Princes d'Orient associés à Rome ; mais, après les embrassades protocolaires, après les protestations publiques d'amitié, Auguste se débarrassa du Nabatéen vers 7 avant notre ère (il fut étranglé sans autre forme de procès) ².

Après ce faux départ, dû à l'usurpation de Syllaeos, Aretas commença un règne sous lequel le pays va atteindre le zénith de son développement culturel, social et politique.

Sous Aretas IV, le royaume s'étendait du nord au sud de Bosra à Hégra (dans le Hedjaz) et de l'est à l'ouest, de l'oasis de Dûmah jusqu'au Négev. Un grand nombre de monuments remarquables et les témoignages d'art et d'architecture les plus étonnants datent de ce très long règne de 49 ans.

¹ Aucune biographie ne nous étant parvenue pour ce souverain, tous les faits décrits restent des interprétations d'historiens et ne peuvent en aucun cas être considérés comme des certitudes absolues. Cependant, pour les données historiques, il est important de consulter Jean STARCKY, Dictionnaire de la Bible, Supplément, VII, Paris 1966, sub verbo "Petra et la Nabatéenne", ainsi que Jean STARCKY et alii, Petra, la cité rose du désert, paru d'abord comme N°14 de la revue "Le monde de la Bible", Paris 1980 ou encore Inoubliable Petra, Bruxelles 1980 (à l'occasion de l'exposition nabatéenne des Musées Royaux d'Art et d'Histoire) - le chapitre consacré aux monnaies nabatéennes, dans cet ouvrage, est dû à Paul NASTER.

² FLAVIUS JOSEPHUS Ant., XVI, 335-355 et XVII, 52-57. et STRABON, XVI, 4, 24.

De plus, sous Aretas, une quantité énorme de monnaies fut émise, montrant clairement l'essor de l'économie et la richesse de la nation nabatéenne. Le commerce extérieur était très développé et les Nabatéens établirent des rapports commerciaux avec de nombreux peuples d'Europe et du Moyen Orient.

Aretas eut deux épouses : la première fut **Huldu** (qui mourut en 16 de notre ère), la seconde fut **Shaqilath** qui apparaît sur les monnaies dès l'année 18/19. Pour la première fois dans le monnayage nabatéen, avec Huldu, le nom de la reine apparaît sur les monnaies et les inscriptions.

Une inscription³ lui attribue 6 enfants : **Malichus, Obodas, Rabbel, Phasi'el, Se'udat** et **Hagru**. Meshorer⁴ considère que les 4 premiers sont des fils, tandis que Starcky⁵ considère Phasi'el comme l'aînée des filles.

C'est peut-être elle que son père donna en mariage à Hérode Antipas. Celui-ci, vers 27 de notre ère, la répudia pour épouser sa belle-soeur et nièce Hérodiade, fille de Salomé. La fille d'Aretas s'enfuit à Machaeronte, à la frontière de la Pérée, dont Antipas était tétrarque et, de là, elle passa en Nabatène et rentra à Pétra, escortée par les préfets des districts successifs.⁶

Entre 36 et 41, à Damas, Saint Paul échappa aux gens de "l'ethnarque du roi Aretas"⁷. Il s'agit du consul de la colonie nabatéenne de Damas, puisque la ville faisait alors partie de la province romaine de Syrie.

Il s'agit là du dernier fait historique du règne d'Arétas IV, puisqu'il meurt au cours de l'année 40/41.

*Monnaies d'Aretas IV*⁸

Pour Aretas IV, il faut distinguer plusieurs étapes différentes dans le monnayage :

1) Monnaies d'argent de la première année (monnaies du couronnement - 9 avant n. ère)

Au début de la première année est émise une monnaie de 6,94 g., dont le poids est aligné sur celui du sheqel phénicien, mais plus tard la même année, une réforme monétaire ramène les monnaies à un poids de 4,50 g., plus lourdes que le denier romain et même que la drachme attique ou la drachme séleucide. Le sheqel ne sera plus jamais émis en Nabatée et l'aloï de la drachme d'Aretas s'avilira après une vingtaine d'années.⁹

- a) Monnaie commémorative de l'accession (sheqel)
- b) Monnaie avec bustes jumelés de Huldu et Aretas au droit et le buste d'Aretas au revers (drachme)

2) Monnaies d'argent des années 1 à 4 (8 à 6/5 avant notre ère)

Monnaies avec le buste diadémé d'Aretas IV au droit et le buste de Huldu au revers.

3 CIS II, 354.

4 MESHORER, *Nabat.*, pp. 48-49.

5 STARCKY Jean, *Pétra, la cité rose du désert*, Paris 1980, p.10.

6 FLAVIUS JOSEPH, *Ant.*, XVIII, 109-112.

7 SAINT PAUL, *Épître aux Corinthiens*, 11, 32 et sq.

8 L'exposé le plus complet est Ya'akov MESHORER, *Nabatean Coins, QEDEM 3 Monographs of the Institute of Archaeology, The Hebrew University of Jerusalem*, 1975.

On pourra également consulter R. DUSSAUD, *Numismatique des Rois de Nabatène*, in *Journal asiatique*, 10^e s., 3, Paris 1904, pp. 189-237, pl.I-IV ou encore G.F. HILL, *Catalogue of the Greek Coins of Arabia, Mesopotamia and Persia*, Londres 1922.

9 Paul NASTER, *De munten van Nabataea in de Nabatiese opschriften*, in *Archéologie et philologie dans l'étude des civilisations orientales*, Ed. Peeters, Leuven 1986, pp. 101-104.

3) Monnaies de bronze des années 4 à 6 (6/5 à 4/3 avant notre ère)

Les monnaies portent toutes la tête laurée d'Aretas IV au droit avec 4 revers différents :

- a) Une femme debout vers la G.
- b) Une femme debout, une palme et le monogramme de **Phasi'el**
- c) Deux cornes d'abondance jumelées, une palme et le nom complet ou le monogramme de **Phasi'el**
- d) Deux cornes d'abondance et la lettre **פ** (Huldu ?) - émission non datée.

4) Monnaies de bronze des années 10 et 11 (1/2 et 2/3 de notre ère)

Il semble qu'à cette époque, suite à une pénurie d'argent, on ait émis des substituts de la monnaie d'argent **en bronze** et portant une **indication de valeur**.

- a) Au droit : tête d'Aretas IV et inscription : "**MA'AH d'argent**" - au revers : le buste de Huldu
- b) Au droit : tête d'Aretas IV - au revers : un aigle et inscription "**1/2 d'argent**"
- c) Au droit : tête d'Aretas IV - au revers : une couronne et inscription "**1/4**"

5) Monnaies d'argent et de bronze des années 13 à 16 (4 à 7 de notre ère)

Après une longue période sans argent, le monnayage d'argent reprend pendant un an ; il est vraisemblable, pourtant, que ces pièces furent tout de suite thésaurisées. Devant la thésaurisation, Aretas n'eut d'autre solution que de remettre en circulation des pièces de bronze, puis, de nouveau, l'an 16, une petite émission d'argent au type traditionnel.

- a) Monnaies d'argent : tête laurée d'Aretas au droit - au revers : buste de Huldu.
- b) Monnaies de bronze : couronne de laurier au droit - aigle au revers.

6) Monnaies de bronze au type précédent : années 22 à 24 (13 à 15/16 de notre ère)

Ces pièces semblables aux pièces d'argent de l'émission précédente sont la conséquence directe de la thésaurisation de l'argent.

7) Monnaies d'argent et de bronze des années 27 à 48 (18 à 39 de notre ère)

A quelques exceptions près (voir catalogue ci-après), les monnaies d'argent et de bronze sont aux types suivants :

- a) Buste d'Aretas au droit - au revers : bustes jumelés d'Aretas et de **Shaqilath**
- b) Bustes jumelés d'Aretas et de Shaqilath au droit et deux cornes d'abondance croisées au revers
- c) Buste d'Aretas au droit et deux cornes d'abondance croisées au revers
- d) Buste d'Aretas au droit - buste de Shaqilath au revers.

Catalogue des monnaies d'Aretas

- 1.- Les inscriptions nabatéennes sont toutes transcrites en caractères hébreux modernes.
- 2.- Les références des monnaies sont celles de **Ya'akov MESHORER**, Nabatean Coins, voir note.

INSCRIPTIONS NABATEENNES SUR LES PIÈCES D'ARETAS IV :

INSCRIPTION A :

חרתת מלך נבטו

Traduction : "Aretas, roi des Nabatéens"

INSCRIPTION B :

חרתת מלך נבטו רחם צמה

Traduction : "Aretas, roi des Nabatéens, qui aime son peuple"

INSCRIPTION C :

חלדו מלכת נבטו

Traduction : "Huldu, reine des Nabatéens"

INSCRIPTION D :

שקילת מלכת נבטו

Traduction : "Shaqilath, reine des Nabatéens"

En plus de ces quatre inscriptions principales apparaissent sur les monnaies des monogrammes, des symboles ou des noms isolés : par exemple, le monogramme ou le nom de Phasi'el (פצאל), le nom d'Aretas (חרתת), celui de Shaqilath (שקילת) ou simplement la lettre araméenne פ qui peut représenter soit Aretas, soit Huldu.

1°- Monnaies d'argent de la première année (monnaies du couronnement)

Ces pièces très rares (moins de 5 connues) sont citées comme témoins du monnayage du couronnement d'Aretas.

1.- AR Sheqel - de 6.94 g.

Av./ Buste d'Aretas et de la reine Huldu à Dr., portant le diadème ; dans le champ à G.: פ.

Rv./ Aigle debout vers la G. De Dr. À G., en caractères nabatéens, l'inscription : "Le roi Aretas, roi des Nabatéens. An un." Dans le champ, les symboles פ et o à Dr. et à G. de l'aigle.

Meshorer, Nabat., 46. Pl. IV.

2.- AR 17 mm - de 4.02 à 4.71 g.

Av./ Bustes jumelés de Huldu et Aretas, Huldu porte un voile et est placée au premier plan.

Rv./ Buste d'Aretas IV à Dr. et, tout autour, l'inscription A "Aretas, roi des Nabatéens" et l'indication : "An un".

Meshorer, Nabat., 47 et 47A. Pl. IV.

2°- Monnaies d'argent des années 1 à 4

3.- AR 17 mm - de 4.35 à 4.74 g. - **Planche I, n° 1.**

Av./ Buste diadémé d'Aretas à Dr., avec l'inscription A "Aretas, roi des Nabatéens" ou inscription B "Aretas, roi des Nabatéens, qui aime son peuple" et l'indication de l'année.

Rv./ Buste voilé de Huldu à Dr. et, tout autour, l'inscription C "Huldu, reine des Nabatéens" et l'indication de l'année. Dans le champ à G. : פ. Années : un, deux et trois.

Meshorer, Nabat., 49 à 54. Pl. IV.

3°- Monnaies de bronze des années 4 à 6

4.- AE 18 - 20 mm - de 4.12 à 6.40 g. - **Planche I, n° 2.**

Av./ Tête laurée d'Aretas à Dr. (Parfois aussi, on trouve une tête diadémée)

Rv./ Femme debout à G. portant une longue robe et levant la main Dr. L'inscription A et l'indication de l'année. Dans le champ. : **π** et **o**. Cette femme peut être Huldu ou une représentation de la Tychè de Pétra. Années : 4, 5 et 6.

Meshorer, Nabat., 55 - 56A ; 58 - 59 et 66. Pl. IV.

5.- AE 13 - 14 mm - de 1.71 à 2.62 g.

Av./ Tête laurée d'Aretas à Dr., avec les lettres **π** et **o** dans le champ.

Rv./ Deux cornes d'abondance jumelées avec une palme sans indication d'année:

1. Cornes d'abondance jumelées à **Dr.** avec :

- le monogramme de Phasi'el : **פס** et la lettre **π** - **Planche I, n°3.**
- le monogramme **ππ** d'Aretas - **Planche I, n°4.**
- le nom complet de Phasi'el, **פסאל**

2. Cornes d'abondance jumelées à **G.** avec :

- le monogramme de Phasi'el : **פס** - **Planche I, n°5.**

Meshorer, Nabat. 61 à 63A. Pl. IV et V.

6.- AE 13 - 14 mm - de 1.01 à 2.38 g.

Av./ Tête laurée d'Aretas à Dr., avec les lettres **o** ou **π** dans le champ.

Rv./ Deux cornes d'abondance croisées avec plusieurs lettres, monogrammes ou symboles entre les deux cornes ou en-dessous.

Ces pièces ne portent pas d'indication d'année.

Les lettres ou symboles rencontrés sont :

- soit le monogramme de Phasi'el : **פס** entre les cornes - **Planche I, n°6.**
- soit **ππ** - **Planche II, n°7.**
- soit **ππ** en monogramme - **Planche II, n°8.**
- soit **o** au-dessus de **π**
- soit un caducée avec **o** et **π**

Meshorer, Nabat. 64 à 64A et 67 à 78. Pl. V.

4°- Monnaies de bronze des années 10 et 11:

Il s'agit ici d'une émission exceptionnelle : dans les temps anciens, les noms des pièces d'or, d'argent et de bronze étaient une chose familière à tous et il n'y avait nul besoin de l'indiquer sur les pièces. Le fait pour Aretas de faire figurer une indication de valeur (1, 1/2 ou 1/4) sur ces pièces est très inhabituel. De plus, on précise sur deux des pièces (7 et 8) le métal de la pièce (argent).

Meshorer suggère que, à cause d'une pénurie d'argent temporaire, ces pièces sont des substituts d'espèces en argent, destinées à une existence éphémère. (Des "bon pour..." en quelque sorte).

¹⁰ MESHORER, Nabat., pp.50 et 51.

7.- AE 23 - 24 mm - de 10.50 à 11.26 g. - **Planche II, n° 9.**

Av./ Tête laurée d'Aretas à Dr., avec de très longs cheveux tombant sur les épaules. Tout autour, l'inscription B et l'indication de valeur כספא (d'argent) מנעה "un ma'ah d'argent".

Rv./ Buste lauré de Huldu à Dr. Avec un voile tombant sur les épaules ; elle porte des boucles d'oreilles. Tout autour, inscription C et indication de l'année.

Années : 10 et 11.

Meshorer, Nabat. 79 - 79A ; 83. Pl. VI.

8.- AE 19 - 20 mm - de 5.10 à 6.30 g. - **Planche II, n° 10.**

Av./ Tête laurée d'Aretas à Dr., avec de très longs cheveux tombant sur les épaules. Tout autour, l'inscription B.

Rv./ Aigle dressé à G.. Tout autour, indication de valeur כספא (d'argent) חצי "un demi-argent" et indication de l'année. Années : 10 et 11.

Meshorer, Nabat. 80 et 84. Pl. VI.

9.- AE 13 - 14 mm - de 1.75 à 3.18 g.

Av./ Tête laurée d'Aretas à Dr.,

Rv./ Une couronne ; dans la couronne l'indication de valeur רבעא "un quart". Pas d'indication de l'année.

Meshorer, Nabat. 81 et 82. Pl. VI.

5°- Monnaies d'argent et de bronze des années 13 à 16

10.- AR 17 - 18 mm - de 4.06 à 4.26 g.

Av./ Buste lauré d'Aretas à Dr., avec l'inscription B

Rv./ Buste voilé de Huldu à Dr. et tout autour l'inscription C et l'indication de l'année. Parfois, dans le champ à G. : π ou ο

Années : 13 et 14 ; 16.

Meshorer, Nabat., 85 et 86 ; 94 et 94A. Pl. V I.

11.- AE 10 - 12 mm - de 0.95 à 1.54 g. - **Planche II, n° 11.**

Av./ Couronne de laurier portant au centre ππ ou ces mêmes lettres en monogramme ou encore π.

Rv./ Aigle dressé, tourné à G. ou à Dr. Dans le champ : symboles divers : une palme ou π

Meshorer, Nabat., 88 à 93. Pl. VI.

6°- Monnaies de bronze au type de l'année 16 - années 22 à 24

Les pièces d'argent de l'année 16 ayant vraisemblablement été thésaurisées, en raison de la pénurie d'espèces en argent, le roi se vit de nouveau contraint d'émettre du bronze pour assurer les opérations commerciales. Cette fois-ci, les monnaies reproduisent exactement les pièces précédentes.

12.- AE 15 - 16 mm - de 3.16 à 5.85 g.

Av./ Buste lauré d'Aretas à Dr., avec l'inscription B

Rv./ Buste voilé de Huldu à Dr. et tout autour l'inscription C et l'indication de l'année. Parfois, dans le champ à G. : π ou ο. Années : 22 et 24.

Meshorer, Nabat., Sup 7 et 95. Pl. VI.

Remarque : cette émission est la dernière sur laquelle apparaît Huldu. Dès l'année 27, la reine sera Shaqilath.

7°- Monnaies d'argent et de bronze des années 27 à 48

Cet important groupe de monnaies, qui contient les pièces les plus courantes et les plus connues de toutes les émissions, est composé des différentes pièces où apparaît la reine Shaqilath. Ce groupe commence par une petite pièce de bronze qui est unique dans tout le monnayage nabatéen par les sujets illustrés et la tenue des souverains :

13.- AE 13 - 15 mm - 2.25 à 3.12 g. - **Planche II, n°12.**

Av./ Aretas IV, lauré est représenté en pied de face, vêtu comme un soldat; il porte une lance (?) à la main Dr. et de la G. il supporte une épée dans son fourreau ; dans le champ, à G., figure une palme et à droite, le monogramme Π signifiant "Aretas".

Rv./ La reine Shaqilath est debout à G., elle est revêtue d'un long chiton et elle lève la main droite, paume tendue. Dans le champ, à G., une couronne et dans le champ droit, figure l'inscription Shuqa / ila / th en 3 lignes.

Meshorer, Nabat., 97. Pl. VI.

Cette monnaie est intéressante : la palme figurant au D./ est certainement la commémoration d'un événement important. Comme le revers porte une couronne, qui symbolise généralement un fait heureux, et que, d'autre part, le nom de la reine figure en toutes lettres, contrairement à celui du roi (signalé par un monogramme), il me paraît évident que le centre de cette commémoration est la nouvelle reine.

Meshorer dit que cette pièce a été émise peu après le couronnement de la reine; à mon avis elle a été émise pour le couronnement et non après.

1. MONNAIES D'ARGENT

14.- AR 14 - 16 mm - de 3.01 à 4.24 g. (1 ex. à 4.41 g., un autre à 4.54) - **Planche II, n° 13.**

Av./ Buste lauré d'Aretas à Dr., avec l'inscription B

Rv./ Bustes jumelés d'Aretas lauré et de Shaqilath drapée à Dr. et tout autour l'inscription D et l'indication de l'année. Années : 29 à 32 ; 34 à 36 ; 40 à 42 ; 44 et 46 à 48.

Meshorer, Nabat., 99 à 111. Pl. VII.

2. MONNAIES DE BRONZE

15.- AE 17 - 19 mm - de 3.98 à 4.59 g. - **Planche II, n° 14 et 15 (détail).**

Av./ Bustes jumelés d'Aretas et de Shaqilath, le roi lauré et portant de longs cheveux à Dr., avec l'inscription שלום (paix ?) au dessus de leurs têtes et de part et d'autre du couple royal ו et ן .

Rv./ Deux cornes d'abondance croisées et entre elles, en trois lignes l'inscription Aretas / Shaqi / lath - ת / יל / שק.

Meshorer, Nabat., 112 et 113. Pl. VII.

16.- AE 17 - 18 mm - de 3.60 à 4.10 g. - **Planche II, n° 16.**

Av./ Bustes jumelés d'Aretas et de Shaqilath, le roi lauréat et portant de longs cheveux à Dr., sans l'inscription שלם au-dessus de leurs têtes ; de part et d'autre du couple royal ש et ן.

Rv./ Deux cornes d'abondance croisées et entre elles, en trois lignes l'inscription Aretas / Shaqi / lath - ת / יל / שק

Meshorer, Nabat., 114 à 114B. Pl. VII.

Remarques :

a.- Sur la pièce N°15, entre les bustes d'Aretas et de Shaqilath, figure un mot nabatéen (שלם) qui est souvent interprété comme "unité, union, paix". Meshorer considère que ce mot pourrait signifier "unité monétaire". Pour moi, le mot "unité" est à prendre plutôt dans le sens du CONCORDIA figurant sur les monnaies romaines et signifiant "entente (entre les souverains)" (voir détail Pl.II, N°15).

b.- Monnaie N°16 : il s'agit ici de l'émission la plus courante et la mieux connue de tout le monnayage nabatéen. Elle est un peu plus petite et un peu plus légère que l'émission précédente, mais représente certainement l'unité de bronze, en comparaison avec les toutes petites pièces émises à la même époque.

17.- AE 13 - 14 mm - de 1.77 à 2.45 g. - **Planche II, n° 17.**

Av./ Tête laurée d'Aretas à Dr., de part et d'autre dans le champ ש et ן.

Rv./ Deux cornes d'abondance croisées ; dans le champ à Dr. ן et à G. ש. Parfois, entre les deux cornes d'abondance : une fleur de grenadier au stade intermédiaire entre la fleur et le fruit.

Meshorer, Nabat., 116 à 118. Pl. VII.

18.- AE 8 - 11 mm - de 0.66 à 1.60 g. - **Planche II, n° 18.**

Av./ Tête laurée d'Aretas à Dr., dans le champ ן.

Rv./ Tête voilée de Shaqilath ; dans le champ à Dr. ן et à G. ש. Parfois, entre les deux cornes d'abondance : une fleur de grenadier au stade intermédiaire entre la fleur et le fruit.

Meshorer, Nabat., 119 à 122. Pl. VII.

Sous les règnes suivants, des pièces aussi légères ne seront plus émises et il semble bien que ce soient ces petites monnaies d'Aretas qui servirent de divisionnaires pendant longtemps encore sous Malichus et peut-être aussi sous Rabbel.

Planche I. (x 1,5)



1.- Aretas IV et Huldu - AR 17
Meshorer, 49-54. Pl. IV.



2.- Aretas IV et Huldu - AE 18-20
Meshorer, 55-56A ; 58-59 ; 66. Pl. IV.



3.- Aretas IV et Huldu - AE 13
Meshorer, 61A. Pl. IV.



4.- Aretas IV et Huldu - AE 13
Meshorer, 62. Pl. V.



5.- Aretas IV et Huldu - AE 13
Meshorer, 63. Pl. V.



6.- Aretas IV et Huldu - AE 13
Meshorer, 64. Pl. V.

Planche II. (x 1,5)



7.- Aretas IV et Huldu - AE 13
Meshorer, 67. Pl. V.



8.- Aretas IV et Huldu - AE 13
Meshorer, 69. Pl. V.



9.- Aretas IV et Huldu - AE 24
Meshorer, 79-79A ; 83. Pl. VI.



10.- Aretas IV et Huldu - AE 20
Meshorer, 80 ; 84. Pl. VI.



11.- Aretas IV et Huldu - AE 11
Meshorer, 88-93. Pl. VI.



12.- Aretas IV et Shaqilath - AE 14
Meshorer, 97. Pl. VI.



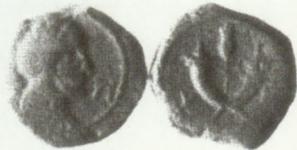
13.- Aretas IV et Shaqilath - AR 14-16
Meshorer, 99-111. Pl. VII.



14.- Aretas IV et Shaqilath - AE 17-19
Meshorer, 112-113. Pl. VII.



15.- שלם 16.- Aretas IV et Shaqilath - AE 17-18
Meshorer, 114-114B. Pl. VII.



17.- Aretas IV et Shaqilath - AE 13-14
Meshorer, 116-118. Pl. VII.



18.- Aretas IV et Shaqilath - AE 8-11
Meshorer, 119-122. Pl. VII.

LES CONTREMARQUES ROMAINES

Nicolas TASSET ¹

Définition générale

D'un point de vue numismatique, une contremarque désigne l'empreinte d'un second poinçon apposé à une monnaie afin de lui conférer une caractéristique particulière, un statut spécial.

Plus précisément, en ce qui concerne les contremarques romaines, il est bon de noter que nous ne disposons malheureusement pas de sources antiques à ce sujet:

- En quelles occasions pouvait-on décider de contremarquer des monnaies?
- Quelle(s) autorité(s) pouva(en)t ordonner cette pratique?
- Comment devons-nous interpréter le sens de ces différentes contremarques?

Bon nombre de questions auxquelles les spécialistes essaient de trouver des explications plausibles. Ceux-ci sont dès lors obligés de formuler toutes sortes d'hypothèses dans le but de se rapprocher le plus possible de la vérité.

Deux grands types de contremarques

Ce que l'on peut affirmer sans crainte, c'est qu'il existe deux grands types de contremarques romaines qui sont fonction de leur période respective, de leur appartenance à des régimes politiques différents.

Apparaissent donc deux groupes successifs bien distincts:

1. Les contremarques républicaines

Les contremarques républicaines, pour la plupart appelées communément marques de banquier; ce groupe englobe les contremarques dites *linéaires*, à *angles droits*, *circulaires* et *semi-circulaires*. Plus complexes, celles-ci peuvent parfois prendre l'allure de petites lettres voire même d'un emblème de style monogramme.

Généralement, on peut envisager l'idée que certains objets de la vie courante, telle une vulgaire pointe de clou, devaient servir de matrices à quelques-unes d'entre elles; tout particulièrement lorsqu'il s'agit de poinçons peu travaillés comme ceux à angles droits. Le but de l'opération étant très simple: ces marques étaient apposées sur des monnaies de métaux nobles (or et argent) par des commerçants ou encore par des changeurs afin d'en vérifier le bon aloi.

De plus, à cette époque, une autre méthode d'*authentification* avait été testée. Ces prototypes mieux connus sous le nom de deniers dits serrati ² présentent comme caractéristique de posséder des tranches cisaillées. Mais cette pratique n'empêchait pas les fraudeurs d'exercer tout leur art; bien au contraire, si l'on se réfère au contenu des différentes trouvailles datant de la même période. En effet, celles-ci ont permis la découverte d'un certain nombre d'exemplaires de ce type totalement fourrés...

Le fait de contremarquer les monnaies se révélant donc comme étant le moyen le plus sûr d'endiguer ce fléau. On trouve également des contremarques de type républicain (poinçons simples) sur les émissions impériales d'or et d'argent. Car tant que le titre des monnaies restait élevé, les marchands et autres particuliers devaient rester sur leur garde et ainsi éviter de se faire rouler.

Il est à noter que certaines contremarques n'ont été apposées sur des monnaies romaines que bien plus récemment. Durant la Renaissance par exemple, des poinçons servaient à identifier les monnaies issues de collections privées et par là même, ils permettaient de détecter les pièces fourrées tout comme dans l'Antiquité.

1- Nicolas Tasset, rue Damry, 29 - 4100 Soraing

2- Cette expression a été employée par Tacite en parlant de "nummi serrati"



Fig. 1
C semi-circulaire sur denier républicain



Fig. 2
C. circulaire sur un denier impérial

2. Les contremarques impériales

C'est assurément le sujet le plus intéressant à aborder dans le cadre de cet article. En effet, c'est à partir du long règne d'Auguste (27 ACN - 14 AD) que les contremarques deviennent plus sophistiquées. Celles-ci prennent alors l'allure de petits cachets de formes diverses dans le but de faire passer un message soit à la population, soit aux légions cantonnées dans leurs casernes ou en déplacement et à qui des éventuelles donations permettaient de conserver ou même de s'approprier leur fidélité. Par ailleurs, et contrairement aux contremarques de la République, ces poinçons ne sont présents (sauf exception - nous y reviendrons par la suite) que sur des monnaies en métaux vils (laiton et cuivre).

Désormais les contremarques occupent une place importante dans le système monétaire romain et doivent solutionner pas mal de problèmes notamment en ce qui concerne la revitalisation de la monnaie. L'Empire est donc la période la plus propice à leur étude vu leur incroyable diversité. Il s'agit aussi des contremarques les plus difficiles à interpréter. Cependant, nous pouvons distinguer trois grandes catégories avec plus ou moins d'assurance, même si ce ne sont là que des hypothèses de travail:

Première catégorie

Durant l'Empire, on contremarque des monnaies dans le but d'étendre leur aire de circulation, de leur conférer un statut légal. Nous pouvons donc observer différents poinçons dépendant de plusieurs autorités:



Fig. 3 (IMP ligaturé)
Sur un as d'Auguste frappé à Rome



Fig. 4 (IMP.AVG et TIB.AVG ligaturés)
Sur un as d'Auguste frappé à Rome



Fig. 5 (TIB)
Sur un as d'Auguste frappé à Lyon

Autorité impériale: IMP, AVG, IMP.AVG, TIB, TIB.IM, TIB.AVG, CAE, PRO IMP

Toutefois, il existe une autre hypothèse concernant les contremarques où figure le nom ou le titre de l'empereur: dans ce cas, il pourrait s'agir de dons occasionnels prélevés dans ses caisses personnelles, sortes de petites gratifications accordées aux soldats... Ces types de contremarques ont été retrouvées en grande partie dans nos régions; tout le long du limes nord qui était délimité par le Rhin.



Fig. 6 (CAE ligaturé)
Sur un as d'Auguste frappé à Lyon

Ce poinçon au titre de CAESar est tantôt attribué à Germanicus (mort en 19 AD) tantôt à Tibère (14-37 AD).



Fig. 7 (PRO et IMP en ligature)
Sur un sestertius de Claude frappé à Rome ?
(peut-être une frappe provinciale des Balkans)

Il s'agit vraisemblablement ici d'une combinaison de deux contremarques; dans ce cas, il faudrait lire PRObavit IMPerator comme gage d'approbation de l'empereur. En effet, l'idée qu'il s'agisse de poinçons totalement indépendants paraît peu probable vu le nombre d'exemplaires connus, contremarqués dans la même schématique.

Autorité provinciale: PRO, PROB, BON, VAR

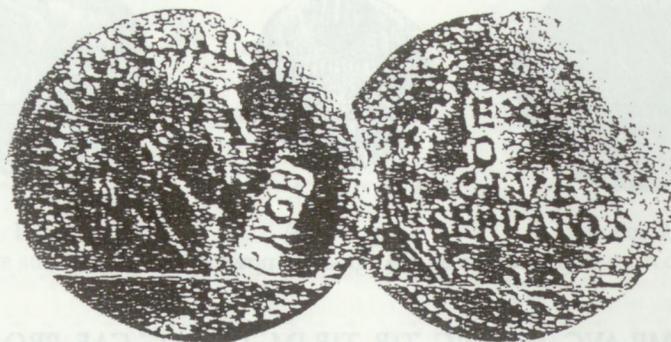


Fig. 8 (PROB)

Sur un sesterce de Claude frappé à Rome ?
(peut-être une frappe provinciale)

PROB n'est en fait que l'extension de PRO qui vient du terme PROBatus. Ce type de contremarques se retrouve principalement sur les sesterces de Claude (41-54). Les lieux de trouvaille du poinçon PROB se situent en Grande Bretagne; ce qui laisse donc supposer qu'il s'agirait d'une extension de la contremarque PRO frappée sur des monnaies dans les provinces de Germanie.



Fig. 9

Sur un dupondius d'Antonia probablement une frappe provinciale des Balkans du type de Rome

BON pour BONus: bon à réintégrer la circulation monétaire. Au revers de l'exemplaire illustré, on peut observer la trace laissée par la frappe du poinçon. Il faut noter que la condition majeure pour la réintégration d'une monnaie dans la circulation monétaire semble être déterminée en grande partie par son poids. En effet, les monnaies contremarquées dans ce but ont souvent un poids assez élevé.

La contremarque VAR

Il s'agit d'une contremarque réellement unique en son genre, car elle a servi les intérêts de l'archéologie et de l'histoire en général. En voici sa signification suivie d'un bref historique la concernant. VAR est en fait le monogramme de *P. Quintilius VARus, legatus Augusti pro praetore*. Il s'agit bien du général romain, légat d'Auguste en Germanie, qui fut responsable de la perte de sa propre armée. En effet, les légions qui étaient placées sous son commandement sont tombées dans un piège que leur avaient tendu les Germains lors d'une expédition guerrière au-delà du Rhin, dans la forêt de Teutobourg. Cela se passait en l'an 9 de notre ère. Dès lors, on attribua ces paroles à l'empereur Auguste alors qu'il était en pleine crise de nerfs suite à cet événement: *Vare, redde legiones*³ soit: Varus, rends-moi mes légions. Car bien entendu, peu d'hommes en ont réchappé. Le lieu du drame se situant en contrebas, les légionnaires se trouvèrent ainsi exposés aux attaques ennemies. De plus,

3. cf. Suétone, Aug., 23

la nature du terrain et l'étroitesse du passage ne permettaient aucun mouvement de troupes; la seule issue pour les soldats romains résidait d'une part au retranchement et d'autre part à la fuite.

Toutefois, tout comme le drame de Pompei a permis de découvrir des merveilles, cet endroit se révéla être un véritable paradis pour les archéologues qui y mirent au jour du matériel militaire de remarquable qualité ainsi qu'une quantité impressionnante de monnaies. Les différentes trouvailles monétaires du site sont en grande partie constituées d'asses de Lyon contremarqués au sigle de Varus; ce qui permet d'établir avec beaucoup de précision et sans risque d'erreur le principal emplacement de la bataille. Il s'agit de la dépression de *Kalkreise-Niewedde* située au nord-ouest de l'Allemagne. En outre, ces monnaies devaient constituer une série de donations octroyées aux soldats par le légat en personne et venant de ses fonds privés (voir également autorité impériale: hypothèse similaire à celle regroupant les contremarques où figure le nom et le titre de l'empereur).

Bien sûr, d'autres lieux ont permis la découverte de monnaies contremarquées notamment celui de Haltern-sur-Lippe, emplacement d'un camp romain qui était également situé au delà du Rhin et qui fut très rapidement abandonné par suite de la retraite des troupes de Varus.

En conclusion, l'ensemble de ces trouvailles constitue un apport scientifique inestimable concernant la circulation monétaire à l'intérieur des rangs de différentes légions qui constituaient la garnison en poste tout le long de cette frontière naturelle qu'était de Rhin durant les premières années de notre ère.

Deuxième catégorie

On peut contremarquer dans le but de prolonger la circulation de la monnaie; c'est-à-dire pour la revitaliser lorsqu'elle est fort usée, alors qu'elle a déjà beaucoup circulé. Ce groupe est constitué de poinçons tels que: **AS**, **DVP** et **NCAPR**.



Fig. 10 (DVP)

Sur un sesterce de Claude probablement une imitation celtique du type de Rome

Ces contremarques AS et DVPondius ont été apposées sur des pièces très usées afin de diminuer leur valeur de moitié; on trouvera donc le poinçon AS sur un dupondius et le poinçon DVP sur un sesterce, et ainsi permettre leur retour dans la circulation monétaire. L'origine de la contremarque illustrée ci-dessus est probablement la région du Rhin.



Fig. 11 (AS)



Fig. 11 (NCAPR)
 Sur un sesterce de Claude et un autre de Nero Claudius Drusus
 provenant tous deux de l'atelier de Rome

Il existe deux hypothèses concernant cette contremarque datant du règne de Néron:

- *Nero Claudius Augustus PRobavit*; pour autoriser d'anciennes monnaies à circuler sous son règne, en 54-68.
- *Nero Claudius Augustus Populo Romano*; pour le peuple romain de la part de Nero claudius augustus. Dans ce cas, il pourrait s'agir de donations octroyées au peuple de Rome.

Il est important de constater que les effigies de la famille impériale auxquelles les Romains attribuaient un caractère sacré n'ont pas subi le moindre dommage suite à l'apposition de ces poinçons; ce qui ne sera pas toujours le cas lors des guerres civiles.

Troisième catégorie

On contremarque dans le but de s'appropriier les monnaies, de les utiliser pour un usage personnel ou encore pour limiter leur circulation dans l'espace. Nous pouvons également inclure dans cette catégorie les monnaies comprenant des contremarques de propagande. En voici les principales: PR et SPQR, X, GALBA (en légende grecque, ce type de contremarque se retrouve sur les monnaies coloniales de Néron), OTHO.IMP ligaturé apposé par les partisans d'Othon en 69, VITE ligaturé (idem pour Vitellius), IMP.VES ligaturé pour Vespasien.



Fig. 12 (DD)
 Sur un demi-as d'Auguste frappé à Nîmes

Ce type de contremarques est particulièrement présent sur les asses de Nîmes. il faut y lire *Decreto Decurionum* soit par "décret du conseil municipal". Celles-ci ont peut-être été apposées sur les monnaies dans le but de limiter leur circulation à un niveau local, à moins qu'il ne s'agisse ici encore de vouloir redonner à la monnaie un caractère plus légal.



Fig. 13 (PR)
 Sur un dupondius de Néron frappé à Lyon

Populus Romanus et Senatus PopulusQue Romanus ont très probablement été apposés sous l'autorité de Julius Vindex, gouverneur de la Lyonnaise, qui s'est rebellé contre Néron en 68. Ces poinçons sont totalement typiques des contremarques de propagande. En effet, par cette pratique, Vindex⁴ faisait ainsi passer un message à la population signifiant qu'il s'opposait catégoriquement au régime de l'empereur en place tout en restant en faveur du sénat et du peuple romain. Il existe cependant des contremarques similaires (de type PR) sur des bronzes de Néron provenant d'Antioche. Ce fait constituant donc la preuve supplémentaire qui témoigne de la fragilité du pouvoir durant ces périodes troubles. En effet, dans un certain sens, ces contremarques annoncent le début des guerres civiles de 68-69. Il est à noter également que ces types de poinçons sont souvent apposés sur l'effigie impériale contrairement aux contremarques classiques.



Fig. 14 (X)
Sur un as de Néron frappé à Lyon

Ce genre de contremarque a été apposé par la X légion GEMINA⁵. L'origine de ces contremarques est vraisemblablement la province de Pannonie supérieure; ce qui correspond à peu près aux territoires compris entre la Hongrie et la Croatie.

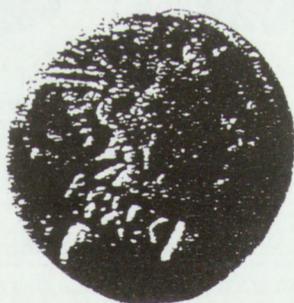


Fig. 15 (IMP.VES ligaturé)
Sur un denier républicain de L. FLAMINIVS CHILO frappé à Rome vers 106-105 ACN

Ces contremarques ont été frappées par les partisans de Vespasien (69-79) principalement sur des deniers républicains; donc sur des monnaies d'argent par opposition aux pièces de métaux vils servant habituellement de supports aux contremarques. Ceci constituant une des preuves qu'un certain nombre de deniers de cette époque circulaient encore durant l'Empire⁶. Toutefois, il est bon de noter que ce type de contremarque se retrouve également sur quelques deniers d'Ephèse⁷ datés de 72 (correspondant au COS III de Vespasien); ce qui relance les questions concernant la datation de ces poinçons.

4. Durant cette période de très forte instabilité, Vindex, qui s'est rebellé début mars 68, se rallia à Galba, alors gouverneur de l'Espagne Tarraconaise, lui-même entré en rébellion quelques temps après lui, les 2 et 3 avril. L'armée de Vindex sera finalement vaincue en mai près de Vesontio (Besançon) par les légions du Rhin commandées par Verginius.

5. La X^{ème} légion Gemina, alors stationnée en Pannonie, resta neutre durant ces événements mais refusa de reconnaître Galba comme nouvel empereur; des monnaies de Néron ont donc été contremarquées dans le but de se rallier à l'ancien dirigeant. On remarquera que ces poinçons ont été appliqués sur le cou de Néron afin de nuire le moins possible à son effigie.

6. Il est évident que l'on devait encore profiter du bon aloi des monnaies républicaines restantes et par conséquent user de leur bonne réputation et cela malgré leur perte de poids due à une longue durée de circulation.

7. La ville d'Ephèse étant le lieu de frappe le plus généralement admis pour ces contremarques.

Des contremarques sur les monnaies coloniales

Un grand nombre de contremarques sont présentes sur des monnaies dites coloniales. Il s'agit de pièces frappées en dehors des ateliers centraux sous l'époque impériale. De là découle la notion d'ateliers régionaux à la différence de ceux de Rome ou de Lyon. Ce phénomène durera quant à lui bien plus longtemps sur les frappes coloniales puisque l'on trouve des monnaies contremarquées jusque vers la fin du III^e siècle. Pour la plupart d'entre elles, il s'agit soit de têtes contremarquées assimilables à un phénomène de revitalisation des monnaies opéré par un successeur dont le portrait apparaît sur le poinçon; soit de lettres grecques qui sont quant à elles assimilées à des marques de réévaluation.



Fig. 16, portrait de Caligula sur une monnaie coloniale d'Auguste probablement frappée à Antioche

Ces contremarques avaient pour but de rétablir une certaine hiérarchie dans le système monétaire. En effet, les lettres grecques remplissaient également le rôle de chiffres. Ainsi donc: A = 1, B = 2...



Fig. 17, A contremarqué sur une monnaie coloniale de Macrin (217-218)

CONCLUSION

Voici ce qui semble être un assez bel échantillonnage de contremarques romaines de divers types... Manifestement de quoi sensibiliser les numismates à l'étude de ces poinçons. En tout cas, par leur étude approfondie, les contremarques ne peuvent que nous apporter une meilleure compréhension de ces temps anciens aussi bien d'un point de vue économique et numismatique que d'un point de vue purement historique.

Bibliographie

- C.H.V. SUTHERLAND, *The roman imperial coinage*, RIC I (volume 1), Londres, 1984.
R. BAKER, *The countermarks found on ancient roman coins : a brief introduction*, dans *Journal of the Society for Ancient Numismatics*, vol. XV, n° 3, 1984.
Fr. BERGER, *Kalkreise redécouvert par les monnaies*, dans *dossiers d'Archéologie*, Dijon, n° 248, novembre 1999.
Fr. ZOSSO et Chr. ZINGG, *Les empereurs romains 27 av. J.C. - 476 ap. J.C.* éd. Errance, 2^e tirage, Paris, 1995.

LA CÉLÉBRATION DU MILLÉNAIRE DE ROME SUR LE MONNAYAGE DE L'EMPEREUR ROMAIN PHILIPPE L'ARABE

Philippe VINCENT¹

Le jubilé marquant le début du troisième millénaire de notre ère est célébré avec une solennité certaine, particulièrement à Rome, devenue capitale de la chrétienté. En ces temps d'incertitudes, de guerres et de crises économiques, le passage d'un millénaire à l'autre est vu comme un signe d'espoir, comme le passage vers une ère nouvelle qui ne peut être que meilleure.

Tel était bien évidemment également le cas il y a 1752 ans, lorsque l'empereur Philippe Ier (dit l'Arabe) organisa les jeux liés au millénaire de la fondation de la ville de Rome. L'Empire romain connaissait à cette époque des moments difficiles. Les ennemis étaient depuis plusieurs décennies à ses portes, aussi bien sur le Danube qu'en Orient. La victoire remportée l'année précédente sur les Carpes et la paix coûteuse conclue avec les Perses autorisaient cependant l'espoir d'une nouvelle ère de paix. Les fastes du Millénaire pouvaient dès lors être vus comme annonciateurs d'un nouvel âge d'or pour Rome et son Empire.

Ces fêtes durent être fastueuses. On n'en a malheureusement pas gardé le récit complet. *L'Histoire Auguste* s'arrête mystérieusement entre 244 et 260. Vingt ans plus tard, l'empereur Gallien frappait une série de pièces reprenant certains thèmes des frappes du Millénaire². Un siècle plus tard, Aurelien Victor regrettait la non-célébration des fêtes liées au 1100^{ème} anniversaire de la fondation de Rome, en rappelant le souvenir des fastes du Millénaire³.

Ces fêtes furent organisées à partir du 21 avril 248, en référence au comput classique de Varron, qui faisait remonter la création de la ville au 21 avril de l'an 753 avant notre ère. Certains auteurs en tirent la conclusion qu'elles furent décalées d'un an, en raison de la guerre menée contre les Carpes. Ils ont tort. Les fêtes furent en effet organisées après que la millième année de la ville de Rome se soit achevée. Le 21 avril 248, selon la légende, la Ville éternelle venait d'atteindre l'âge de mille ans, et les fêtes pouvaient commencer...

Il semble à peu près certain que Philippe mélangea deux types de célébrations à l'occasion de la fête du Millénaire. Il aurait célébré à la fois le jubilé de la ville et les "jeux séculaires", comme en témoignent les légendes SAECVLARES AVGG figurant au revers de nombreuses monnaies frappées à cette occasion. Deux types de célébrations ponctuaient en effet le calendrier romain⁴.

L'anniversaire de la ville proprement dit était célébré chaque année le 21 avril. Nous en avons pour preuve une pièce frappée par Hadrien en souvenir des courses de chars organisées à l'occasion du 874^{ème} anniversaire de la ville⁵. Les centenaires faisaient certainement l'objet de festivités particulières. Le 800^{ème} anniversaire, célébré en 48 par Claude, ne fit toutefois guère l'objet d'émissions monétaires particulières. Le 900^{ème} anniversaire, célébré par Antonin le Pieux, à peine plus. Sur les monnaies de Philippe, la référence au 1000^{ème} anniversaire ne se rencontre d'ailleurs qu'une fois, avec la légende MILLIARIVM SAECVLVM⁶.

Les Jeux séculaires proprement dits présentaient une importance beaucoup plus grande pour la religion romaine. Du point de vue de celle-ci, un siècle ne représentait en effet pas une durée de temps de cent ans, mais la durée maximale d'une vie humaine (fixée à 110 ans). De sorte qu'une personne ayant assisté une fois dans sa vie à des jeux séculaires était assurée de ne plus jamais y assister. Ces jeux annonçaient dès lors la *renovatio temporum*, le renouvellement du monde. Ils furent organisés

1. Philippe VINCENT, quai de la Boverie 100/62, 4020 Liège.

2. Voir *Roman imperial coinage*, 10 vols, Londres 1968-1994, désormais RIC. Par exemple, RIC. 656.

3. Voir AURELIUS VICTOR, *Histoire abrégée* (également connue sous le nom de *Livre des Césars*), 28, 2.

4. Voir notamment les travaux de J. GAGE, *Recherches sur les jeux séculaires*, Paris, 1934; *Les jeux séculaires de 204 ap. J.C. et la dynastie des Sévères*, dans *Mélanges de l'Ecole française de Rome*, 1934, p. 33-78, et *Le Templum Urbis et les origines de l'idée de Renovatio*, dans *Annuaire de l'Institut de Philosophie et d'Histoire orientales et slaves*, 1936, p. 151-187.

5. Voir RIC. 144 et 609.

6. Voir RIC. 157.

en l'an 17 avant notre ère par Auguste⁷, en 88 par Domitien⁸ et en 204 par Septime Sévère⁹. Ils faisaient l'objet de tout un cérémonial spécifique, qui nous est décrit en détail par l'écrivain Zosime, et par les émissions monétaires très nombreuses frappées par Domitien¹⁰.

En regroupant les deux cérémonies (comme, suivant le témoignage de Suétone, Claude l'avait fait deux siècles avant lui¹¹), Philippe commettait donc une erreur manifeste. Étant donnée l'importance que représentait pour les Romains la *renovatio temporum* par rapport au jubilé, même millénaire, de la Ville, on comprend que Philippe, désireux de faire de cette cérémonie le symbole du commencement d'un nouvel âge d'or, ait pensé à unir la célébration des deux cérémonies. Aucune monnaie de Philippe ne fait cependant référence aux cérémonies spécifiques liées aux jeux séculaires.

La célébration du millénaire de Rome sur le monnayage de Philippe I est remarquable à plus d'un titre. Deux émissions monétaires marquèrent l'événement. La caractéristique fondamentale de la première est d'indiquer pour la première fois explicitement le numéro des officines chargées de la frappe. On sait grâce à cette émission que six officines fonctionnaient à Rome à cette époque. Cela a permis de classer les différentes émissions de son règne, mais aussi celles de son prédécesseur (Gordien III) et de son successeur (Trajan Dèce). Parmi ces six officines, quatre (la première, la deuxième, la cinquième et la sixième) frappaient des pièces en son nom. Les deux autres frappaient respectivement au nom de son fils (la troisième) et de son épouse (la quatrième). Cette répartition en six officines est confirmée par une émission contemporaine, figurant des types classiques (non liés au millénaire) et numérotées en lettres grecques (ou en chiffres, puisque les Grecs utilisaient, comme les Latins, des lettres pour représenter leurs chiffres)¹².

La première émission du millénaire montre un certain nombre d'animaux et la louve allaitant Remus et Romulus (on parle parfois de *bestiaire* pour cette émission). La seconde figure un certain nombre de types de propagande.

On retrouve au revers de la première émission le lion¹³, la louve allaitant les jumeaux Remus et Romulus¹⁴, la chèvre¹⁵, l'hippopotame¹⁶, le cerf¹⁷ et l'antilope¹⁸. La référence à la louve est un rappel de l'événement célébré, la fondation de la Ville. Quant aux autres cinq animaux, ils sont généralement considérés comme rappelant les spectacles offerts dans les amphithéâtres de Rome, notamment les *venationes*, chasses ou combats opposant des gladiateurs aux animaux sauvages.

Le choix des animaux représentés peut cependant surprendre. S'il est normal de retrouver le lion parmi les bêtes du cirque, il peut paraître étrange d'impliquer des animaux moins féroces dans les jeux.

Une série de documents peuvent cependant nous aider sur ce point. *L'Histoire Auguste*, dans sa biographie de Gordien III, dresse la liste des animaux que celui-ci avait rassemblé pour son triomphe persique, et qui furent utilisés, précise-t-elle, pour les jeux séculaires. Elle dénombre *trente-deux éléphants, dix cerfs, dix tigres, soixante lions, trente léopards, dix hyènes, six hippopotames, un rhinocéros, dix ours, dix girafes, vingt onagres, quarante chevaux sauvages et une infinité d'animaux semblables de diverses espèces*¹⁹.... La mosaïque de Tusculum, datée de la seconde moitié du III^e siècle, est contemporaine, et son auteur a peut-être été influencé par celui-ci. Elle nous montre une troupe de gladiateurs opposés à une autruche et un buffle, ainsi qu'à une antilope, un cerf et un lion²⁰. Nous ne devons donc guère nous étonner de voir ces trois derniers animaux figurer sur les monnaies du millénaire.

Subsiste malgré tout le problème de la malheureuse chèvre, qui semble si peu apte aux jeux du cirque. Le fait qu'elle figure au dos de la monnaie de Philippe II devrait sembler-t-il nous faire penser à une

7. Voir, par exemple, RIC. 138-139.

8. Voir, par exemple, RIC. 375-383 et 385-387.

9. Voir, par exemple, RIC. 622-623a.

10. ZOSIME, *Histoire nouvelle*, livre 2, I-VII.

11. SÜETONE, *Vie des douze Césars*, chapitre XXI.

12. Voir RIC. 7-10.

13. RIC. 12-14 et 158.

14. RIC. 15-16 et 159.

15. RIC. 224 et 264.

16. RIC. 116 et 200.

17. RIC. 19-20 et 160.

18. RIC. 21-22 et 161.

19. *Histoire Auguste, Vie des Gordiens* 33, 1-3, traduction A. CHASTAGNOL, Paris, éd. Laffont (coll. Bouquins), 1994.

20. Cette mosaïque peut être admirée à Rome, au Musée Borghese.

monnaie postérieure de dix ans, frappée au nom du jeune César Valérien. Celle-ci, à la légende IOVI CRESCENTI, représente Jupiter enfant sur le dos de la chèvre Amalthée²¹. Elle nous rappelle la légende selon laquelle Jupiter aurait été confié aux soins de cette chèvre afin d'échapper au courroux de Saturne, son père, qui dévorait ses propres enfants. L'association de la chèvre à la figure du jeune empereur doit peut-être être interprétée comme un hommage à Jupiter, à qui l'on demandait d'accorder sa protection à cet enfant (âgé d'à peine dix ans à l'époque) que son père croyait certainement promis à une destinée glorieuse. Elle fait également référence à la quatrième églogue de Virgile, qui annonçait la venue d'un enfant porteur d'espoir et de renouveau.

Le type central de la seconde émission est le temple de Rome²². Ce temple, décastyle, avait été construit par Hadrien en 121. C'était là qu'avaient lieu chaque année les cérémonies liées à l'anniversaire de la ville. La pièce ne représente que six des dix colonnes du temple. Elle a comme légende de revers SAECVLVM NOVVM, ce qui confirme la confusion entre fête anniversaire et jeux séculaires. Les autres motifs de cette émission sont le cippe²³ et l'éléphant²⁴. Le cippe était une petite colonne carrée portant une inscription. Son objectif était de marquer un événement particulier. Les émissions d'Auguste et de Domitien réalisées à l'occasion de leurs jeux séculaires respectifs font abondamment référence au cippe. Il est donc normal que l'émission de Philippe reprenne ce type populaire.

Des pièces portant le cippe au revers ont été frappées au nom des trois membres de la famille impériale. Elles sont datées du troisième consulat de Philippe I et du deuxième de Philippe II, tandis que le cippe au nom d'Otacilie est anépigraphé. Deux types de légendes ornent le revers de ces pièces. MILIARIVM SAECVLVM (déjà mentionné) précise que l'émission rentre dans le cadre du millénaire de la Ville. SAECVLARES AVGG, par contre, rentre dans le cadre de la célébration des jeux séculaires. Le dernier type de cette émission est l'éléphant. Symbole de longévité et d'invincibilité, il était normal que cet animal soit accompagné de la légende AETERNITAS AVGG (l'éternité des Augustes), souhaitée à la Ville à l'occasion de son jubilé.

Cette seconde émission eut un plus grand impact que la première sur le reste de l'Empire romain. L'atelier d'Antioche, en effet, qui frappait lui aussi des antoniniens depuis le règne de Gordien III, frappa des pièces à la légende SAECVLVM NOVVM et AETERNITAS AVGG, ainsi qu'un type au lion²⁵. Sans doute était-il plus important de rappeler aux légionnaires et aux habitants de l'Empire la *renovatio temporum*, l'éternité et la force de l'Empire que de leur donner l'image de jeux auxquels ils n'avaient pas assisté.

Ces deux émissions monétaires furent probablement frappées jusqu'au 20 avril 249. A cette date, elles furent remplacées par des types plus martiaux appelant à la fidélité des armées face aux insurrections de Pacatien, Jotapien et du futur Trajan Dèce.

CONCLUSION

Ces deux émissions nous donnent une bonne illustration de la fonction de propagande que remplissait la monnaie à cette époque où l'alphabétisation et les mass media étaient nettement moins répandus qu'à l'heure actuelle. Les types employés invitent les habitants à se réjouir de la pérennité de la Ville et d'un nouvel Age d'or. Peut-être même annonçaient-ils les jeux, plus sûrement que ne l'auraient fait des affiches, si l'on imagine que la frappe des pièces du bestiaire commença le 1 janvier 248...

21. Voir RIC. 14.

22. RIC. 25 et 163.

23. RIC. 24, 117, 163, 199, 202, 225 et 265.

24. RIC. 58 et 167.

25. Voir OVARI, *Philippus antiochai veretu antoninianusairol*, dans *Numizmatikai Kilizny*, 1989-90, p. 41-48, 10A-12B, 45A-47B et 50A-53B.

QUINTILLE À TRAVERS LES SOURCES ANTIQUES ET SON MONNAYAGE

Jean-Claude THIRY

Quintille est considéré comme un empereur mineur dont le très court passage à la tête de l'empire romain s'est posé comme une période de transition entre les règnes de Claude II le Gothique et d'Aurélien.

Nous savons par un milliaire trouvé en Sardaigne¹ qu'il a été gouverneur de cette île.

Dédiée à l'empereur Claude II, cette inscription est datée de 268² et fait référence à la réparation d'une route en Sardaigne par Quintille alors qualifié de procurateur (gouverneur).

M(ilia) p(assuum) CXVIII / d(omino) n(ostro) Imp(eratori) Ca(es)ari M(arco) Aurelio / Claudio P(io) Felici / Invictofis} Augg(usto) (!) / pontifici maxi{/xi}mo tr(i)b(unicia) pot(estate) p(atri) p(atricia) / proco(n)s(uli) viam q(u)a e duc(it) a Kar(alibus) Olb(iae) ve/tust{f}(ate) corr(uptam) rest(ituit) cur(ante) / M(arco) Aurelio Quintill(um) proc(uratore) suo / e(gregio) v(iro)
AE 1984, 0446

Milliers de pas : 119. A notre seigneur l'Empereur César Marcus Aurélius Claude, pieux, heureux, invincibles Augustes (sic), grand pontife, en sa (1ère) puissance tribunicienne, père de la patrie, proconsul. Il a restauré la route de Carales à Olbia dégradée de vétusté, par les soins de Marcus Aurelius Quintillus, son procurateur, personnage distingué.

Claude II lui confie ensuite le commandement d'une colonne volante destinée à protéger l'Italie du Nord des incursions germaniques. Il se trouve dans cette région (à Aquilée ?)³ lorsqu'il apprend la mort de son frère Claude terrassé par la peste à Sirmium au début de l'année 270. Il est directement reconnu par les soldats puis par le Sénat à Rome.

Nous avons relevé deux inscriptions qui lui sont alors dédiées après son avènement⁴ :

a) avec sa titulature complète sur une borne milliaire découverte près de Tagremart en Maurétanie césarienne :

Imp(eratori) Ca(es)ari M(arco) Au(re)lio Claudio Quinti(l)lo invic(to) pio felici Aug(usto), / pont(ifici) maxi(mo, trib(unicia) potes(tate), p(at)ri) patriae, a coh(orte) Breuc(orum). / M(illia) p(assuum) IIII.
ILS 573, CIL VIII, 22598

A l'Empereur César Marcus Aurélius Claudius Quintillus, invincible, pieux et heureux Auguste, grand pontife, (revêtu de la) puissance tribunicienne, père de la patrie, (borne mise en place par) la cohortedes Breuques. Quatre milles (depuis la cité la plus proche).

b) une autre présentant des vœux de santé et de victoire pour l'empereur a été découverte à Ossi en Sardaigne :

Pro saluate et / [in]columitate et victo/[ria] / d(omini) n(ostri) (I)mp(eratoris) Caes(aris) M(arco) Quin/[till]o Felici Invicto / [ponti]fici maximo / [tribuniciae] pot[est]atis
CIL X, L Sard 238

¹ Milliaire trouvé à Mores, province de Sassari

² 1ère puissance tribunicienne de Claude II

³ M. Besnie, Histoire Romaine, L'empire romain de l'avènement des Sévères au concile de Nicée, T. IV-1, p. 229, Paris 1937

⁴ Une troisième inscription dont nous n'avons pas retrouvé la trace pourrait exister.

Elle précierait notamment que Quintille est bien le frère de Claude II, renseignement de Jean-Marc Doyen,

Pour le bien-être et la bonne conservation de la santé et la victoire de notre seigneur l'Empereur César, à Marcus Quintillus heureux, invincible, grand pontife, (revêtu de la) puissance tribunicienne...

On notera que ces deux inscriptions ne mentionnent pas de consulat. Habituellement, cette titulature vient après l'évocation de la puissance tribunicienne. S'il est anormal de ne pas retrouver la titulature « cos » sur l'inscription ILS 573, il est très probable qu'elle ne figure pas sur ILS 238 parce que l'inscription est incomplète.

Les sources littéraires

Il n'existe pas de source littéraire contemporaine et seuls quelques auteurs tardifs évoquent son règne de façon superficielle et parfois contradictoire. Ces écrits ne nous ont laissé que de maigres informations à propos de son avènement, de son comportement à la tête de l'empire, de la durée du règne et des circonstances de sa mort.

Sources utilisables

L'Histoire Auguste⁵ ou Scriptores Historiae Augustae⁶

C'est l'ouvrage le plus énigmatique que nous a légué l'antiquité. Il débute avec la Vie d'Hadrien en 117 et se termine à la mort de Numérien en 285. La partie traitant de la période de 240 à 260 a disparu. La Chronique de Dexippe, les Césars d'Aurélius Victor, le Bréviaire d'Eutrope, l'Histoire impériale d'Enmann et celle de Saint Jérôme sont les sources utilisées pour la rédaction de l'H.A. On situe la rédaction de l'œuvre à l'extrême fin du IV^e siècle⁷.

Eutrope

Sénateur d'origine orientale (?), il a écrit un abrégé (Breviarium) d'histoire romaine depuis les origines jusqu'au règne de Valens en 369 ou 370. Eutrope a rédigé son œuvre une dizaine d'années après l'ouvrage d'Aurélius Victor dont il s'est inspiré à maintes reprises. De nombreuses erreurs de transcription sont communes à Eutrope et à l'H.A. prouvant ainsi certaines ponctions dans l'œuvre la plus ancienne.

Le Chronographe de 354

C'est un manuscrit découvert en 1620 dont le nom a été choisi par Th. Mommsen. La première partie est un véritable calendrier païen qui donne les fastes romains de l'année et les sept jours de la semaine avec leurs propriétés astrologiques. La seconde partie se compose de pièces moins uniformes. Trois d'entre elles sont d'essence profane : les fastes consulaires, le catalogue des préfets de la Ville et une description de Rome. Toutes les autres pièces sont chrétiennes. C'est un almanach d'un usage courant destiné à un grand personnage qui vivait à Rome sous Constance II.

L'Epitome de Caesaribus

C'est l'abrégé d'un auteur anonyme que l'on qualifie de pseudo - Aurelius Victor. Sa rédaction se termine à la mort de Théodose et peut se situer après 395 et ce jusqu'au début du Ve siècle. L'œuvre comporte des parallélismes avec l'H.A. qui s'expliquent par leurs sources communes.

5 En abrégé, H.A.

6 En abrégé, S.H.A.

7 H. Dessau, *Wochenschrift für klassische Philologie*, 1918, p.389-393, date l'H.A. de la dernière décennie IV^e siècle, soit entre 390 et 400. A. Chastagnol, *Histoire Auguste, Les empereurs romains des II^e et III^e siècles*, p.398-399, Paris 1994.

Saint Jérôme

Il a traduit la Chronique d'Eusèbe en latin en y ajoutant des éléments empruntés principalement à Eutrope et éventuellement à l'Histoire impériale d'Enmann. Saint Jérôme a prolongé jusqu'en 378 l'œuvre d'Eusèbe qui ne dépassait pas l'année 325. Il n'a pas utilisé Aurélius Victor car il n'en possédait l'œuvre pas mais il s'est inspiré d'Eutrope.

Il a aussi probablement servi de source à l'auteur de l'H.A.

Orose

Historien et apologiste chrétien, né au Portugal entre 380 et 390. Il écrivit une « Histoire contre les païens » en 7 livres vers 418. C'était en fait une histoire universelle au service d'une démonstration et d'un plaidoyer pour la chrétienté. La Chronique d'Eusèbe, traduite et prolongée par Jérôme, lui en a fourni le cadre chronologique. Il l'a complétée avec les histoires de Justin, Florus, Tite-Live, Suetone, Eutrope et bien d'autres.

Jean Malalas

Auteur byzantin (490-570) d'une chronique qui relate l'histoire d'Adam jusque 563. Il nous renseigne notamment sur l'âge qu'avaient Claude II et Quintille lors de leur avènement. Cette oeuvre fut imitée et adaptée par le moine Jean d'Antioche lequel composa une *Historia chronike* d'Adam jusqu'à la mort de Phocas en 610.

Zozime

Il a rédigé en grec et en 6 livres une « Histoire Nouvelle » dont on situe la rédaction sous Anastase I entre 498 et 518. Le premier livre débute avec le règne d'Auguste jusque celui de Dioclétien. Le dernier se termine avec les événements de l'été 410 qui précèdent l'entrée d'Alaric dans Rome. Il a suivi 3 sources, une première non identifiée, puis Eunape et enfin Olympiodore de Thèbes

Zonaras

Chroniqueur byzantin du XII^{ème} siècle, il écrivit *l'Epitome ton istorion*, la meilleure chronique byzantine tant pour la forme que le contenu qui fut largement utilisée au moyen-âge. C'est la chronique du monde depuis la création jusque l'accession de Jean Comnène en 1118. Elle est particulièrement précieuse pour ses passages qui forment les derniers livres de Dion Cassius.

Les sources qui ont probablement évoqué Quintille

Aurelius Victor

C'est l'auteur du « Livre des Césars » (*Liber de Caesaribus*). Cet abrégé est repris dans les manuscrits sous le titre de *Aurelii Victoris Historiae abbreviatae*. L'œuvre retrace l'histoire de l'empire romain d'Auguste jusqu'à la fin de sa rédaction sous Constance II en 360. Cette œuvre a servi de source à l'auteur de l'H.A. qui y puisa maints renseignements. Plutôt qu'omise par l'abrégiateur, une partie semble perdue. Elle devait traiter de la fin du règne de Claude II, de celui de Quintille et des premiers actes d'Aurélien.

Dexippe

Publius Herrenius Dexippus est un notable d'Athènes qui a écrit une Histoire (ou Chronique) en grec constituant une suite à celle d'Hérodien. Elle débute à la proclamation de Gordien III en 238 jusque l'avènement d'Aurélien en 270. A l'exception de quelques maigres fragments, cette œuvre est perdue. Elle a servi à l'auteur de l'H.A. qui la cite de nombreuses fois, notamment lorsqu'elle fait allusion à la mort de Quintille dans la Vie de Claude II.

L'Histoire impériale d'Enmann

Il n'existe aucune trace physique ni même aucune preuve réelle de son existence. En 1884, à la suite de nombreux rapprochements et emprunts parfois erronés constatés chez les abrégiateurs et dans l'H.A., Enmann a émis l'hypothèse qu'il a dû exister une histoire romaine écrite vers 350 qui aurait constitué la source latine commune. Aurelius Victor, Eutrope ainsi que l'H.A. y auraient eu recours à certains passages.

Festus

Cet auteur a écrit un abrégé (*Breviarium*) vers 369 complété par une liste des provinces de l'empire. Cet ouvrage a été connu de l'auteur de l'H.A.

Eusèbe de Césarée (ca 265-av. 341)

Il a rédigé notamment une première version de son Histoire de l'Église en se basant sur les tableaux synoptiques de ses *Chronikoi Kanones* qui pour l'ère chrétienne permettaient d'établir un rapprochement entre les listes de successions épiscopales, le synchronisme des épiscopats et des règnes impériaux. C'est dans ce cadre chronologique qu'Eusèbe a prélevé certains passages chez les auteurs anciens.

Eunape de Sardes

Sophiste païen grec, philosophe et historien, il vécut de 349 à ca. 414. Eunape est l'auteur d'une « Histoire » qui débute en 270 à la mort de Claude II. La première édition s'arrêterait selon les différents avis des spécialistes en 378, 380, 392 ou en 395. Cette œuvre est perdue mais certains passages, qui nous sont connus pour avoir été repris par Zozime dans son *epitome*, montrent que Eunape écrivit plutôt une propagande païenne en guise d'histoire.

Précisions littéraires sur Quintille

Origine et parenté avec Claude II

Eutrope, Zozime mentionnent Quintille comme frère de Claude. L'H.A. ajoute qu'il est également celui de Crispus. Ce dernier, personnage très probablement inventé pour la circonstance, est présenté comme le père de Claudia. Cette dernière serait la mère du César Constance Chlore et la grand-mère de Constantin le Grand⁸. Claude n'aurait pas de fils mais Quintille en aurait eu deux. (S.H.A. Claude, XIII, 8)

⁸ S.H.A. Claude, XIII, 2

La Vie de Claude est censée avoir été écrite alors que Constance Chlore est associé à la tétrarchie. A partir de 310, la propagande de Constantin tente de prouver que sa famille descend de Claude II. Le Panégyrique de 310 et ILS 702 précisent même que Constance Chlore et Constantin seraient respectivement le fils et le petit-fils de Claude et non de Crispus.

Eutrope

VII, p. 157 « Après lui (Claude), Quintillus, frère de Claude... »

Zozime

XLVII, p. 42 « Après que, Quintillus, qui était le frère de Claude... »

S.H.A.

Claude, XIII, 2 « Claude, Quintillus et Crispus étaient frères. »

S.H.A.

Aurélien, II, 1 « Depuis les deux Philippes, jusqu'au divin Claude et à son frère Quintillus... »

S.H.A.

Aurélien, XVI, 1 « Donc Aurélien...jouit d'un tel rayonnement au temps de Claude qu'après la mort de ce dernier et l'assassinat de son frère Quintillus...»

S.H.A

Aurélien,XXXVII,5 «...,lorsque le frère de Claude, Quintillus... »

Avènement

Quand il apprit la mort de Claude, Quintille était chargé de protéger le nord de l'Italie contre les incursions des barbares (S.H.A. Aur.XXXVII, 5). Il était probablement commandant de garnison⁹. Il fut reconnu immédiatement comme empereur par les soldats de l'armée des Alpes que Claude lui avait confiée puis par les troupes stationnées à Sirmium.

Eutrope précise qu'il fut élu à l'unanimité des soldats, puis proclamé Auguste par l'unanimité du Sénat. Il est mis l'accent sur le fait d'une part qu'il fut proclamé et d'autre part sur le consensus qui permit sa désignation.

Zonaras relate que Claude sur son lit de mort à Sirmium, après avoir consulté ses généraux, désigna Aurélien comme empereur mais que le Sénat et les soldats en décidèrent autrement. Aurélien était alors absent, il se trouvait en Mésie où il repoussait des bandes de Goths qui tentaient d'envahir la région.

Eutrope,

Breviarium, lib. IX,viii [...] « fut élu empereur par l'unanimité des soldats¹⁰, [...]. », « Proclamé Auguste par l'unanimité du sénat..... »

Zozime

XLVII, 1, p. 42 « Après que Quintillus eut été proclamé empereur »

S.H.A.

Claude XII, 3 « Tandis qu'il (Claude) s'élevait vers les cieux et les astres, son frère Quintillus [.....] assumait l'empire qui lui fut conféré d'un avis unanime [...] »

S.H.A.

Aurélien XXXVII,5 « ...lorsque le frère de Claude, Quintillus.....apprit la mort de Claude, il s'empara du pouvoir impérial »

Zonaras 12.26

« ...mais le Sénat apprenant la mort de Claude proclama Quintillianus (sic) empereur. »

Jérome

Chronica s.a. 271 « ...acclamé par le Sénat.. »

Malalas, Chronographia 12 Il avait 40 ans.

⁹ Le terme *praesidium* employé par l'H.A. désigne plus spécialement un détachement, une garnison ou encore un poste militaire, F. Gaffiot, dictionnaire Latin-Français, p. 1226, Paris 1934.

¹⁰ L'armée des Alpes que Claude lui avait confiée

Qualités de l'empereur

Les passages sont unanimes pour vanter les vertus de Quintille qui seraient au moins égales voire supérieures à celles de Claude. Le nouvel empereur montre aussi des aptitudes de chef, adepte de la discipline dans ses armées (S.H.A., Claude, XII, 5).

Eutrope,

Breviarium, lib.IX,VIII « : c'était un homme d'une modération et d'une affabilité incomparables, qui méritait d'être égalé ou préféré à son frère. »

S.H.A.

Claude, XII,5 Il fut assassiné « pour s'être montré énergique et sévère à l'égard de ses soldats, ce qui laissait présager qu'il serait un bon prince »

Orose

Brevarium 9.12 « le seul empereur romain supérieur à Claude »

Le règne

Pendant son règne de courte durée, il n'a laissé aucun souvenir qui ait retenu l'attention des auteurs anciens.

H.A.

Claude,XII, 5 « [...] quant à Quintillus la brièveté de son règne l'empêcha d'entreprendre aucune action digne d'un empereur »

Zozime

XLVIII,1 « sans rien faire qui soit digne de mémoire »

Circonstances de la mort

Quintille semble être resté confiné dans le nord de l'Italie, dans les environs de Milan et d'Aquilée, continuant probablement sa mission de défense qu'il remplissait avant son avènement. Comme il n'avait ni le prestige militaire de Claude ni d'Aurélien qui appartenaient tous deux à l'Etat-major des généraux illyriens¹¹, sa position restait précaire vis-à-vis des armées. De plus, il négligea d'assurer sa popularité auprès de l'armée du Danube dont le penchant se portait naturellement vers Aurélien. Il manifesta malgré tout un peu d'intérêt envers les forces danubiennes en frappant à Milan un antoninien portant au revers la légende Pannoniae¹². L'impact de cette mesure fut insuffisant et quand Aurélien revint à Sirmium, les troupes stationnées dans cette ville se rallièrent à lui et le proclamèrent empereur. A partir de ce moment, Quintille avait perdu l'empire.

La thèse du suicide est défendue par l'H.A (Aur.XXXVII, 6) et par Zozime mais d'après les autres sources, il fut assassiné. Le Chronographe de 354 ainsi que St Jérôme précisent que l'assassinat eut lieu à Aquilée.

L'H.A. (Aur.XXXVII,5) ajoute qu'apprenant la prise de pouvoir d'Aurélien, toute l'armée l'abandonna.

S.H.A. Claude XII 5,6 «... Il fut assassiné de la même manière que Galba et Pertinax.

Dexippe pour sa part ne dit pas que Claudius [Quintillus] fut tué mais seulement qu'il mourut, sans toutefois faire allusion à une maladie, ce qui semble montrer qu'il était dans le doute. »

S.H.A. Aurélien, XVI,1 «au temps de Claude qu'après la mort de ce dernier et l'assassinat de son frère Quintillus » S.H.A. Aurélien, XXXVII,6 « ...il s'ouvrit les veines

¹¹ L'Illyrie fournit la plupart des cadres militaires pendant la plus grande partie du III^e siècle.

¹² Cinq exemplaires sont connus et proviennent tous du même coin de droit. RIC V/1, 60, 61.

Zozime XLVII,1 et mourut au vingtième jour de son règne. »
« Un de ses médecins lui coupa une veine et laissa couler le sang jusqu'à épuisement complet. »

Eutrope

Breviarium, lib.IX,VIII « ...il fut tué le 17ème jour de son règne. »

Saint Jérôme (d'après) Assassiné à Aquilée

Chronographe de 354 Assassiné à Aquilée

Epitome sur les Césars

« de Caesaribus »

pseudo-Aurelius Victor Assassiné par des militaires

Durée du règne

En précisant 77 jours de règne, le Chronographe de 354 est certainement le plus proche de la vérité. Le volume des émissions monétaires et en particulier celui de l'atelier de Rome ne permet pas de croire à un règne de 17 jours. L'erreur provient très certainement de l'annotation incorrecte lors de copies de 17 pour 77 = OZ pour IZ.

C'est probablement Dexippe qui est à l'origine de cette erreur qui se serait propagée par l'Histoire impériale d'Enmann. Le Chronographe de 354 a sûrement repris la version originale qui fut transformée par Zozime en « quelques mois » et modifiée en vingtième jour par l'H.A.

S.H.A. Claude XII,5

Indication dérivant de Dexippe.

« Car au dix-septième jour de son gouvernement [...] il fut assassiné ... »

S.H.A. Aur. XXXVII, 6 «... mourut au vingtième jour de son règne »

Eutrope

Breviarium, lib.IX,VIII «... il fut tué le dix-septième jour de son règne. » Zonaras 12,26 17 jours

Saint Jérôme 17 jours

Chronographe de 354 77 jours

Zozime

XLVII,1 « n'eut vécu que quelques mois »

Pour situer le règne de Quintille, il faut retourner à la prise de pouvoir de Claude II laquelle dépend bien entendu de la mort de Gallien.

Selon l'H.A.(Claude IV,2), Claude prend la pourpre le 9 des Calendes d'avril, soit le 24 mars 268. Les papyri d'Oxyrhynchus¹³ mentionnent le début de la première année du règne de Claude II après le 29 août 268.

Une inscription découverte à Aquincum en Pannonie inférieure pourrait être de première importance pour situer la prise de pouvoir de Claude¹⁴. Elle concerne le rétablissement des bains publics qui auraient été remis à la disposition de la légio II Adiutrix Claudiana le *pridie* (la veille) des Calendes de juillet (le 30 juin) sous les consulats de Paternus II et de Marianus¹⁵. Donc avant le 30 juin 268, la légio II Adiutrix aurait déjà reçu le surnom de Claudiana.¹⁶

Cette interprétation est repoussée par Michel Christol¹⁷ puis par Hélène Huvelin¹⁸, pour qui l'inscription rappellerait plutôt la date à laquelle la réparation des thermes fut ordonnée et non pas le jour de l'inauguration des bains.

¹³ J.R. Rea, Corn Dole Archive, The Oxyrhynchus papyri, XL, 1972, p. 15-19.

¹⁴ CIL III, 3525 = 10492 ; ILS 2457

¹⁵ Consuls éponymes de 268

¹⁶ A. Alföldi, Eine neue Angabe zur Geschichte des Jahres 268 aus Aquincum, Budapest Régiségei, 13, 1943, pp. 489-93.

W. Kuhoff, Herrschertum und Reichskrise, Die Regierung der römischen Kaiser Valerianus und Gallienus (253-268 n. Chr.), Bochum 1979.

Jean-Marc Doyen, L'atelier de Milan, Recherches sur la chronologie et la politique monétaire des empereurs Valérien et Gallien, p. 433-34, thèse de doctorat inédite, Université Catholique de Louvain. J. Fitz, La Pannonie sous Gallien, p. 15 Latomus, Bruxelles 1976.

¹⁷ M. Christol, Les règnes de Valérien et de Gallien (253-268), p. 824, note 108, ANRW 1975. Il reprend une opinion déjà exprimée par J. Rea, op. cit. p.19 note 7.

¹⁸ H. Huvelin, Chronologie du règne de Claude le Gothique, p. 318, Quaderni ticinesi di numismatica e antichità classiche XXI, 1992

Huvelin a revu la chronologie du règne de Claude s'appuyant sur la date d'enfouissement à Augst (juillet/août 268) des dernières monnaies d'Auréolus frappées à Milan¹⁹. Elle en conclut que Claude aurait pris le pouvoir au printemps 268²⁰. Le monnayage de Claude ne mentionne que deux puissances tribunicienes et un seul consulat (*PM TRP II COS*)²¹. Comme les puissances tribunicienes sont renouvelées tous les 10 décembre et les consulats tous les 1er janvier l'itération reprise sur les monnaies indiquerait que le règne aurait pris fin au plus tard le 9 décembre 269. Cependant, plusieurs inscriptions précisent que Claude fut revêtu d'une troisième puissance tribunicienne et d'un second consulat (*TRP III COS II*)²². D'autres par contre ne mentionnent qu'une troisième puissance tribunicienne (*TRP III*)²³. Ces itérations nous conduisent au début de l'année 270 qui pourrait être la date d'avènement de Quintille dont le règne se prolongerait alors jusque vers la fin du mois de mars 270.

Le monnayage

Le monnayage impérial de Quintille a été frappé dans 4 ateliers : Rome, Milan, Siscia et Cyzique. La Syrie est alors sous le contrôle de Zénobie et de Vabalathe lesquels ne semblent pas avoir reconnu Quintille après la mort de Claude. L'atelier d'Antioche sera donc fermé à la fin du règne de Claude pour ne rouvrir que sous Aurélien et frapper les nombreuses séries aux têtes de Vabalathe sur l'avers et d'Aurélien sur le revers.

Les hôtels monétaires ont produit essentiellement des antoniniens de billon et Milan semble être le seul atelier à avoir frappé de l'or. Cette émission correspond certainement au donativum distribué lors de l'avènement. A cette époque, la distribution d'or ne se faisait que dans les villes où l'empereur se trouvait. Par conséquent l'absence de monnaies d'or dans la production des trois autres ateliers s'explique probablement par le fait que Quintille ne s'y est jamais rendu et n'a donc pu y faire de distributions liées à son Adventus.

L'atelier de Rome

Dans l'Urbs, on constate un enchaînement dans le monnayage à partir de la dernière émission de Claude, en passant par les émissions de Quintille et jusqu'aux premières séries d'Aurélien, avant la fermeture de l'atelier. A l'exception des revers datés, les autres types sont repris systématiquement. Les effigies des trois empereurs sont souvent très proches à tel point qu'il est parfois mal aisé de les attribuer lorsque la légende est illisible²⁴. Quintille reprend tous les revers de Claude, à une exception près, le remplacement dans l'officine Δ du revers *PM TR P II COS PP* par *CONCORDIA AVG* lequel se retrouvera également chez Aurélien.

La production se scinde en deux émissions, la première avec marque à l'exergue (Claude termine par une série semblable), la seconde avec marque dans le champ.

La titulature est toujours du type le plus long : *IMP C M AVR CL QVINTILLVS AVG*. Les bustes drapés et cuirassés 3/4 avant sont les plus répandus suivis de peu par les mêmes vus de 3/4 arrière. Il existe également, mais en quantité plus limitée, des cuirassés 3/4 avant et arrière et des têtes radiées avec pan de draperie sur l'épaule gauche.

19 M. Weder, Der Bachofensche Münzschatz (Augst 1884), Jahresberichte aus Augst und Kaiseraugst, 1990, pp. 53-72.

20 Confirmant ainsi les données de l'H.A.

21 RIC V/1, Rome 10/11

22 CIL VIII 4876 = ILS 571 (Thubursicum de Numidie), CIL II 3834 (Sagonte en Tarraconaise), CIL II 316

23 CIL II 1672 (Martos en Bétique), CIL III 3521 (Aquincum). Cette dernière est géographiquement la plus proche de la zone d'influence de Quintille.

24 Claude II (fig.1) - Quintille (fig.2) - Aurélien (fig.3)

Illustration de la continuité des revers sous les trois empereurs.

Claude II, dernière émission	Quintille	Aurélien, première émission
IMP CLAVDIVS AVG	IMP C M AVR CL QVINTILLVS AVG	IMP CL DOM AVRELIANVS AVG
Marques en exergue	Marques en exergue puis dans le champ	Marques en exergue ou dans le champ
Off.		
A PAX AVGVSTI	PAX AVGVSTI	PAX AVGVSTI (fig. 3)
B VIRTVS AVG	VIRTVS AVG (fig. 4)	VIRTVS AVG
Γ VICTORIA AVG	VICTORIA AVG	VICTORIA AVG
Δ TR P II COS PP	CONCORDIA AVG (fig. 2)	CONCORDIA AVG ANNOVA AVG
ε FIDES MILITVM	FIDES MILITVM	FIDES MILITVM
S PROVIDENT AVG (fig. 1)	FIDES MILITVM	FIDES MILITVM
	PROVID AVG	
Z FORTVNA REDVX	FORTVNA REDVX	FORTVNA REDVX
H APOLLINI CONS	APOLLINI CONS	APOLLINI CONS
N AETERNIT AVG	AETERNIT AVG	AETERNIT AVG
X MARTI PACIFERO		
	MARTI PACIF	MARTI PACIF
XI SECVRIT AVG	SECVRIT AVG	SECVRIT AVG
XII LAETITIA AVG	LAETITIA AVG	LAETITIA AVG



(fig. 1)



(fig. 2)



(fig. 3)



(fig. 4)

L'atelier de Milan

On dénombre 9 aurei frappés dans l'atelier de la plaine padane²⁵. Deux légendes de droit sont combinées avec trois revers. Comme toujours, dans le contexte d'une prise de pouvoir, les revers insistent sur le ralliement autour de la personne de l'empereur en exhortant les soldats à la Fidélité et les armées à la Concorde.

Nous connaissons les types d'aurei suivants :

IMP C M AVR QVINTILLVS

IMP • C • M • AVR • QVINTILLVS • AVG

IMP • C • M • AVR • QVINTILLVS • AVG

FIDES MILIT - / - // S

CONCORD EXERC - / - // T

FIDES EXERCITI - - / - // -

²⁵ Six des neuf exemplaires connus proviennent d'un trésor découvert en mer Méditerranée. H. Huvelin, Trésor d'un navire romain trouvé en Méditerranée, RN, 1958, p. 70-104 et aussi H. Huvelin et J.Lafaurie, Trésor d'un navire romain trouvé en Méditerranée, Nouvelles découvertes, RN 1980, p. 75-105

Première émission d'antoniniens

Comme déjà sous Gallien puis sous Claude, l'atelier frappe dans trois officines, P(rima), S(ecunda) et T(ertia).

A son avènement, Quintille frappe une faible série à titulature longue *IMP C M AVR CL QVINTILLVS AVG* avec des bustes drapés, cuirassés vus de 3/4 arrière. Elle reprend tous les revers de la dernière émission de Claude sauf *MARTI PAC*. Une signature se trouve en exergue sur 50% des revers.

Deuxième émission

Elle est de loin la plus prolifique et ne présente qu'une seule légende de droit *IMP QVINTILLVS AVG* laquelle est exceptionnellement ponctuée. Les bustes se présentent toujours drapés, cuirassés vus de 3/4 arrière. Les marques d'officine manquent exceptionnellement et les césures de légendes sont très nombreuses. Cette émission emprunte les mêmes revers que l'émission précédente avec plusieurs petites variantes de légende.

Troisième émission

De nouveaux types de revers apparaissent : les deux types de *PAX AVG* qui sont empruntés aux deuxième et troisième émissions de Claude et *PANNONIAE* qui sera repris par Aurélien lors de sa première émission.

Quintille

Officines	Emission I	Emission II	Emission III
	<i>IMP C M AVR QVINTILLVS AVG</i>	<i>IMP QVINTILLVS AVG</i>	<i>IMP QVINTILLVS AVG</i>
P	DIANA LVCIF MARTI PACIF (?)	DIANA LVCIF (fig.5) MARTI PAC MARTI PACI ->	PAX AVG (debout) MARTI PACIFERO -> (?)
S	FORTVNAE RED FIDES MILIT	FORTVNAE RED -> FIDES MILIT ->	-> (?) -> (?) FIDES EXERCITI
T	PROVID AVG CONCORD EXER (1 ens.) CONCOR DEXER (2 ens.)	PROVID AVG CONCORD EXER (1 ens.) -> CONCO EXER (1 ens.) -> CONCORD EXER (2 ens.) ->	PAX AVG (marchant) -> (?) -> (?) -> (?) PANNONIAE



(fig. 5)

SISCIA

Première émission

L'atelier pannonien émet une première série avec la longue titulature *IMP C M AVR CL QVINTILLVS AVG* combinée à 7 types de revers empruntés à la dernière émission de Claude. La production est assurée par 4 officines, P, S, T, Q, cette dernière n'étant réservée qu'au seul type *VBERITAS AVG*.

Deuxième émission

Cette série voit la titulature se raccourcir légèrement en *IMP C M AVR QVINTILLVS AVG* d'où disparaissent les types *LAETITIA AVG*, *LIBERTAS AVG* et le rarissime *VICTORIA AVG*. Trois officines (P, T, Q) frappent chacune un seul revers et l'officine S en émet deux.

	Emission I	Emission II
Officines	IMP C M AVR CL QVINTILLVS AVG	IMP C M AVR QVINTILLVS AVG
P	LAETITIA AVG	
P	TEMPORVM FELI	TEMPORVM FELI
S	LAETITIA AVG	LAETITIA AVG
S	LIBERTAS AVG	
S	LIBERTAS AVG	LIBERTAS AVG
S	VICTORIA AVG	
T	PROVIDEN AVG	PROVIDEN AVG
Q	VBERITAS AVG	VBERITAS AVG (fig. 6)
?	MARS VLTOR	
?	MARTI PACI	



CYZIQUE

Nous ne connaissons que très peu d'antoniniens de Quintille frappés à Cyzique. A l'instar des autres ateliers, une partie des revers (4 types) de la dernière émission de Claude sont repris par Quintille puis par Aurélien. Ce dernier s'adjoint également *FELICI TEMP* emprunté à Claude mais non encore retrouvé chez Quintille.

Le type *VICTORIAE GOTHIC (SPQR)* est évidemment un revers spécifique de Claude et ne se retrouve dans le monnayage de Quintille et d'Aurélien que comme frappe hybride²⁶.

Ces antoniniens ne se rencontrent que très rarement dans les trésors, Canakkale (1 ex.), La Venera (1 ex.), Komin (3 ex.). Paradoxalement, nous n'avons relevé aucune liaison de coins tant de droit que de revers ce qui laisse supposer qu'ils ont quand même dû être frappés en quantité non négligeable.

Légende d'Avers : *IMP QVINTILLVS PF AVG*

²⁶ *Victoriae Gothicae avg - - // SPQR* n'appartient d'ailleurs pas à la troisième et dernière émission de Claude qui n'est pas signée mais à la deuxième.

	Claude, dernière émission	Quintille	Aurélien, première émission
•	FORTVNA REDVX	FORTVNA REDVX	FORTVNA REDVX
••	FIDES MILITVM	FIDES MILITVM (fig. 7)	FIDES MILITVM
	VICTORIA AVG		
	VICTORIAE GOTHIC	VICTORIAE GOTHIC (SPQR) (hyb.)	VICTORIAE GOTHIC (SPQR) (hyb.)
••/•••	VIRTVS AVG		
•••	FELICIT TEMP		FELICIT TEMP
	IOVI CONSERVATORI	IOVI CONSERVATORI	IOVI CONSERVATORI
	VICTOR GERMAN		



(fig. 7)

Les frappes commémoratives au type Claudius divus

Pendant longtemps, le monnayage de cette série posthume a été attribué au règne de Quintille²⁷. A l'issue des dernières études consacrées à ces frappes, il s'avère de plus en plus probable que les monnaies officielles ont été en très grosse majorité voire en totalité frappées dans la première partie du règne d'Aurélien²⁸. Rien cependant ne permet d'affirmer avec certitude que ces frappes n'ont pas débuté sous Quintille et seule une étude minutieuse pourrait peut-être apporter une réponse²⁹.

27 C. H. V. Sutherland, *Roman Coins*, Londres 1974, p. 242

28 R. Bland & A. Burnett, *The Normanby Hoard and other Roman coins hoards*, Londres 1988, p. 144.

29 J.-B. Giard, *Ripostiglio della Venèra, Gordiano III - Quintillo*, Rome 1995, p. 13-16.

PROPOSITION DE CLASSEMENT DES EMISSIONS DE SISCIA SOUS TACITE ET FLORIEN (*)

Philippe GYSEN

Le monnayage de Siscia sous les règnes de Tacite (début déc.275 à fin juin 276) et Florian (début juillet à fin août 276) est loin d'être maîtrisé par la plupart des collectionneurs et des maisons de vente de monnaies. Les antoniniens dont l'exergue porte une lettre PS,T,Q,V,VI sont presque systématiquement attribués à Ticinum. En conséquence, des ateliers comme Cyzique, Serdica et surtout Siscia sont largement lésés. La raison en est que le principal ouvrage de référence - le RIC¹ - est à la limite d'être utilisable tant sont nombreux les manquements et les erreurs, en particulier dans l'attribution des ateliers et ce, aussi bien pour le règne de Tacite que pour ceux de la période qui couvre la fin du 3ème siècle. Si pour les autres règnes, il est généralement possible de contourner la difficulté par l'emploi d'autres ouvrages ou articles de synthèse, les choses en vont autrement pour Tacite et Florian car ici, l'étau se resserre fortement. Les seuls travaux sur la question sont les articles de A. Alföldi², la description des trésors de Maravielle³ et de la Venèra par S. Estiot⁴ et un tableau manuscrit de Voetter repris de Kolb. Grâce à ces trois auteurs, l'attribution exacte des revers à l'atelier montre enfin l'importance de la production de Siscia, seules faisant malheureusement défaut la chronologie et l'organisation des émissions. Cet état de fait nous a amené, dans la mesure de nos moyens, à nous pencher sur cette dernière question.

A. Tacite.

En reprenant le maximum de données accessibles⁵, nous avons cherché s'il était possible de constituer des groupes suffisamment distincts pour être considérés comme des émissions différentes. Le problème est d'autant plus complexe que, contrairement à des ateliers comme Rome ou Ticinum, la plupart des revers sont frappés dans plusieurs - si pas dans les six - officines de l'atelier.

Quels sont les paramètres sur lesquels nous pouvons jouer ? Ils sont au nombre de quatre : Premièrement, il y a les types de bustes : ils se résument à 4 (B1 / B2 et D1 / D2)⁶. Les autres bustes sont exceptionnels et n'ont été émis qu'à l'occasion de fêtes comme les donativa.

Deuxièmement, il y a les légendes d'avvers. Nous verrons qu'elles se limitent à trois. Une 4ème existe mais de façon tout à fait anecdotique.

Ensuite, il y a les légendes de revers : elles, assez nombreuses puisque au nombre de 20 réparties en 25 types.

Et enfin, les marques d'officines : elles sont de 4 types, avec la lettre d'officine soit dans le champ, soit à l'exergue⁷, en présence ou non de la marque de valeur XXI.

Voyons avec le tableau I à deux entrées comment se répartissent nos exemplaires en fonction de leurs légendes d'avvers et avec la présence de XXI dans la signature.

1 P.H. Webb, The Roman Imperial Coinage (RIC), vol. V part I, London 1927, réimpression 1972.

2 A. Alföldi, Siscia : IV. Die Prägungen von Tacitus und Florianus, dans Numizmatikai Közlöny, 1939-1940, pp. 7-22 et Ticinum : le monnayage de l'empereur Tacite dans Quaderni Ticinesi : Numismatica e Antichità Classiche 5, 1976, pp.227-244.

3 S. Estiot : Le trésor de Maravielle (Var), dans Trésors monétaires, V, 1983, p. 9-115.

4 S. Estiot : Ripostiglio della Venèra. Nuovo catalogo illustrato, II/2 Tacito e Floriano, Verona, 1987.

5 Les deux principales sources auxquelles nous avons puisé sont d'une part, le trésor de la Venèra (Estiot) avec respectivement 386 et 219 antoniniens de Tacite et de Florian, et d'autre part, les tableaux qualitatifs de Alföldi (Siscia) principalement de la collection du Musée de Vienne. Nous avons réuni les données de notre fichier reprenant plusieurs centaines de catalogues de vente, en plus des monnaies de trésors tels que Sirmium, Navis Muhlen, Novae, Maravielle, Balkans et les collections Heynen, Piancastelli, et Rolla pour arriver à un total de 777 ex de Tacite et de 521 ex de Florian, c'est-à-dire un échantillon reprenant au moins un exemplaire des combinaisons les plus rares existantes.

6 La nomenclature des bustes la plus répandue provient de E. Besly & R. Bland, dans The Cunetio Treasure, London 1983.

Pour rappel, B1 et B2 sont des bustes radiés et cuirassés à droite, respectivement 3/4 avant et vu de dos alors que D1 et D2 sont des bustes radiés drapés et cuirassés, respectivement 3/4 avant à d. et vu de dos.

7 Il faut ici remarquer que pour chaque revers, ces lettres existent presque toujours au moins à l'exergue (sauf PAX AVGVSTI debout et SPES AVC) et que la position dans le champ ne se présente que lorsque la composition du revers le permet.

Tableau I : Répartition des ex. en fonction du type de signature et la légende d'avers.

	Sans XXI	Avec XXI
IMP CM CLA TACITVS AVG (CLA)	X	
IMP CM CL TACITVS AVG (1)	X	X
IMP CM CL TACITVS P AVG (P)	X	X

On constate d'emblée que la légende CLA n'est jamais combinée avec les marques contenant XXI. Fort de ce renseignement, regardons maintenant comment se répartissent les 25 types de revers en fonction des 5 combinaisons possibles que nous venons de définir. (tableau II)

Tableau II : Répartition des revers en fonction des 5 classes « légende av. / signature »

	Lég. CLA	Lég. 1	Lég. P	Lég. 1 + XXI	Lég. P + XXI
AEQVITAS AVG	X		X		X
ANNONA AVGVSTI	X	X	X	X	X
FELICITAS SAECVLI autel	X	X	X	X	X
FELICITAS SAECVLI corne		X			
LAETITIA AVG	X	X	X	X	X
PAX AVGVSTI debout	X	X	X	X	X
PAX AVGVSTI marchant	X	X	X		X
PROVIDENTIA DEORVM	X	X	X	X	X
ROMAE AETERNAE globe	X	X	X	X	X
ROMAE AETERNAE victoire			X	X	X
VICTORIA AVG	X	X	X		
RESTITVTOR ORBIS	X				
PAX AVG debout	X				
PAX AVG marchant	X				
SPES AVG	X				
PROVIDE(N) AVG		X	X	X	
CONCORDIA MILITVM		X	X	X	X
CONCORD MILIT		X	X	X	X
FELICITAS AVG autel		X		X	
FELICITAS AVG corne		X			
MARTI PACIF		X		X	X
MARS VLTOR		X			
PROVIDEN DEOR		X			
SECVRITAS AVG		X			
TRANQVILLITAS AVG		X			

Que nous montre ce tableau II ?

En ne regardant que les 2 premières colonnes, nous constatons que certains revers (RESTITVTOR ORBIS, SPES AVG et les 2 types PAX AVG) n'existent qu'avec la légende CLA et qu'à l'inverse, il y a une dizaine de revers (les 10 derniers de la colonne Lég.1) qui n'existent jamais avec cette légende CLA et que parmi ceux-ci, les 4 derniers (MARS VLTOR, PROVIDEN DEOR, SECVRITAS AVG et TRANQVILLITAS AVG) n'existent qu'en combinaison avec la légende 1.

Voici donc deux groupes - celui de la colonne Lég.CLA et celui de la colonne Lég.1 - suffisamment

distincts pour que l'on puisse les considérer comme des émissions bien différenciées et les éloigner complètement l'un de l'autre chronologiquement parlant. Pour déterminer maintenant quel est celui qu'il faut placer avant l'autre, il suffit de regarder les revers qui se trouvent dans le règne suivant, à savoir celui de Florien. Or, nous y retrouvons 7 revers parmi les 10 derniers revers du groupe Lég.1 dont CONCORD MILIT, les 2 types FELICITAS AVG, MARTI PACIF, PROVIDE AVG et PROVIDEN DEOR mais aucun des 4 derniers revers du groupe rencontrés avec la légende CLA. Ceci sera notre première hypothèse de travail : nous placerons le groupe CLA en début de règne et le groupe 1 sans XXI en fin de règne.

Nous avons ajouté dans les tableaux qui vont suivre des symboles pour indiquer les revers qui disparaissaient (†) et ceux qui apparaissaient (*) dans les émissions concernées.

Tableau III : positionnement de la 1ère et de la dernière émission.

1. -/P-Q// - ou -//P-VI	(-/P-VI// -) ou -//P-VI
IMP CM CLA TACITVS AVG	IMP CM CL TACITVS AVG
ANNONA AVGVSTI	ANNONA AVGVSTI
FELICITAS SAECVLI autel	FELICITAS SAECVLI autel
LAETITIA AVG	LAETITIA AVG
PAX AVGVSTI debout	PAX AVGVSTI debout
PAX AVGVSTI marchant	PAX AVGVSTI marchant
PROVIDENTIA DEORVM	PROVIDENTIA DEORVM
ROMAE AETERNAE globe	ROMAE AETERNAE globe
AEQVITAS AVG	
VICTORIA AVG	VICTORIA AVG
RESTITVTOR ORBIS †	
PAX AVG debout †	
PAX AVG marchant †	
SPES AVG †	
	PROVIDE(N) AVG
	CONCORDIA MILITVM
	CONCORD MILIT
	MARTI PACIF
	FELICITAS AVG autel
	FELICITAS SAECVLI corne
	FELICITAS AVG corne
	MARS VLTOR
	PROVIDEN DEOR
	SECVRITAS AVG
	TRANQVILLITAS AVG

La suite, reprise dans le tableau IV nous est donnée par le revers VICTORIA AVG () qui n'existe pas en présence de XXI. On peut ainsi faire suivre à la 1ère émission avec CLA, une seconde, également sans XXI mais qui contient les légendes d'avert P et qui englobe les premiers revers de la listes (de AEQVITAS AVG à VICTORIA AVG) mais également quatre nouveaux revers qui apparaissent ici dans cette 2ème émission : CONCORD MILIT, CONCORDIA MILITVM, PROVIDE AVG en plus d'un nouveau type du ROMAE AETERNAE ici avec une victoriolle, type qui vient remplacer le fugace RESTITVTOR ORBIS de même représentation.

Tableau IV : positionnement de la 2ème émission

1. -/P-Q//- ou -/-/P-VI	2. idem	(-/P-VI//) ou -/-/P-VI
IMP CM CLA TACITVS AVG	IMP CM CL TACITVS P AVG	IMP CM CL TACITVS AVG
ANNONA AVGVSTI	ANNONA AVGVSTI	ANNONA AVGVSTI
FELICITAS SAECVLI autel	FELICITAS SAECVLI autel	FELICITAS SAECVLI autel
LAETITIA AVG	LAETITIA AVG	LAETITIA AVG
PAX AVGVSTI debout	PAX AVGVSTI debout	PAX AVGVSTI debout
PAX AVGVSTI marchant	PAX AVGVSTI marchant	PAX AVGVSTI marchant
PROVIDENTIA DEORVM	PROVIDENTIA DEORVM	PROVIDENTIA DEORVM
ROMAE AETERNAE globe	ROMAE AETERNAE globe	ROMAE AETERNAE globe
AEQVITAS AVG	AEQVITAS AVG	
VICTORIA AVG	VICTORIA AVG †	VICTORIA AVG
RESTITVTOR ORBIS †		
PAX AVG debout †		
PAX AVG marchant †		
SPES AVG †		
	* ROMAE AETERNAE victoire	
	* CONCORDIA MILITVM	CONCORDIA MILITVM
	* CONCORD MILIT	CONCORD MILIT
	* PROVIDE AVG	PROVIDE(N) AVG
		MARTI PACIF
		FELICITAS AVG autel
		FELICITAS SAECVLI corne
		FELICITAS AVG corne
		MARS VLTOR
		PROVIDEN DEOR
		SECVRITAS AVG
		TRANQVILLITAS AVG

Il nous reste maintenant à placer le groupe contenant la signature XXI. Ce groupe reprend les 4 derniers revers dont nous venons de parler ainsi que les 8 premiers revers de la liste de la 2ème émission. Deux nouveaux revers FELICITAS AVG (autel) et MARTI PACIF apparaissent, revers que l'on va retrouver dans la dernière émission.

Nous pouvons provisoirement résumer la situation comme suit (tableau V) :

Tableau V : 3ème groupe avec XXI

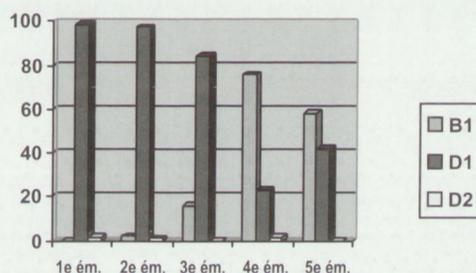
1. -/P-Q//- ou -/-/P-VI	2. idem	3. -/P-VI/XXI ou -/-/XXIP-VI	(-/P-VI//) ou -/-/P-VI
IMP CM CLA TACITVS AVG	IMP CM CL TACITVS P AVG	IMP CM CL TACITVS P AVG	IMP CM CI TACITVS AVG
		IMP CM CL TACITVS AVG	
Total : 13	13	14	19
Exemplaires : 294	104	152	227
Bustes : 0 B1 ; 289 D1 ; 5 D2	2 B1 ; 101 D1 ; 1 D2	73 B1 ; 78 D1 ; 1 D2	132 B1 ; 95 D1 ; 0 D2

Avant d'aller plus avant, analysons les 3 dernières lignes du tableau V où sont reprises les nouvelles données : le total des revers de chaque groupe, le nombre d'exemplaires et enfin, leur ventilation par

type de bustes. Ces données vont nous permettre de savoir s'il faut ou non diviser ce 3ème groupe en deux en ventilant les 2 légendes d'avers P et 1 : pour ce faire, regroupons dans un tableau à deux entrées, les 3 types de bustes en fonction des 5 groupes. Nous constatons une très significative inversion dans la répartition des 2 principaux bustes B1 et D1 dans les groupes 3 et 4. Il est donc nécessaire de scinder ce 3ème groupe en deux : le premier constituant la 3ème émission garde la légende P de l'émission précédente, et le deuxième devenant la 4ème émission avec la légende 1 que l'on retrouvera dans la 5ème et dernière émission. Qui plus est, il existe ainsi une suite logique dans les chiffres comme l'illustre le graphique I qui n'est qu'une transcription du tableau VI.

Tableau VI et graphique I : Répartition en % des différents types de bustes dans les 5 groupes

%	B1	D1	D2
1. CLA	0	98.3	1.7
2. P AVG	1.9	97.1	1.0
3. P AVG / XXI	15.9	84.1	0
4. AVG / XXI	75.6	23.2	1.2
5. AVG	58.2	41.9	0



Remarquons dans la nouvelle 4ème émission, la disparition de certains revers de la 3ème émission (AEQVITASAVG) et création du nouveau revers FELICITAS AVG autel.

Ceci nous amène à résumer la situation dans un tableau VII reprenant les 5 émissions de Tacite⁸.

Comme nous le constatons, il existe à chaque fois des ponts entre les émissions qui nous confortent dans notre hypothèse : dans chaque émission, il y a des revers qui disparaissent et d'autres qui apparaissent dans la suivante pour maintenir de façon assez constante le nombre de revers par émission (respectivement 13, 13, 13, 13 et 19).

Enfin, nous avons repris, pour simple documentation, le nombre d'exemplaires que nous avons repéré pour chaque émission. Cette analyse montre une première émission dominante (294 ex.) suivie d'une diminution régulière (105, 70, 82) et enfin 227 ex. pour la dernière émission.

⁸ P. Bastien a répetorié pas moins de 9 émissions sur la même période pour l'atelier de Lyon.

B. Florian.

Les choses peuvent se reproduire mutatis mutandis pour Florian. Ici, nous n'avons mis en évidence que deux émissions, ce qui semble normal au vu de la brièveté du règne (2 mois de début juillet à fin août 276).

La première émission est la continuation directe de la dernière émission de Tacite, c'est-à-dire qu'elle n'utilise pas le sigle XXI et qu'elle en conserve les principaux revers. Pour les deux émissions de Florian, il existe trois légendes d'avvers mais avec IMP CM AN FLORIANVS P AVG très largement majoritaire. Les deux autres légendes sont tout à fait anecdotiques dans ce monnayage. Comme sous Tacite, les six officines sont conservées avec les lettres latines se plaçant soit à l'exergue, soit dans le champ (1ère émission) soit de façon similaire mais associées au sigle XXI à l'exergue (2ème émission). La deuxième émission réutilise la marque de valeur XXI mais certains revers auront disparu tandis que d'autres auront fait leur apparition. La jonction avec la 1ère émission du règne suivant, à savoir celui de Probus, apporte la confirmation de notre classement puisqu'il conserve la marque XXI mais que seul le marquage diffère quelque peu en adoptant les lettres grecques plutôt que latine pour les officines (voir tableau VIII).

Tableau VIII : Intégration des 2 émissions de Florian avec les 2 règnes qui l'encadrent.

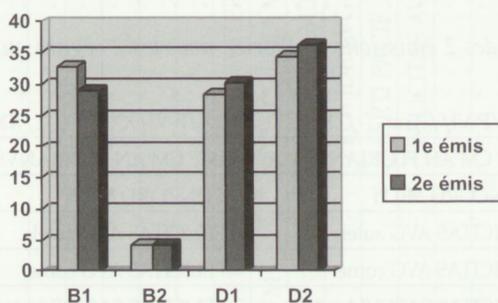
5. (-/P-VI//-) ou -//P-VI	1. (-/P-VI//) ou -//P-VI	2. -/P-VI/XXI ou -//XXIP-VI	1. A-S/XXI
IMP CM CL TACITVS AVG	IMP CM AN FLORIANVS P AVG	IMP CM AN FLORIANVS P AVG	IMP CM AVR PROBVS AVG
CONCORD MILIT	CONCORD MILIT	CONCORD MILIT	CONCORD MILIT
FELICITAS AVG autel	FELICITAS AVG autel	FELICITAS AVG autel	FELICITAS AVG autel
FELICITAS AVG corne	FELICITAS AVG corne	FELICITAS AVG corne	FELICITAS AVG corne
FELICITAS SAECVLI autel	FELICITAS SAECVLI autel	FELICITAS SAECVLI autel	FELICITAS SAECVLI autel
PROVIDE(N) AVG	PROVIDE AVG	PROVIDE AVG	PROVIDE AVG
CONCORDIA MILITVM	CONCORDIA MILITVM †		
LAETITIA AVG	LAETITIA AVG †		
MARTI PACIF	MARTI PACIF †		
PAX AVGVSTI marchand	PAX AVGVSTI marchand †		
PROVIDEN DEOR	PROVIDEN DEOR †		
VICTORIA AVG	VICTORIA AVG †		
ANNOA AVGVSTI †			
FELICITAS SAECVLI corne >			
MARS VLTOR †			
PROVIDENTIA DEORVM †			
ROMAE AETERNAE globe †			
SECVRITAS AVG †			
TRANQVILLITAS AVG †			
	*FORTVNA REDVX	FORTVNA REDVX †	
	*SECVRITAS SAECVLI	SECVRITAS SAECVLI	SECVRITAS SAECVLI
PAX AVGVSTI debout	(PAX AVGVSTI debout)	PAX AVGVSTI debout †	
		*REDITVS AVG globe †	
		*REDITVS AVG victoire †	
		*VICTORIAE AVGVSTI vot x †>	
			* CLEMENTIA TEMP †
			* FELICITAS AVG aut.+corne
Total des revers : 19	13	11	8

Regardons maintenant comment se répartissent les exemplaires de notre échantillon en fonction des 4 types de bustes utilisés par Florien et en ventilant les différents revers de ses 2 émissions (tableaux IX et X).

Tableaux IX et X : Répartition des exemplaires en fonction du type de bustes ventilés pour chaque revers dans la 1ère et la 2ème émissions

1ère émission	B1	B2	D1	D2	total
Total :	148	20	128	156	452
Pourcentage :	32.8	4.4	28.3	34.5	100 %

2ème émission	B1	B2	D1	D2	total
Total :	20	3	21	25	69
Pourcentage :	29.0	4.4	30.4	36.2	100 %



Les deux tableaux IX et X indiquent clairement une répartition identique des exemplaires selon les 4 types de bustes dans les deux émissions.

Les deux tableaux montrent également des volumes d'émission très différents : 452 ex dans la 1ère émission et 69 dans la seconde, soit 87 % contre 13 %, ce qui illustre bien une fin prématurée de la seconde émission suite à la défaite et l'assassinat de Florien en août 276.

Par contre, la comparaison des deux règnes montre une production monétaire qui n'est pas proportionnelle à leur durée : 777 ex. pour Tacite et 521 ex. pour Florien. Il faut savoir que, contrairement à Tacite qui s'est déplacé régulièrement dans l'empire, Florien n'a pas frappé dans les ateliers orientaux d'Antioche et de Tripolis alors sous le contrôle de Probus, mais que ses deux mois de règne se sont déroulés exclusivement en Asie Mineure : les ateliers de Siscia, Serdica et Cyzique ont dû frapper intensivement pour approvisionner les nombreuses troupes que l'empereur avait concentrées dans cette région.

Même si nous n'avons pas avancé de dates pour ces émissions⁹, cette proposition de casement du monnayage de Siscia pour les règnes de Tacite et de Florien a le mérite de tenir la route. Il nous faut cependant mentionner un nombre restreint de monnaies qui ne suivent ce classement et qu'il faut mettre sur le compte d'une hybridation des coins :

⁹ Les volumes d'émission ne peuvent pas expliquer les durées de celles-ci dans la mesure où leurs productions ne sont pas continues et régulières.

Légende d'avvers	Revers	Signature	Références
IMP C M CLA TACITVS AVG	FELICITAS SAECVLI	-/-//XXIV	Estiot LV.2293, non illustré
IMP C M CLA TACITVS AVG	ANNONA AVGVSTI	-/-//XXIT	Balkans 118
IMP C M CLA TACITVS AVG	PAX AVGVSTI debout	-/Q//XXI	Alföldi, Siscia ; Vienne, non illustré
IMP C M CLA TACITVS AVG	AEQVITAS AVG	-/P//XXI	Collection de l'auteur

En conclusion de cette petite étude, nous avons répertorié 5 émissions pour Tacite et deux émissions pour Florien se répartissant respectivement sur 7 et 2 mois de règne. Remarquons également la régulière alternance des légendes d'avvers et des marquages XXI que nous reprenons dans un dernier tableau :

TACITE	1ère ém.	CLA	P-VI
	2ème ém.	P	P-VI
	3ème ém.	P	P-VI + XXI
	4ème ém.	1	P-VI + XXI
	5ème ém.	1	P-VI
FLORIEN	1ère ém.	P	P-VI
	2ème ém.	P	P-VI + XXI
PROBUS	1ère ém.		A-S + XXI

MEROVINGISCHE MUNTEN: ENKELE OBSERVATIES

Hugo VANHOUDT¹

1. Merovingische munten in de Maasvallei

Tijdens de Merovingische periode was de Maas een belangrijke handelsweg tussen Noord en Zuid wat een uitzonderlijke economische groei stimuleerde. Als getuige kennen we de muntateliers van Dinant, Namen, Hoi en Maastricht. Deze lezing omvat een overzicht van de Merovingische goudmunten, triensen, die aanwezig zijn in de verzameling van het Penningkabinet te Brussel en die tevens produkten zijn van de Belgische ateliers in het Maasbekken. Gezien de analogie van deze ateliers met Maastricht willen wij dit centrum langs de Maas niet onthouden.

De Merovingische handelsverbindingen volgen vaak belangrijke waterlopen. Een geografisch beschrijvend werk van omstreeks 670 door een anoniem persoon van Ravenna verhaalt de centra gelegen langs de Maas. De tekst verdient een ruimere bespreking, maar wegens tijdsgebrek verwijzen wij dit naar een latere lezing. Toch moet deze zin even worden vermeld: *Item in Francia Rinense quam nominavimus sunt civitates, id est Nasaga, Dionantis, Oin, Namon, Neonsigo, Trega*. Met zekerheid herkennen we in Dionantis het Merovingische Deonans of het huidige Dinant; Namon, Namucum, Namen; Trega, Triectum, Maastricht.

Over de rest is er geen eensgezindheid. Indien de volgorde van de opsomming juist is, kan Neonsige misschien worden verklaard als zijnde de samentrekking van twee plaatsen: de naam Neon, komende van Hoiium of Hoi, en Sige, komende van Ligo of een plaats in de omgeving van Luik. Oin wordt ergens gesitueerd in het Zuiden van België en Nasaga moet zonder twijfel in Frankrijk liggen, misschien Nassogne of Mouzon.

De groei van de steden, of beter van de centra, langs de Maas wordt toegeschreven aan de inval van de Longobarden in Noord-Italië op het einde van de 6de eeuw. De handelswegen van het Middellandse Zeebekken naar het Noorden over de Alpenpassen en langs de Rijn werd afgesneden. Via Marseille verliep het verkeer nu langs de Saône en de Maas naar het Noorden. Immers, zelfs toen kwamen de eeuwenoude Romeinse centra op de helling en verloren aan prestige. Zo bijvoorbeeld, verhuisde de bisschop in 585 zijn zetel van Tongeren naar Maastricht aan de Maas.

Van de ateliers langs de Maas kan de onderlinge handelsrelatie worden aangetoond door stijlvergelijking van munten van Verdun, Dinant, Namen en Hoi. Toen in 606 de Longobarden en de Byzantijnen een vergelijk hadden gevonden, kwan het Rijnverkeer terug op gang. De rol van Marseille was omstreeks 630 uitgespeeld en Duurstede of Dorestad, gelegen aan de Rijn, groeide op. Bij de nu volgende bespreking van de munten in het Penningkabinet te Brussel voor de ateliers Dinant, Namen, Hoi en Maastricht wordt geen chronologische volgorde gegeven, daar niet alle muntmeesters in de verzameling aanwezig zijn, waardoor elke samenhang toch verloren gaat.

Laten we beginnen met Dinant. De Heer Christian Meert behandelde de 13 gekende munten van Dinant uitgebreid RBN 1969. In Dinant zou een aanmuntiging geweest zijn van 645 tot ongeveer 685. Een eerste munt is een triens van Haroaldus met de omschriften DEONANTE FIT en HAROALDVS MO. Dit is de oudste gekende triens van Dinant, verklaard door de nominatieve vorm van de naam Haroaldus, hetgeen analoog is met de manier waarop zijn voorgangers, de koningen, tekenden. Een andere munt is getekend AMERINVS en men leest hier DEVNANTE en AMERINO MO terwijl een laatste triens deze met de omschriften DEONANTE FIT en AMI..IN is. De naam van de muntmeester is niet duidelijk, maar het kan gaan om een afwijkend Amerino-type.

¹ Hugo VANHOUDT, Oud-Heverleestraat 7, 3001 Heverlee

Vervolgens komen we bij het atelier Namen. Als muntmeesters kent men vooral A(u)domarus, Bertelandus, Teud(a)charius en Tullio. Te Brussel vinden we vijf munten terug, alle van de belangrijkste muntmeester, namelijk Adeleo. Laten we volgende twee munten bekijken. Een eerste exemplaar lezen we NAMV..COC en ADELEO MON. Dit exemplaar maakte deel uit van de verzameling de Robiano. De volgende triens heeft rond een buste NAMVCOC en rond een kruis op voet waaronder een aster met negen blaadjes ADELEO M.

Het derde atelier op rij is Hoei. Merk tevens op dat de drie genoemde telkens op 30 km afstand liggen van elkaar. Deze afstand wordt vaak vermeld als ééndagsreis. Te Hoei behoort Landegiselius waarschijnlijk tot de grote startperiode van dit atelier. Beroemd is de solidus van deze muntmeester, een exemplaar in het Penningkabinet te Parijs. Deze solidus is het prototype geweest voor heel wat ateliers in Frankrijk, Duitsland, België en Nederland. Het Penningkabinet heeft triensen van de muntmeesters Landegiselus, Bobo, Bertoaldus, Rigoaldus, Gundebertus en Bettelenus of Bertelenus. Een eerste munt is deze van Landegiselus met lezing CHOE voor Hoei en MONETARIVS. Er bevindt zich een letter C in het veld. Dit stuk is niet volgens de stijl van het genoemde prototype. Later zien we bij Maastricht een opvolger of volger van het beroemde prototype.

Bobo is de verantwoordelijke van deze munt. Men leest CHOAE FIT en op de keerzijde BOBONE MONE rond een kruis op een trapeziumvormige voet waarin een bol. Aan de armen van het kruis zijn de overblijfselen van de hangende letters, meestal een A en W. Van Bertoaldus is een kleine reeks munten aanwezig. Deze leest men CHOE FT en op de keerzijde BERTOAL. Rigoaldus houdt hetzelfde type aan. Men leest CHOEFICITI en RIGOALDVS. Bij het volgende exemplaar van Rigoaldus ziet men de letters A en W. Men leest CHOEFIFIT en RIGOALDVS.

Een meer bijzonder exemplaar is deze munt van Gundebertus. Dit exemplaar is een produkt van de overgangperiode tussen Rigoaldus en Gundebertus. De voorzijde is een zuiver type van Rigoaldus en is niet gelijkend op de andere gekende Gundebertus-types die een totaal verschillend buste-type hebben. De keerzijde is daarentegen getekend door Gundebertus. Gundebertus zal Rigoaldus hebben gevolgd en drukte zijn eigen stijlverandering geleidelijk door. We lezen hier CHOE FICITI en GUNMEBER. Een andere muntmeester is Gandolio : men leest CHOAE FIT en GANDOLONIO. Bettelenus of Bertelenus mag de reeks van Hoei afsluiten. Onder Bertelenus is er een duidelijke afwijking wat betreft de normale schrijfwijze van de letters te merken. Men leest hier CHOI FIT en BETTELINO. De laatste leest men CHOEFIT en BETTILINO.

En laat ons nu afsluiten met Maastricht. In het Penningkabinet te Brussel zijn er 32 triensen van Maastricht die een prachtig overzicht van de verschillende muntmeesters en munttypes geven. Als muntmeesters vinden we er 11 waarnaast nog enkele imitaties. In het totaal zijn er momenteel 12 muntmeesters gekend voor Maastricht.

Tot de beginperiode van het Maastrichtse atelier, in het begin van de 7de eeuw, behoort Thrasamundus. Deze munt heeft een buste naar Romeins voorbeeld. Een tweede uitgifte is reeds een buste van meer Merovingische stijl zoals de koningsmunten van Marseille dat hebben. Rond de buste leest men TRIECTOS en rond het kruis binnen een kleine cirkel of kroon de naam THRASAMVNDVS. Dit type van keerzijde met een kruis binnen een cirkel werd veelvuldig gebruikt te Maastricht. Een andere muntmeester is Rimoaldus. Op de voorzijde staat de buste met errond TRIEC..FIT en op de keerzijde is het kruis op een eigenaardige voet; errond RIMOALDVS M. Men heeft een triens op naam van Grimoaldus. Op de voorzijde TRIECTV FITC en op de keerzijde een ongewoon type: een kruis met de letter C en A; errond GRIMOALDVS M. Soms wordt wel eens beweerd dat Grimoaldus dezelfde persoon is als Rimoaldus, doch de sterk verschillende types wijzen niet in deze richting.

Godofridus was de muntmeester van een triens in het tweede kwart van de 7de eeuw. Het speciale van deze triens is de kleine buste en het fijne kruis op de keerzijde. Toch maakte Godofridus mun-

ten volgens het klassieke concept, een Austrasische buste met errond TRIECTO FIT en rond het kruis GODOFRIDVS. Ansoaldus volgde het gewone recept en leverde een niet onbelangrijke productie af. Ook hier hetzelfde TRIENTO en ANSOALDO.

Een nog onbeschreven stuk was deze triens: waarschijnlijk is dit een imitatie van Ansoaldus met op de voorzijde TRIECTO en op de keerzijde het typische kruisje en een deel van ANSOALDO+.

Domaricus is een muntmeester die een volgeling was van het vroeger genoemde solidustype van Hoi. Zoals reeds gezegd was Landegiselus te Hoi de grondlegger van dit type. De kenmerken zijn de grote buste met brede hals, een diadeem en een mantelkraag die is afgeboord met parels. Tevens denk ik dat Domaricus in Maastricht het kleine kruis binnen een cirkel op de keerzijde definitief heeft vervangen door een groot kruis boven een bol. Op deze munt lezen we TRIECTV FIT en DOMARICVS MO. Een volgend exemplaar werd door Boso geslagen met TRIECTO FIT en BOSONE MON.

Een andere verantwoordelijke was Magano, MAGANO MON (sterke invloed van de Maasatelier en Adelbertus waar men leest TRIECTO FIT en ADELBERTVS M). Een laatste muntmeester is Madelinus. Madelinus begon zijn aanmuntingen in het vierde kwart van de 7de eeuw. Zijn productie moet enorm geweest zijn. Anderzijds was Madelinus geen onbekende. Immers na de herovering van Dorestad op de Friezen waren de munten van Madelinus het prototype voor Dorestad. Waarschijnlijk heeft Madelinus zelfs enkele munten voor Dorestad gemaakt waarna men in Dorestad zelf deze munten goed imiteerde. Immers we bevinden ons hier reeds in de periode waar het goudgehalte drastisch wordt vervangen door zilver, het begin van de opkomst van de zilveren denarii. Deze munt van Madelinus heeft het gewone type van buste. Merkwaardig is hier het hoofddeksel. Beslist worden de hoofddeksels en de klederdracht op Merovingische munten later behandeld. Een andere triens van Madelinus is bijvoorbeeld deze: op de voorzijde een buste met diadeem en errond TRIECTO FIT; op de keerzijde een kruis met daarom MADELINVS M.

2. Merovingische munttechniek

Bij het bestuderen van de Merovingische munten zoekt men steeds naar aangrijpingspunten om tot chronologie van de muntslag te bepalen.

Een merkwaardige fout bij het graveren van de stempel van een triens voor Dorestad toont een dubbelgeslagen O in de naam Dorestad. Deze beide letters werden nauwkeurig met een stempelvergelijker onderzocht en de bevinding is dat ze volledig identiek zijn. Dit laat toe het gebruik van een lettermatrijs te bevestigen bij het vervaardigen van de stempels. Het werk van een bepaalde graveur of groep van graveurs, mogelijk van de hand van een monetarius of in dienst van deze persoon, kan hierdoor met zekerheid worden opgespoord. Tevens kan dit een mogelijkheid bieden om eigentijdse vervalsingen van de originelen te onderscheiden. Toch dient te worden gezegd dat waarschijnlijk de meeste stempels met de hand werden gegraveerd en dus zonder het gebruik van lettermatrijzen.

LEUVENSE MUNTGEWICHTEN

René WAERZEGGERS¹

Gewichten vóór de hervorming onder Maria-Theresia

Het gebruik van muntgewichten vond in onze streken ingang in de 13e eeuw, bij de herinvoering van de goudmunten. Aanvankelijk verbood de overheid het gebruik van dergelijke gewichten, om te vermijden dat de zwaardere stukken uitgezocht zouden worden². Natuurlijk gebeurde dit toch, maar 14e-eeuwse muntgewichten uit onze streken zijn daardoor wél uiterst zeldzaam en niet aan een bepaalde fabrikant of plaats toe te wijzen.

In de Bourgondische periode veranderde de overheid haar politiek. In plaats van een verbod, dat toch niet werd nageleefd, kwamen reglementen om misbruiken en fraude bij het nawegen tegen te gaan. Men kwam tot een systeem van door de steden benoemde en beëdigde openbare wegers, die gratis munten controleerden en tegen een redelijke vergoeding balansjes en muntgewichten aan de bevolking leverden³.

Toch zijn ook uit deze periode slechts enkele gewichtjes bewaard gebleven. Ze zijn voorzien van een vereenvoudigde weergave van de afbeeldingen die op de overeenstemmende munt voorkomen⁴ en werden waarschijnlijk in dezelfde ateliers als de munten zelf aangemaakt. Eén ervan is wellicht te Leuven vervaardigd:



Fig. 1

1. Gewicht voor de gouden Pieter van Filips de Goede

Vz/ Buste van Sint-Pieter, met nimbus, in vooraanzicht; hij houdt een boek in de met een doek bedekte rechterhand en een sleutel in de linker; voor hem, een gevierendeeld schild met het wapen van Bourgondië, met het wapen van Brabant als hartschild; rondom, een parelcirkel.

Kz/ Bebladerd kruis; rondom, een parelcirkel.

Rond - koper - 3,16 g - 16,8 mm Ø.

Verzameling Penningkabinet, Brussel.

A. DE WITTE, op. cit (1899), p. 213 & pl. IV, 6.

Deze Pieters werden te Leuven geproduceerd tussen 1429 en 1432. De kans is dus groot dat het gewicht ook te Leuven werd vervaardigd, al is het wel zo dat Filips de Goede zijn eigen Pieters liet imiteren te Namen en te Valenciennes.

Het gebruik van muntgewichten werd echt alledaags toen Filips de Schone op 31 december 1495 bepaalde dat gouden munten nog slechts volgens hun gewicht mochten ontvangen worden en dat niemand nog gehouden was om een goudstuk aan te nemen dat meer dan 3,5 asen te weinig woog.

¹ René Waerzeggers, Zwijnaardsesteenweg 668, 9000 Gent

² Charter van Gwijde van Dampierre, januari 1299: Encores il est acordei que nuls ne puet peser argent ni billon que il ait acatei, si n'est en la cambre fondeire ou on font l'argent de la ville, ou à le monnoie le conte, de tant comme li monnoier en acateront. Encore est acordei que nuls ne puit avoir en sa maison balances, ne autres poids d'or ni d'argent; et qui on en trouveroit en défaute il sera en amende de 4 livres.

³ Ordonnantie van Karel de Stoute van 20 december 1467; herhaald door Maximiliaan van Oostenrijk op 14 december 1489: Item, et à celle fin que le peuple sepuyt mieulx regler d'icy en avant à recevoir et payer les deniers d'or ayans cours, lesquels seront reduictz à non estre receuz s'ils n'ont leur droict poidz, est ordonné que celui ou ceulx qui seront nommez et commis de par lesdites villes à peser les deniers auront charge de fare des biquetz garniz de petitz poidz, à savoir comme du poids du Lyon, du Ridere, du Florin et des aultres deniers ayans cours et ausy de menus poidz, dont il fournira un chascun qui en vouldra, pour priz raisonnable.

⁴ Ordonnantie van Filips de Goede van 18 januari 1454: Item, et affin que chacun puisse estre adverty du poix desdits florins qui auront cours, Nous voulons et ordonnons que chacun changeur de toutes nos bonnes villes ait soubz luy un bon nombre de poix de cuivre desdits deniers d'or, chascun enseigné de sa marque, pour les vendre et deslivrer au peuple qui avoir en vouldra, chacune pièce pour quatre deniers paris.

Deze maatregel - die tot op het einde van het Ancien Régime van kracht bleef - leidde tot een veel grotere aanmaak van muntgewichten en bijhorende balansjes, maar niet in Leuven of in andere kleine of middelgrote steden. Muntgewichtmaken groeide uit tot een apart beroep, en enkel in de grootste commerciële centra waren de afzetmogelijkheden voor deze sterk gespecialiseerde vaklui groot genoeg om er te kunnen van leven. De productie concentreerde zich dan ook in Antwerpen, en in veel mindere mate in Gent en in Brugge.

Het dukaatgewicht van 1749

In het midden van de 18e eeuw bracht een reeks maatregelen van de centrale overheid echter verandering in deze toestand. Na het beëindigen van de oorlog met Frankrijk bleken in de Oostenrijkse Nederlanden zeer veel minderwaardige dukaten te circuleren. De regering in Brussel regelde daarom begin 1749 de koers van alle exemplaren die meer dan 2 asen te licht wogen⁵. Men kwam echter bij de uitvoering van dit besluit tot de vaststelling dat het referentiegewicht voor de dukaten niet overal meer hetzelfde was⁶. Daarom besloot de Muntjunta op 23 maart 1749 om het correct dukaatgewicht te laten bepalen aan de hand van het patroon van de Trooise Mark, waarna ijkmeester-generaal Delmotte 24 standaarddukaatgewichten vervaardigde die op 2 april naar de voornaamste steden van het land werden verstuurd. Die moesten aan de hand van het ontvangen model bijkomende gewichten laten maken, ze merken, en hun inwoners verbieden om nog andere dukaatgewichten te gebruiken⁷. Van de door de stad Leuven beschikbaar gestelde gewichten zijn enkele exemplaren bewaard gebleven.



Fig. 2

2. Gewicht voor dukaat

Vz/ Op halve hoogte, een gekroond schild met het wapen van Leuven (links), een rozet (centraal) en een verticale gekroonde sleutel (rechts); erboven, DUCA; eronder, IDB

Kz/ Effen.

Koper - 13,4 x 13,5 mm - 3,51 g.

Verzameling Penningkabinet, Brussel (DW 279).

D. WITTOP-KONING & G. HOUBEN, op. cit., p. 196, afb. 496.

Het gekroond stadswapen en de sleutel van Sint-Pieter waren tijdens het Ancien Régime de Leuvense ijkmerken voor het zilver⁸:



Fig. 3

⁵ Het plakkaat van 3 maart 1749 verbood alle dukaten die meer dan twee asen te licht waren. De ordonnantie van 15 maart zwakte dit verbod af: de koers van dukaten met een juist gewicht of met een tekort van ten hoogste twee asen werd op 17 schellingen (5 gulden en 2 stuiver wisselgeld) vastgelegd; per as daaronder verminderde de koerswaarde met 1/2 stuiver.

⁶ De gewichten die in Brussel voor het nawegen van de dukaten werden gebruikt, wogen bijvoorbeeld één as lichter dan die in Antwerpen.

⁷ Brief van 2 april 1749 van de Muntjunta aan de stadsmagistraten: Comme il convient d'y pourvoir aussi promptement qu'efficacement, nous avons chargé la Chambre des Comptes de Sa Majesté de faire ajuster sur le vrai patron du dormant du poids de Troye, reposant en ladite chambre, des poids de ducat et de leur donner une marque d'authenticité. Nous vous en remettons un ci-joint et vous ordonnons d'en faire incessamment autant de pareils que vous le jugerez nécessaire, et auxquels vous ferez donner une marque de la Ville. Vous prendrez ensuite une ordonnance rendant obligatoires les poids ainsi marqués sous les peines que vous trouverez bon de prescrire.

⁸ W. VAN DIEVOET, op. cit.

A. de Witte⁹ kon in het Algemeen Rijksarchief niet terugvinden wie achter de initialen IDB schuilging. In het Leuvens Stadsarchief brachten ook de dossiers met betrekking tot het lokaal ambacht van de smeden geen oplossing¹⁰: de enige persoon met een passende naam was de in 1757 vermelde Jacobus De Broù, maar dat was een hoefsmid en dus niet meteen de meest voor de hand liggende mogelijkheid¹¹.

De Leuvense stadsrekeningen leverden echter wel de gewenste informatie. Op basis van een reglement uit 1662 betaalde de magistraat immers een jaarlijkse "gagie" of "cleetgelt" uit aan de stedelijke ijkers¹². Uit de betalingsposten van dit "cleetgelt" blijkt dat Joannes Leunis in 1730 als "stadts seijger soo vande ellen als vande copere Peylgewichten" werd opgevolgd door Jacobus De Bryder¹³, die deze functie bleef waarnemen tot aan zijn overlijden omstreeks kerstmis 1754¹⁴. Deze De Bryder of De Breydel - deze laatste schrijfwijze komt het meest voor - was meester koperslager van stiel. Hij leverde trouwens herhaaldelijk koperwerk aan de stad¹⁵.

Jacobus De Breydel als fabrikant en ijker van muntgewichten

Op 16 juni 1749 werden de belangrijkste steden van het land door gouverneur-generaal Karel van Lorreinen aangeschreven. Ze kregen de opdracht om bekwame ijkers voor de Trooise gewichten te vinden, die zich bij de Intendant van de munthuizen graaf de Clauwez-Briant dienden aan te melden om op de gebruikelijke manier aangesteld te worden¹⁶.

Jacobus De Breydel bevond zich blijkbaar niet onder de kandidaten die zich aanmeldden¹⁷, maar is na zijn ervaring met het dukaatgewicht wel verdergegaan met het produceren en ijken van muntgewichten. Dit blijkt uit een aantal gewichten die aan hem kunnen worden toegeschreven. Hun grote zeldzaamheid toont aan dat de aanmaak ervan weinig succesvol moet geweest zijn. Dat er geen enkele muntgewichtendoos van zijn hand bekend is wijst in dezelfde richting.

9 A. DE WITTE, op. cit. (1899), p. 107: Les déneraux attribuables à Louvain que l'on a retrouvés jusqu'ici sont du XVIIIe siècle. Ils présentent les armes de la ville et les initiales I-D-B, qui sont encore à identifier.

10 In Antwerpen maakten de muntgewichtmakers deel uit van het smedenambacht. Ze verwerkten dikwijls de hamer van Sint Eloi - het wapen van dat ambacht - in hun merkteken.

11 Stadsarchief van Leuven, Cuvelier 11773, Resolutien Boeck van den jaere 1720 van het smeden ambacht binnen Loven: XXIII february 1757 Hoefsmeden ambacht Jacobus De Broù.

12 De stad telde:

- 1 wijn roeyer en meter van het gezaagd hout,
- 2 ijkers (of zijgers) van de vaten en houten maten,
- 1 ijker (of zijger) van de tinnen maten, loden, ijzere en stenen gewichten,
- 1 ijker (of zijger) van de ellen en koperen pijlgewichten.

13 Stadsarchief van Leuven, Cuvelier 5351, stadsrekening 1730-31, f° 160: Joannes Leunis als stadts seijger soo vande ellen als vande copere Peylgewichten voor sijne gagie s'jaers de somme van 6=0=0 nu Jacobus De Brijder

qtte de Bryder Bet het jaer verschenen St Jan 1731// 6=0

14 Stadsarchief van Leuven, Cuvelier 5377, stadsrekening 1754-55, f° 187, v°: Jacobus de Breydel als Zijgher soo van de ellen als coopere peylgewichten voor sijne gagie s'jaers de somme van sesse guldens Betaelt d'half jaer verschenen kersmisse 1754 3=0=0

quitte wede Breydel

Stadsarchief van Leuven, Cuvelier 5378, stadsrekening 1755-56, f° 187, v°: ~~Jacobus de Breydel~~ Franciscus Hermans als zeygher soo van ellen als coopere peylgewichten voor sijne gagie 's jaers de somme van sesse guldens

Betaelt voor een jaer en sesse maanden vers: St Jan 1756 9=0=0

15 Stadsarchief van Leuven, Cuvelier 5366, stadsrekening 1745-46, f° 460, r°: Item betaelt aen J.D. Breydel meester coperslaegher alhier de somme van vijffthien guldens sesse stuyvers voor geleverd copere werck ten dinste deser stadt Loven tot het maecten der verven dienstigh tot de palleeringhe van het stadthuys tot de vieringhe voors. als andersints.

Stadsarchief van Leuven, Cuvelier 5375, stadsrekening 1752-53, f° 186, v°: Item betaelt aen Carolus De Vaster in den naam van Jacobus De Brijdel de somme van tweenviertigh guldens vierthien stuyvers twee oorden voor geleverd koperwerck ten dinste deser stadt 't sedert den 6. December 1746 tot den 16 May 1749.

Idem f° 187, r°: Item betaelt aen den selven de somme van hondert vijffenvijftigh guldens twee stuyvers voor geleverd koperwerck 't sedert den jaer 1751 tot mi augusti 1752.

Stadsarchief van Leuven, Cuvelier 5377, stadsrekening 1754-55, f° 230, v°: Item betaelt aen de weduwe J. De Brijdel de somme van drijventwintigh guldens dertien stuyvers voor geleverd te hebben ten dinste deser stadt op den 16 may 1754, copere gemeten.

16 Brief van 16 juni 1749 van Karel van Lorreinen aan de stadsmagistraten van de belangrijkste steden van de Oostenrijkse Nederlanden: Comme il convient qu'il y ait dans les principales villes du pays des ajusteurs des balances du poids de Troye pour prévenir tout abus au fait des monnaies, et des changeurs subissants pour le service du public, je vous ordonne de faire au plus tôt les démarches requises pour trouver des personnes capables et propres pour l'une et l'autre commission en leur disant de s'adresser au comte de Clauwez-Briant, conseiller-maitre général et intendant des monnaies de Sa Majesté, pour en recevoir des commissions en la manière accoutumée.

17 De Breydel ontbreekt bij de namen van de kandidaat-ijkers die A. de Witte [op. cit. (1899), p. 84-85] in het Algemeen Rijksarchief heeft teruggevonden (Adrien Ancheval voor Namen, Arnoldus-Franciscus Hoofman voor Gent, Johannes-Franciscus Wolschot en Johannes-Franciscus Neusts voor Antwerpen, Jean-Baptiste Spriman voor Bergen en J.-J. Henderickx voor Mechelen).

Waarschijnlijk is De Breydel met deze activiteit gestopt toen de juridische basis van het ijksysteem voor de Trooise gewichten op 14 april 1751 werd hervormd. Niemand mocht vanaf dan immers nog Trooise gewichten maken of ijken zonder daartoe door de Muntjunta te Brussel aangesteld en beëdigd te zijn¹⁸. Voor de toen al bejaarde De Breydel loonde deze tijd - en geldroevende procedure zeker niet. Een paar jaar na zijn dood was van zijn productie in alle geval niets meer voorhanden. Dat weten we omdat uit de stadsrekeningen blijkt dat de magistraat in 1756-1757 een doos met goudgewichten en bijhorende balans in Antwerpen diende gaan aan te kopen¹⁹.

Door De Breydel vervaardigde muntgewichten

Deze zijn alle voorzien van een schild met het wapen van Leuven, tussen de naam van de muntsoort waarvoor het gewicht was bestemd en de inirialen IDB:



Fig. 4

3. Gewicht voor de Souverein

Vz/ Schild met het wapen van Leuven; erboven, A L F.SOUVERYN (boogvorming; de A en L samengetrokken, de N in spiegelbeeld); eronder, IDB

Kz/ Effen.

Vierkantig - messing - 5,54 g - 17,6 x 16,7 mm.

Verzameling Penningkabinet, Brussel (Inv. II 24138).



Fig. 5

4. Gewicht voor de Engelse Guinea

Vz/ Schild met het wapen van Leuven; erboven, GINIE (de N in spiegelbeeld eronder, IDB

Kz/ Effen.

Vierkantig - messing - 8,44 g - 16,8 x 17,2 mm.

Verzameling Penningkabinet, Brussel (Inv. II 24136).



Fig. 6

¹⁸ Ordonantie van 14 april 1751: Comme nous sommes pareillement informée que plusieurs personnes se mêlent d'ajuster et d'exposer en vente des poids de Troye à l'usage des orfèvres, et d'autres servant à peser les espèces ayant cours dans nos Pays-Bas, sans être pour ce commissionnées de notre part et sans avoir levé à cet effet un patron du poids de Troye bien et duement égalé et étalonné au Dormant, ou véritable patron dudit poids de Troye reposant en notre chambre des comptes; au grand préjudice du public qui se trouve continuellement lésé dans l'achat des ouvrages d'or et d'argent, ainsi qu'en recevant et en exposant les espèces; pour à quoi remédier, nous voulons et ordonnons que personne, de quelle qualité qu'il soit, ne pourra dorénavant faire ni ajuster des poids de Troye à l'usage des orfèvres, ou servant à peser les matières d'or et d'argent ou les espèces ayant cours dans nos Pays-Bas, sans être à ce duement ordonné et commis par ceux de la Jointe provisionnellement établie pour les affaires des monnoies, et être muni à cet effet de patrons des dits poids égalés à celui reposant en notre chambre des comptes et marqués du poinçon de la dite chambre, à peine de cent écus d'amende et d'interdiction d'exercer tout stil et trafic pendant le terme d'un an.

¹⁹ Stadsarchief van Leuven, Cuvelier 5379, stadsrekening 1756-57, f° 278, r°: Item betaelt aen Jacobus fransus volschot de somme van twintigh gudens voor geleverd te hebben een standarken met een balance ende gout gewichten ten dienste deserstadt.

5. Gewicht voor de Engelse halve Guinea

Vz/ Als van nr. 4.

Kz/ Effen.

Vierkantig - messing - 4,23 g - 16,4 x 16,3 mm.

Verzameling Penningkabinet, Brussel.

R. SERRURE, op. cit., p. 58, nr. 192.



Fig. 7

6. Gewicht voor de Franse Louis Vertugadin

Vz/ Schild met het wapen van Leuven; erboven, VERTUGADIN (boogvormig (de N in spiegelbeeld)); eronder, IDB.

Kz/ Effen.

Vierkantig-messing - 8,16 g - 17,1 x 16,6 mm.

Verzameling R. Waerzeggers.



Fig. 8

7. Gewicht voor de Franse halve Louis Vertugadin

Vz/ Als van nr. 7.

Kz/ Effen.

Vierkantig - messing - 4,05 g - 16,6 x 17,2 mm.

Verzameling Penningkabinet, Brussel.

A. DE WITTE, op. cit. (1895), p. 87 & pl. III, 28.

A. DE WITTE, op. cit. (1899), p. 230 & pl. X, 91.



Fig. 9

8. Gewicht voor de Spaanse dubbele Escudo

Vz/ Schild met het wapen van Leuven; erboven, PISTOL (boogvorming); eronder, IDB.

Kz/ Effen.

Rechtthoekig - messing - 6,85 g - 17,0 x 14,8 mm.

Verzameling Stedelijk Museum, Leuven.

Door De Breydel vervaardigde of herijkte aasgewichten

Er bestaan ook pasgewichtjes²⁰ die ingestempeld werden met volgend klein gekroond Leuven wapenschildje:



Fig. 10

Deze werden meer dan waarschijnlijk ook tijdens dezelfde periode door De Breydel vervaardigd of herijkt, want de gelijkenis van dit wapentje met datgene dat zich op het dukaatgewicht bevindt is treffend.



Fig. 11

9. Gewichtje van 20 asen (?)

Vz/ Effen, met in het centrum een gekroond schildje met het wapen van Leuven ingeslagen.

Kz/ Effen.

Vierkantig - messing - 0,92 g - 8,8 x 8,8 mm.

Verzameling Stedelijk Museum, Leuven.

10. Gewichtje van 6 asen

Vz/ Twee rijen van telkens drie ingeponste cirkeltjes; tussen beide is een klein gekroond schildje met het wapen van Leuven ingeslagen.

Kz/ Incuus spiegelbeeld van de voorzijde.

Rechthoekig - messing - 0,29 g - 13,8 x 13,0 mm.

Verzameling Penningkabinet, Brussel.

11. Gewichtje van 4 asen

Vz/ In elke hoek een ingeponst cirkeltje; aan de rand, tussen twee cirkels, is een klein gekroond schildje met het wapen van Leuven ingeslagen.

Kz/ Incuus spiegelbeeld van de voorzijde.

Rechthoekig - messing - 0,19 g - 9,3 x 10,3 mm.

Verzameling Penningkabinet, Brussel.

12. Gewichtje van 3 asen

Vz/ In drie hoeken een ingeponst cirkeltje; in de andere (afgeschuinde) hoek is een gekroond schildje met het wapen van Leuven ingeslagen.

Kz/ Incuus spiegelbeeld van de voorzijde.

Vijfhoekig - messing - 0,14 g - 9,1 x 9,2 mm.

Verzameling Penningkabinet, Brussel.

²⁰ Het zijn veelvoudigen van de kleinste gewichtseenheid, de aas (0,048 g). Deze moesten toelaten te bepalen in hoeverre de gewogen munt afweek van het reglementair gewicht.

Door De Breydel herijkte muntgewichten

Op de voorzijde van een aantal Keulse muntgewichten is hetzelfde klein gekroond Leuvens wapenschildje ingestempeld als op voornoemde aasgewichten. Het diende waarschijnlijk om aan te geven dat het gewicht in kwestie door De Breydel herijkt werd. Een dergelijke werkwijze was te Leuven immers voorgeschreven bij het ijken van de pijlgewichten²¹.



Fig. 12

13. Gewicht voor de dubbele Souverein

Vz/ Gekroonde buste van Filips IV, met kuras en mantel, naar rechts; rondom, een parelcirkel; rechts van de buste is een klein gekroond Leuvens wapenschildje ingestempeld, 180° gedraaid t.o.v. de beeldenaar.

Kz/ Effen.

Vierkantig-messing - 11,13 g - 16,9 x 16,3 mm.

Verzameling R. Waerzeggers.



Fig. 13

14. Gewicht voor het Frans Zonnepistool

Vz/ Kort gevoet kruis, met in elk kwartier drie bolletjes; rondom, een vierpas met in elke inspringende hoek een bolletje, en een parelcirkel; in het centrum is een stralende zon ingestempeld en in een hoek een klein gekroond Leuvens wapenschildje.

Kz/ Effen.

Vierkantig-messing - 8,18 g - 15,6 x 15,4 mm.

Verzameling R. Waerzeggers.



Fig. 14

²¹ Stadsarchief van Leuven, Cuvelier 580, portefeuille G 45, Ordonnatie op de pylonen... Item op de pylonen sal de seyger schuldich zijn te slaen op elck stuck een wapen van Loven en opt principael stuck de letters jaere en sijn tecken...

15. Gewicht voor de Engelse Guinea

Vz/ Buste van een man, met kuras en mantel, naar rechts; rondom, een parelcirkel; rechts van de buste is een klein gekroond Leuvens wapenschildje ingestempeld, 180° gedraaid t.o.v. de beeldenaar.

Kz/ Effen.

Vierkantig-messing - 8,44 g - 16,3 x 17,0 mm.

Verzameling R. Waerzeggers.



Fig. 15

16. Gewicht voor de dubbele Hongaarse Dukaat

Vz/ De heilige Stanislas, met harnas, kroon en halo, staat in vooraanzicht tussen de letters H (links) et D (rechts); hij houdt de Rijksappel in de linkerhand en een bijlin de rechter; rondom, een parelcirkel; tussen de heilige en de lettre D is een klein gekroond Leuvens wapenschildje ingestempeld, 180° gedraaid t.o.v. de beeldenaar.

Kz/ Effen.

Vierkantig-messing - 7,04 g - 15,5 x 15,6 mm.

Verzameling R. Waerzeggers.

Ander te Leuven herijkt muntgewicht

Er bestaat een Antwerps muntgewicht van Peeter Herck, dat eveneens voorzien is van een gekroond wapenschild van Leuven als bewijs van herijking in deze stad. De instempeling is evenwel veel groter en volledig anders van vorm:



Fig. 16

Het is weinig waarschijnlijk dat De Breydel gebruik zou gemaakt hebben van twee volledig verschillende stempeltjes. Dit tweede wapen, en vooral dan de kroon, vertoont eeropvallende gelijkenis met het zilvermerk dat omstreeks 1700 in gebruik was²². Er dient dan ook angenommen te worden dat één of meerdere voorgangers van De Breydel zich niet beperkten tot de (her)ijking van pijlgewichten, maar ook muntgewichten op hun precisie controleerden²³.



Fig. 17

²² W. VAN DIEVOET, op. cit., p. 206, nr. 124.

²³ Tussen 1691 et 1730 waren achtereenvolgens Jan de Blehem, Jan Leunis, Martinus Leunis en Joannes Leunis actief als ijker van de ellen en koperen pijlgewichten (Cuvelier 5315-5351, stadsrekening van 1690-91 tot 1730-31).

17. Gewicht voor de Hongaarse dukaat

Vz/ De keizer, met kroon en harnas, staat in driekwartprofiel naar rechts tussen de letters H (links) en D (rechts); hij houdt een rijksappel in de linkerhand en een zwaard in de rechter; rondom, een parelcirkel; boven de letter H is een groot schild met het wapen van Leuven ingestempeld.

Kz/ Een gekroonde hamer; erboven, een vuurijzer; eronder, een geopende rechterhand; links en rechts in het veld, 16-[91?] (bovenaan) / P-H (onderaan); rondom, een parelcirkel.

Vierkantig - messing - 3,49 g - 16,0 x 3,49 mm.

Verzameling Lambrecht.

Bibliografie

- A. DE WITTE, Quelques ajusteurs jurés des poids et balances en fonction aux Pays-Bas autrichiens pendant la seconde moitié du XVIIIe siècle, in *Revue belge de numismatique*, 1895, p. 49-94 & pl. II-III.
- A. DE WITTE, Les déneaux et leurs ajusteurs aux Pays-Bas méridionaux, in *Revue belge de numismatique*, 1898, p. 432-455 en 1899, p. 78-111, 210-232 & pl. IV, V, IX, X.
- W. VAN DIEVOET, Liturgisch gerei - Edelsmeedwerk, in *Schatten der armen. Het artistiek en historisch bezit van het O.C.M.W.-Leuven*, Leuven, 1988.
- D. WITTOF-KONING & G. HOUBEN, 2000 Jaar gewichten in de Nederlanden, Lochem, 1980.
- R. SERRURE, Musée royal d'antiquités et d'armures. Catalogue de la collection de poids et de mesures, Brussel, 1883, nr. 171-196.

15. Gewicht door de Hongaarse haken

De haken zijn van een zwaar, eikenhouten materiaal vervaardigd. Het gewicht is ongeveer 100 gram. Het is een groot schied met het wapen van Hongarije.

K&L Een getoonde haken; eroven, een voutje, onder, een geprofileerd bevestigingsstuk en rechts in het veld, 16-1911 (bouwjaar 1911) (bouwjaar 1911) (bouwjaar 1911).



Versameling Lambercht
Vieskang - meting - 3,40 g - 10,5 x 3,5 cm

16. Gewicht door de dubbele Hongaarse haken

De dubbele haken zijn van een zwaar, eikenhouten materiaal vervaardigd. Het gewicht is ongeveer 200 gram. Het is een groot schied met het wapen van Hongarije.

A. DE WITTE, Les bijoux et leurs bijoux aux Pays-Bas (1885-1886), in: *Revue belge de numismatique*, 1885, p. 452-455 en 1889, p. 78-111, 210-222 et p. 144, 145, 146, 147, 148, 149, 150, 151, 152, 153, 154, 155, 156, 157, 158, 159, 160, 161, 162, 163, 164, 165, 166, 167, 168, 169, 170, 171, 172, 173, 174, 175, 176, 177, 178, 179, 180, 181, 182, 183, 184, 185, 186, 187, 188, 189, 190, 191, 192, 193, 194, 195, 196, 197, 198, 199, 200.

W. VAN DEVOET, *Les bijoux et leurs bijoux aux Pays-Bas* (1885-1886), in: *Revue belge de numismatique*, 1885, p. 452-455 en 1889, p. 78-111, 210-222 et p. 144, 145, 146, 147, 148, 149, 150, 151, 152, 153, 154, 155, 156, 157, 158, 159, 160, 161, 162, 163, 164, 165, 166, 167, 168, 169, 170, 171, 172, 173, 174, 175, 176, 177, 178, 179, 180, 181, 182, 183, 184, 185, 186, 187, 188, 189, 190, 191, 192, 193, 194, 195, 196, 197, 198, 199, 200.

K. SERRURE, *Musee royal d'antiquites et de numismatique*, Catalogue de la collection de poids et de mesures, Bruxelles, 1883, n. 171-172.



De dubbele haken zijn van een zwaar, eikenhouten materiaal vervaardigd. Het gewicht is ongeveer 200 gram. Het is een groot schied met het wapen van Hongarije.



CHARLES JOSEPH DE LIGNE ET LE DUCAT DE FAGNOLLES

Jacques DRUART¹



Fig. 1

Contrairement au Saint Empire germanique et, donc, si l'on excepte la principauté épiscopale de Liège et quelques seigneuries telles que Reckeim, les régions situées sur le territoire actuel de la Belgique ont connu, par l'occupation espagnole et autrichienne, un régime particulièrement centralisé qui laissait peu de latitude à la noblesse provinciale. Dès le XV^e siècle déjà, la maison de Bourgogne avait mené dans les Pays-Bas une politique unificatrice et, depuis Philippe le Bon, les seigneurs belges avaient donc cessé de produire un numéraire particulier, spécifique. Seul un petit symbole ou quelques lettres dans la titulature permettront de reconnaître l'atelier de production et la principauté.

Quelques rares princes, parmi les plus puissants, vont malgré tout battre monnaie à leur chiffre: les princes de Croÿ de Chimay et les princes d'Arenberg d'Enghien. Mais, si nous y regardons de plus près, force nous est de constater qu'ils ne l'ont fait qu'en dehors du territoire des Pays-Bas méridionaux; les premiers à Megen, dans les Provinces-Unies, les seconds dans leur terre d'Arenberg, en Allemagne.

C'est donc à plus d'un titre que la monnaie qu'a émise François Joseph de Ligne est tout à fait exceptionnelle.

La terre de Fagnolles est mentionnée pour la première fois en 869 dans un capitulaire de l'abbaye de Lobbes sous la dénomination d'Eucharlia. Ce fief relevait alors des comtes de Hainaut. Le nom de Fagnolles tire son étymologie, tout comme la Fagne, d'une racine qualifiant la nature marécageuse du sol local. Le mot fange est de la même origine. Avant d'acquiescer sa forme actuelle, ce toponyme a subi maintes transformations. C'est ainsi que l'on apprend qu'en 1215, cette terre franche appartenait au chevalier Jacques de Faignoul. Au XIV^e siècle, le domaine échoit à la maison de Rumigny, puis à celle d'Enghien avant de passer aux Barbançon-Ligne.

Le château de Fagnolles était une forteresse bâtie dès le XIII^e siècle. Il avait la particularité d'être de forme carrée. Il était donc pourvu de quatre tours d'angles et protégé par des douves. Cette forteresse occupait une position stratégique non négligeable. Au XVI^e siècle, la France et l'Espagne se sont livrées une inlassable guerre de frontière. A la fin du règne de Charles Quint, Guillaume le Taciturne était encore catholique et au service de l'Espagne. Et il n'est donc pas étonnant d'apprendre que, lors du siège de Mariembourg, il investit le château afin d'éviter toute mauvaise surprise. Le bastion fut enlevé et ruiné le 19 août 1555.

Cependant, Fagnolles restait terre souveraine et son seigneur détenait dès lors tous les droits qui y étaient liés; notamment, haute et basse justice et droit régalien de battre monnaie. Mais, paradoxalement, aucun sie fagnollis n'ouvrit d'atelier afin d'user de ce privilège.

La maison de Ligne tire son origine du village de Ligne, près de Tournai. Elle apparaît au XI^e siècle et on en y trouve mention dès 1142. Notons d'autre part que cette famille s'est apparentée à celles d'Arenberg et de Croÿ, citées plus haut. Après avoir été barons, ses seigneurs sont faits comtes

¹ Jacques DRUART, rue Prévot 39, 7060 Soignies

d'Empire en 1545 et princes d'Epinoy en 1592. Le 20 mars 1601, Rodolphe II consacre Lamoral de Ligne prince du Saint Empire romain, ce titre étant héréditaire. Quatre ans plus tard, Lamoral tente de faire incorporer son domaine dans le Cercle de Westphalie afin de se donner rang au banc des princes d'Empire. La situation politique, très troublée en cette fin de règne de Rodolphe II, va reléguer cette affaire sine die, d'autant que le successeur de Lamoral se désintéresse de la question. En 1666, une nouvelle demande est introduite auprès de Léopold I de Habsbourg par Claude Lamoral de Ligne. Le 27 mars, après s'être assuré du réel statut souverain du domaine et d'éviter ainsi toute revendication de l'Espagne, l'empereur donne son accord. Aussitôt, Claude Lamoral se fait plus gourmand et revendique un siège à la Diète. Cette requête intempestive indispose Léopold qui coupe court à toute procédure. Il faudra attendre un siècle, le 24 juin 1768, pour voir son arrière-petit-fils, Charles Joseph de Ligne, formuler une nouvelle sollicitation.

Charles Joseph de Ligne était né à Bruxelles le 23 mai 1735. Il partagea sa jeunesse entre Bruxelles et le domaine familial de Beloeil. Raffiné et cultivé, il va étonner ses proches par ses qualités guerrières et stratégiques. Il entre en effet au service de l'Autriche et se met en valeur au cours de la guerre de Sept Ans. Ainsi distingué par l'impératrice Marie-Thérèse, il sait se faire apprécier d'elle et devient l'ami, le confident du futur Joseph II. Son intelligence, son esprit, son sens des mondanités vont l'orienter vers une carrière diplomatique. C'est ainsi qu'il fait les beaux jours de la cour de France, focalisée autour de Marie-Antoinette, et des salons parisiens où il brille par ses traits d'esprit, par ses bons mots. En 1782, Joseph II l'envoie en mission diplomatique auprès de l'impératrice de Russie Catherine II. Il réussit si bien dans son entreprise de séduction que celle-ci lui voue une profonde amitié. Elle va même jusqu'à lui offrir des terres en Crimée. Sur le plan militaire, Charles Joseph se distinguera encore dans la guerre contre les Turcs en 1788-89 et notamment lors du siège de Belgrade qu'il contribuera à enlever.

On comprend dès lors aisément qu'il n'eut aucun problème pour obtenir de Marie-Thérèse les titres que sa famille revendiquait depuis si longtemps. En 1770, après une procédure de routine et malgré quelques observations des Etats de Hainaut, l'impératrice signe le diplôme et Fagnolles devient comté immédiat de l'Empire. Depuis la mort de son père en 1766, il était déjà maréchal et sénéchal de Hainaut. En 1778, il est nommé gouverneur de Mons. En 1784, Joseph II le fait Oberkommandeur des Pays-Bas autrichiens. Charles Joseph sera admis au collège des comtes du Cercle de Westphalie en 1786. Il obtiendra voix et séance au collège des comtes d'Empire en 1788.

Lors de ses séjours en Belgique, Charles Joseph réside surtout à Beloeil. C'est le lieu qu'il a toujours préféré. Il visite rarement le domaine de Fagnolles qu'il semble cependant affectionner. C'est ainsi qu'il invite son ami Jean-Jacques Rousseau, poursuivi une fois de plus par les foudres d'une cour de France, à venir s'y retirer. Car, en effet, cette terre franche avait toujours servi d'asile, même aux délinquants voisins. Dans sa lettre d'invitation, le prince philosophe écrit à propos de Fagnolles: "Je n'y ai point d'archevêque ni de parlement mais j'y ai les meilleurs moutons du monde". Ces mêmes moutons qu'il disait être ses jardiniers... Néanmoins, l'auteur des *Rêveries d'un promeneur solitaire* déclinera l'invitation. Lors de la Révolution brabançonne, Charles Joseph refuse de se rallier aux insurgés. A partir de ce moment, les Autrichiens se méfieront pourtant de lui, comme un malheur ne vient jamais seul, les armées de la Révolution française envahissent bientôt notre pays. En 1794, la terre de Fagnolles est intégrée au département des Ardennes, arrondissement de Rocroy, canton de Couvin. Le prince de Ligne se réfugie à Vienne où il vit un exil précaire. Les accords secrets des traités de Campo Formio (17 octobre 1797) et de Inéville (9 février 1801) prévoyaient des compensations pour les princes ayant subi des préjudices territoriaux dans les

conflits franco-autrichiens. Dans ce contexte et après moult tergiversations, Charles Joseph se voit attribuer à titre d'indemnité la terre d'Edelstetten, un ancien chapitre immédiat de dames nobles, dans le margraviat de Burgau (Souabe). Quoique le revenu de ce domaine se monte à 16.000 florins, soit le triple de Fagnolles, la situation financière du prince ne cesse de se détériorer et, en 1804, il se voit contraint de céder son domaine au prince Nicolas Esterhazy. Deux ans plus tard, la Confédération du Rhin se constitue et Edelstetten est alors rattaché à la Bavière. Et Charles Joseph cesse de percevoir sa rente... En 1808, consolation plutôt symbolique, François II le nomme feld-maréchal d'empire.

Ainsi cette figure emblématique, ce savant cosmopolite, l'un des plus brillants, des plus extraordinaires de son siècle, finit son existence dans l'oubli et dans la gêne; lui qui avait été l'ami des plus grands monarques européens, ceux qu'on qualifie de despotes éclairés, lui qui avait eu l'estime des plus grands philosophes, à commencer par Voltaire.

Il meurt à Vienne le 13 décembre 1814.

Cependant, Charles Joseph de Ligne est passé à la postérité grâce à ses oeuvres philosophiques et littéraires abondantes. Il a touché à tous les genres et ses *Mélanges* se laissent encore lire aujourd'hui avec beaucoup de plaisir et le plus grand profit.



Fig. 2



Fig. 3

Mais, à nous autres numismates, il a également légué un témoignage: son ducat en or.

Cette pièce répond en tout point aux normes du florin et du ducat: 3,5 g et 986 de fin.

L'avvers comporte le buste habillé de Charles Joseph de Ligne à gauche, entouré de la légende CAROLVS P.S.I.R.A LINEA C. FAGNOLENSIS. Ce qui se lit Carolus P(rinceps) S(acri) I(mperii) R(omanii) A Linea C(ones) Fagnolensis, et qui se traduit par Charles de Ligne, prince du Saint Empire romain, comte de Fagnolles.

Le revers, anépigraphie présente l'écu de la maison de Ligne, couronné, entouré du collier de la Toison d'Or et placé sur un manteau ducal. Il s'agit bien, en effet, des armoiries du prince de Ligne et non de celles de Fagnolles dont l'écu est d'or au double trescheur de sinople, fleuronné de même, un sautoir de gueules rochant sur le tout. Charles Joseph a voulu par là, sans aucun doute, affirmer la souveraineté de sa maison.

Probablement influencés par la mention de Fagnolles en fin de titulature, certains numismates, et non des moindres, tels Chalou ou Serrure, semblent penser que cette monnaie fut produite par un atelier local situé à Fagnolles même. Un autre élément a ajouté à la confusion. A la loupe, on peut distinguer, sous le buste les initiales I.H. et, au revers, sous les armoiries, G.W. Certains auteurs ont avancé l'hypothèse que H pouvait désigner l'atelier de Gunzburg (Burgau) ou Herreyns, graveur de monnaies et métaux de Marie-Thérèse en Belgique. D'autres, qui avaient cru lire C.W. au lieu de G.W., ont attribué le travail à Chrétien Warmüth de Gotha, graveur de l'empereur et du duc de Saxe. On a même proposé Colosvar (Clausenburg), atelier de Transylvanie!

Aujourd'hui nous sommes à peu près certains de ces attributions. En réalité, Charles Joseph a fait frapper ses ducats chez le margrave Carl Friedrich de Bade, en son atelier de Durlach.

Dès lors, tout s'explique. Johann Georg Wörscheler, maître de la monnaie de 1760 à 1779 y signait les pièces G.W. tandis que Johann Jakob Hauter, graveur entre 1769 et 1779, burinait I.H. On connaît d'autre part un médaillon, créé par l'étainier Johann Georg Hilpert, qui présente des similitudes troublantes avec le buste de la pièce. Ce qui laisse penser qu'il aurait pu avoir servi de modèle au graveur. Une autre coïncidence vient également nous interpeller: les initiales I.H. pourraient aussi lui convenir...

Cette monnaie ne comporte aucune date mais nous pouvons néanmoins en situer la frappe. Le 29 février 1776, la cour de Karlsruhe a reçu une lettre cachetée et adressée spécifiquement au Dr von Troxel. Elle émanait d'un notable strasbourgeois nommé Pirsch. Celui-ci était mandaté par le prince de Ligne pour négocier l'autorisation de frapper cinquante ducats en or. La demande ayant été acceptée, la mise en oeuvre fut confiée au sieur Gerstlacher. Il s'agissait de créer une monnaie d'esprit, une médaille de caractère. Les travaux de gravure de Jakob Hauter ont débuté le 7 mars et la production des ducats s'est effectuée en fin d'année ou au début de 1777.

Quant à la raison de cette frappe, l'on se perd en conjectures. Les dimensions et les rares habitants du domaine princier ne nécessitaient pas une telle frappe. Et d'autant moins des ducats, désignés davantage au grand négoce qu'aux besoins locaux. En outre, quand on prend en compte la quantité d'exemplaires produits, on est encore plus sceptique: 50 exemplaires d'après certaines sources, 120 selon d'autres. Quoiqu'il en soit, c'est nettement insuffisant pour répondre à une nécessité économique, même très localisée.

Nous pensons qu'il faut plutôt comprendre cette frappe comme une volonté du prince de Ligne d'affirmer ses titres, sa souveraineté réelle et ses droits régaliens. On a aussi avancé que ces pièces étaient destinées à servir de jetons pour les tables de jeux des salons de cette société aristocratique frivole que fréquentait assidûment le prince. Mais quand on connaît le caractère du personnage, on peut aisément s'imaginer que ces objets étaient avant tout destinés à être offerts à ses amis les plus chers.

En plus d'un siècle de numismatique, cette monnaie n'a guère connu qu'une fois le feu des enchères. Paul Lucas en signalait trois: Schulman N° 239 pour 9 800 florins, Dugnon (1885) pour 100 F et Delmonte (1968) pour 85 000 F. Elle est également apparue voilà quelques années dans une vente dont je n'ai pu retrouver la trace dans mes archives. Un exemplaire est conservé dans les collections du Cabinet des Médailles de Bruxelles, lequel nous a fourni le cliché représenté.

L'ex-collection du grand-duc Louis de Bade contenait une épreuve de ce duc frappée en étain et pesant 2,91 g. A la fin de la Seconde Guerre mondiale, elle était en possession de son arrière-petit-fils, le comte Robert Douglas-Langenstein.

En 1992, les Amis du Château de Fagnolles ont entrepris la frappe de copies en cuivre, en argent et en vermeil. Ces exemplaires sont millésimés et portent la marque de la Monnaie royale de Belgique.

Après l'occupation française, la terre de Fagnolles a tout naturellement suivi le destin des autres terroirs wallons, faisant partie du royaume des Pays-Bas avant de devenir un village du Namurois belge. La terre souveraine de Fagnolles reste cependant une bizarrerie territoriale et juridique. Son statut a été systématiquement oublié dans tous les grands traités qui ont dessiné l'Europe d'aujourd'hui, que ce soit celui d'Utrecht, de Rastadt ou de Vienne. Son indépendance disparut par la force des choses, en quelque sorte, par négligence, ou presque par distraction. Il faut dire que cette principauté, avec ses 1045 hectares qui se traversaient à pied en moins d'une heure, ne comptait guère plus de 200 âmes. Rappelons toutefois que son maître possédait toutes les prérogatives des autres

souverains de son temps. Il contrôlait directement les pouvoirs exécutif, législatif et judiciaire. C'est la terre souveraine qui fait le prince souverain, et non le contraire. A peu de choses près, nous aurions pu recenser dans notre pays déjà si compliqué une petite enclave telle que Monaco, Andorre, Jersey ou Saint-Marin. Si la maison de Ligne n'a donc jamais pu reconquérir sa souveraineté sur le territoire, elle a néanmoins su récupérer le domaine du château. Il restera en sa possession jusqu'en 1920, lorsqu'il sera vendu par Ernest de Ligne, alors bourgmestre de Fagnolles.

LES RÉVOLUTIONS DE 1789

René PAQUET

Dans la deuxième moitié de l'année 1789, trois révolutions ont lieu sur une aire géographique relativement de faible étendue.

La *Révolution française* : La France, nation indépendante vis à vis de ses voisins, ne veut plus vivre suivant les règles de l'Ancien Régime, la royauté sera condamnée.

La *Révolution liégeoise* se passe sur une terre vassale du Saint Empire Romain Germanique, c'est plus hasardeux. Les influences venant de France ont été déterminantes. La suppression de la Paix de Fexhe, 1316, sorte de constitution liégeoise n'a jamais été admise.

La *Révolution brabançonne* a lieu dans une région sous la domination autrichienne. Elle est provoquée par l'empereur Joseph II, despote éclairé, qui voulait introduire de profondes modifications dans la gestion interne de ce grand morceau de la future Belgique. Une partie importante des habitants n'a pas compris et n'a pas admis cette intrusion étrangère dans leur vie, c'est la révolte.

Trois révolutions différentes, que devient alors la monnaie ?

LA FRANÇAISE

En France, la situation financière est au bord de la faillite dès le début du XVIII^e siècle. *Louis XV* avait déjà tenté de la resserrer, il avait fait appel à l'Écossais *John Law* qui fonde une banque d'émission de billets hypothéqués un peu sur des rêves. Ce sera l'échec qui présage celui des assignats. *Louis XVI*, sur une dure de quinze ans, demande à cinq différents ministres du trésor de résoudre les problèmes. Ce ne sera pas le roi ni ses ministres qui vont modifier le cours des choses. C'est l'*Assemblée Nationale Constituante*, résultant, après de difficiles et longues discussions, de la réunion des trois États qui a eue le 5 mai 1789. Ce sera alors la précipitation dans un désordre non contenu par les nouveaux maîtres.

Tout d'abord, peut-être le plus grave pour la nation, le doute s'installe, la confiance se perd, c'est la fuite des capitaux, et les impôts ne rentrent plus. Il faut trouver une nouvelle richesse pour satisfaire les besoins de tout un peuple. Elle existe, celle du clergé, sous la forme de biens fonciers d'une immense valeur, il suffit donc de les nationaliser. La décision est prise fin 89. L'État a ainsi trouvé de nouvelles ressources dont il peut tirer profit. L'assemblée, en décembre 89, crée une *Caisse de l'Extraordinaire* qui va mettre des titres garantis par les biens nationaux assignés à cet usage. La première mise en circulation sera de 400 millions de livres en assignats, montant approximatif du déficit budgétaire, et donne un intérêt de 5%, ramené rapidement à 3% et peu après l'intérêt est supprimé. La livre valait 20 sous ou sols, le sou 12 deniers; lors de l'établissement du nouveau système monétaire en avril 1791 le rapport entre livre et franc fut fixé à 100 franc pour 101 livres, 5 sols, cours non suivi lors des émissions en quantité énorme des assignats.

L'assignat devient dorénavant du *papier-monnaie*. Les émissions ne cessent d'augmenter pour en arriver début 96 à un montant total de 45.000 millions de livres. La valeur du gage foncier subit une estimation toujours également croissante, elle passe de 2.600 millions à 4.600 millions vers le milieu de 1793. Ce gage foncier est renforcé par l'apport des biens saisis en Belgique.

L'assignat subit une dépréciation galopante, en janvier 91, 1.000 livres papier valent 950 livres métal, ces 1.000 livres ne valent plus que 10 sous en août 96. C'est la banqueroute, l'inflation grandit, la misère augmente sans arrêt, malgré toutes les mesures prises pour enrayer les deux. En février 96, tout ce qui a servi à la fabrication des assignats est détruit sur la place Vendôme.

Ce n'en est pas encore fini avec le papier. Le pouvoir imagine d'autres solutions. D'autres titres sont mis en circulation. En décembre 95, s'ajoute aux assignats les "*Rescriptions de l'emprunt forcé*" bons payables en numéraire et garantis par les rentrées de l'emprunt forcé émis en Belgique. (Liège 5 août 94). Mars 96, les "*Mandats Territoriaux*" serviront à racheter les assignats à raison d'une unité contre 30. La seule différence qui existe avec l'assignat est que tout porteur de mandats peut immédiatement acquérir un bien national sans enchère, en le payant à raison de 22 fois le revenu net de 1790 pour les terres ou 18 fois pour les propriétés bâties. Il y aura encore les "*Promesses de Mandats*" qui seront émises avant les précédents pour raisons techniques. Ces trois types de papier sont cotés en francs. Il vaut ajouter les *billets de nécessité* ou patriotiques ou de confiance émis par des particuliers. Ce qui ne fera que compliquer les transactions et causer des difficultés au pouvoir. Ils seront tous exclus de la circulation en 1793. Les faussaires ont également travaillé malgré les peines qu'ils risquaient. L'Etat fit parvenir à toutes ses caisses des assignats vérificateurs afin que le contrôle puisse s'effectuer plus facilement.

Pour les assignats : les coupures, les dimensions, les légendes, les couleurs du papier ainsi que celles de l'impression, le filigrane du papier comportant des arabesques et des légendes, varient. La signature est manuscrite jusqu'au 12 septembre 92, après toujours imprimée. Le buste du roi figure avec les légendes : DOMAINES NATIONAUX, valeur, autour du buste, Louis XVI roi des Français. Vers la fin 91 les légendes "la Loi punit de mort le contrefacteur" et "la Nation récompense le dénonciateur" apparaissent. L'année figure "an 3ème ou 4ème de la Liberté". A partir de la proclamation de la République, le buste royal est supprimé et la date est marquée par "L'an I e la République". Certains assignats conserveront le filigrane royal, probablement pour consommer du papier datant de la royauté constitutionnelle. La majorité a évidemment un filigrane nettement républicain : Liberté Egalité Nation française. La plus petite coupure sera de 10 sous dès le 4 janvier 1792.

Le 7-1-95, les assignats sont libellés en francs, de 100, 750, 1.000, 2.000, et 10.000, avec en filigrane différentes légendes, par exemple : "LIBERTE OU LA MORT".

Les rescriptions de l'emprunt forcé sont imprimées sur du papier avec en filigrane "Loterie Nationale", le titre : Rescription de l'emprunt forcé de l'an 4, le numéro, la valeur, les deux signatures et la date sont manuscrites, les coupures de 25 à 1.000 francs et le format environ 30 x 55 mm.

Les Promesses de mandats territoriaux ont comme caractéristiques : format 230 x 7, deux couleurs différentes pour le texte, signature de gauche imprimée, celle du centre manuscrite, numéro et série manuscrites, et les coupures de 25 à 500 francs.

Les Mandats territoriaux ont : des coupures de 5 francs, un cachet fiscal noir ou rouge, et le format environ 90 x 65 mm.

Pourquoi du papier ? Dès 1789, les ateliers monétaires ne possédaient qu'un très faible stock de métaux précieux et de cuivre. L'armée essaya de fournir le cuivre, les guerres limitèrent son intervention. Le métal des cloches fut utilisé, au début peu apprécié parce que trop fragile. La bonne monnaie était à l'étranger ou bien cachée dans tous les recoins du pays.

La monnaie métallique

Après la révolution, le monnayage ne subit d'abord aucun changement. C'est par le décret d'avril 1791 de l'Assemblée nationale que le choix des types des nouvelles monnaies est réalisé, elles seront appelées "constitutionnelles". Des monnaies de l'ancien système furent frappées jusqu'en 1792, les nouvelles seront battues progressivement.

Leurs légendes sont modifiées, elles devaient confirmer le changement apporté par la Révolution. Les monnaies de cuivre ou de métal de cloche sont de 2 sols, 12, 6 et 3 deniers. Au droit, le buste de Louis XVI, légende Louis XVI roi des Français ou des François, date 1791, 92 et 93. Au revers des pièces de cuivre on lisait : "La Nation, La Loi, Le Roi", le dessin étant le faisceau à l'intérieur d'une couronne, accosté de la valeur.

Les monnaies d'argent sont de 15, 30 sols, d'un demi-écu de 3 livres, d'un écu de 6 livres. Le droit semblable à celui des monnaies de cuivre et l'avvers sera réalisé par le graveur Dupré : un personnage ailé, debout devant un autel, gravant le mot "Constitution"; pour les écus et un demi écu, est ajouté un coq au dessous, symbole de la vigilance et un faisceau, symbole de l'unité et de la force de la nation. Cette figuration est appelée "Génie de la France".

La monnaie d'or sera le Louis de 24 livres semblable aux écus d'argent.

Les monnaies émises pendant la Constitution ne firent que de créer une diminution de valeur de la monnaie papier et donnèrent aussi l'occasion d'une nouvelle thésaurisation, à peine sorties de presse elles disparaissaient d'où nécessité d'une augmentation de l'émission d'assignats. Le peu de monnaies restant en circulation renforça la pratique de deux prix pour le même objet, le prix en métal était toujours plus favorable que celui papier.

Pour pallier au manque de numéraire métallique, des privés émirent des monnaies de nécessité tout comme les billets de confiance. Les plus connues sont les monnaies émises par les frères Monneron; ce sont des monnaies de cuivre de 5 et 10 sols avec au droit des scènes de la Révolution et la légende principale : "Vivre Libre ou Mourir"; au revers : légende circulaire, Monneron Frères Négociants à Paris, dans le camp : médaille de confiance de cinq-sols remboursable en assignats de 50 £ et au-dessus, L'an de la Liberté, 1792. Ces monnaies furent interdites dans le courant 1792.

C'est au cours de la Convention, en 1793, que la marque de la Révolution est très nette sur les monnaies (Louis XVI guillotiné le 21 janvier 1793). Sur les pièces d'or et d'argent, à l'avvers, le "Génie de la France" y est gravé avec l'inscription de la date en exergue. Le revers montre une couronne de lauriers avec au centre la valeur, en dessous la marque de l'atelier ; la légende circulaire étant : République Française, l'an II. En argent il n'y eut que des pièces de 6 livres, en or 24 livres, décret du 5 février 1793.

Les pièces de cuivre ou en métal de cloche rappellent les grands principes de la Révolution. Au droit : République Française, au centre une table sur laquelle est gravé "les Hommes sont égaux devant la Loi, en exergue l'an II au revers, une balance supportant une couronne, en son centre la valeur, au dessus le bonnet phrygien légende, Liberté Egalité 1793. Ces pièces dites "aux balances" sont de 1/2, 1 et 2 sols et furent frappées suite au décret du 26 avril 1793.

Le 17 avril 1795, Convention Nationale décide du choix d'un nouveau système monétaire, "le système décimal". Le 15 août 1795, la nouvelle unité est choisie "le franc". C'est sous le Directoire que ces nouvelles monnaies seront mises en circulation, vers 1796, 1797. C'est le début de l'effigie de Marianne coiffée de son bonnet phrygien sur les monnaies. Quelques exemples de papier-monnaie et de monnaies métalliques sont donnés sur les planches ci-après.

LA REVOLUTION LIEGEOISE

Comment les Liégeois en sont ils arrivés à se révolter contre leur prince-évêque ? Pour les mêmes raisons que celles qui ont provoqué la révolution française.

Les injustices sociales flagrantes, les privilèges du clergé, de la noblesse, la mauvaise répartition de l'impôt, le non respect de la "*Paix de Fexhe*" de 1316, vraie charte constitutionnelle.

En 1784, le prince évêque *Hoensbroech* succède à *Velbruck*. C'est un homme très différent, il n'a pas le goût des aventures de l'esprit. "*L'affaire des jeux de Spa*", sans entrer dans les détails, donne l'occasion aux opposants, sous la conduite de quelques grands meneurs et parleurs, d'entrer en action de manière plus directe contre l'autorité.

L'interprétation des pouvoirs et le gouvernement de *Hoensbroech* sont soumis à une critique acerbe. *Spa* est presque oubliée, les partis se créent et les arguments pour ou contre se multiplient. La *Paix de Fexhe* est sans cesse rappelée et l'abrogation du *Règlement de 1684* est demandée avec insistance par ceux qui font opposition à l'évêque qui n'accepte aucun accommodement. Ce règlement, publié par *Maximilien-Henri de Bavière* renouvelait la constitution du pays en mettant fin au règne des opposants et en augmentant la puissance du clergé et de la noblesse au détriment du Tiers-Etat. Le 18 août 1789, le peuple entre en action, prise de l'Hôtel de Ville. De grandes décisions sont prises, abrogation des lois contraignantes pour la plupart. *Hoensbroech* confirme et ratifie de sa signature tout ce qui avait été décidé par les nouveaux maîtres. Liège était libre et toutes les bonnes villes également. *Hoensbroech* convoque les Etats pour le 27 août 89. La nuit qui précède, il se sauve à Trèves. La Chambre de *Wetzlar* donne ordre de mater les Liégeois. Une nouvelle constitution liégeoise est réalisée en l'absence du Prince par les nouveaux maîtres, *Fabry*, *Chestret* et *Bassenge*.

Léopold II, empereur, prend la direction des affaires. Liège est occupée le 12 janvier 1791. Les Français interviennent, la ville est libérée le 28 novembre 1792. Sous leur impulsion, la Principauté est réorganisée suivant les nouveaux principes de 1789 : plus de dépendance au Saint-Empire, suppression des corporations religieuses, abolition des privilèges, démolition de la cathédrale....

Les Autrichiens reviennent et ramènent avec eux tous ceux qui s'étaient sauvés dont le dernier prince-évêque de Méan.

Les Français reviennent et décident l'annexion des Pays-Bas et de la principauté à la France. C'est la fin de la Principauté de Liège.

Pendant ces quelques années, aucune monnaie nouvelle n'a été émise par les derniers princes évêques. Le numéraire de *Jean-Théodore de Bavière* continue de circuler avec les monnaies des pays voisins et toutes les difficultés du change.

Les dernières monnaies émises à Liège sont celles frappées par le Chapitre au cours des vacances de 1763, 1771, 1784 et 1792. Les frappes, entre juin et août 92, sont exécutées en très faible quantité, 150 ducats or, 150 écus et 500 escalins argent.

L'appartenance à un des deux camps était montrée au début par une cocarde, après les insignes apparaissent. Les cocardes sont en tissus aux couleurs liégeoises, rouge et or. Le 17 août 89, un grand nombre arbore la cocarde, manifestation encouragée par le nouveau conseil. A l'arrivée des troupes autrichiennes, elles sont cachées et remplacées, par certains, par des cocardes aux couleurs du prince, le blanc et le noir. Quand les Français reviennent, c'est l'inverse.

Les insignes sont en général très simples; ils sont en cuivre, parfois doré, en étain, plomb et zinc. La gravure est presque toujours utilisée de façon grossière et peu soignée, l'orthographe souvent incorrecte. Quelques uns sont de véritables bijoux en or ou argent. Les noms des principaux meneurs y sont rappelés ainsi que celui de la constitution liégeoise : "*la Paix de Fexhe*". (voir quelques exemples sur la planche ci-après n° III)

LA REVOLUTION BRABANÇONNE

La révolution brabançonne, bien différente de la révolution française et de la révolution liégeoise, est une révolution défensive et par cela même une révolution conservatrice. Au début, elle combat avec l'église contre l'Etat autrichien, elle évolue en se laissant absorber par elle, l'église, vers la lutte contre l'Etat moderne. Elle finit dans la réaction et dans le cléricalisme. (*Pirenne*)

En France, le peuple s'est insurgé contre les injustices et les abus d'un régime aristocratique et féodal, en balayant en même temps une royauté complice des oppresseurs et des privilégiés. Dans les provinces belgiques au contraire, c'était l'empereur qui accomplissait la révolution et qui était chassé par un peuple obstinément attaché à tous les défauts, à toutes les exploitations iniques de la féodalité et stupidement récalcitrants aux réformes opérées dans son intérêt. (*Georges Gumont*)

Voici deux phrases qui en disent suffisamment pour se faire une idée précise de cette révolution.

Tout se passe sous le règne de *Joseph II*, fils de l'impératrice Marie-Thérèse. Joseph dira : "Les provinces de la monarchie ne font qu'un corps, et il faut faire cesser toutes jalousies de province à province, de nation à nation, de religion à religion. Tous les citoyens doivent s'efforcer comme frères à se devenir réciproquement utiles".

Souhait pieux, l'échec suivra.

En octobre 1789, a lieu la bataille de Turnhout et en décembre Bruxelles est libéré. Le 11 janvier 1790 promulgation de la constitution des *Etats-Belgiques-Unis* qui comprennent les provinces : Brabant, Limbourg, Gueldre, Flandre, West-Flandre, Hainaut, Namur, Malines, Tournai, et Tournaisis. Désignation d'un Congrès souverain qui s'occupera du choix d'une nouvelle constitution et de la frappe des monnaies. Mais le 2 décembre 1790, les Autrichiens sont de retour à Bruxelles, malgré une farouche résistance des révoltés. 10 mois d'indépendance.

L'atelier monétaire de Bruxelles, le seul subsistant dans les Pays-Bas, avait été réorganisé par Joseph II et était capable de frapper 10.000 pièces d'un florin par jour. Dans sa séance du 27 mai 1790, le Congrès-Souverain décrète la frappe de monnaies dans le système suivant :

En or :

Un Lion d'or, valant 14 florins courants ; un demi-Lion d'or, valant 7 florins, cette frappe n'a pas été réalisée.

En argent :

Un Lion d'argent, valant 3 florins 10 sols, argent courant.

Un demi-Lion, valant 1 florin 15 sols, pièce jamais exécutée.

Un florin, valant 20 sols.

Un demi-florin, valant 10 sols.

Cinq sols.

Dix liards, ces deux dernières jamais réalisées.

Le 14 et 26 mai, on avait déjà procédé à la frappe de doubles et simples liards en cuivre, d'empreinte nouvelle, mais de taille identique à ceux qui étaient en usage avant les événements. Il y a deux raisons pour lesquelles le Congrès a décidé de frapper rapidement ces pièces : ce sont celles qui sont le plus utilisées dans le commerce; deuxièmement, lors de leur départ, les Autrichiens ont emporté tous les lingots d'or et d'argent ainsi qu'une grande partie des pièces monnayées. Le Congrès ne dispose pas de ces métaux c'est pourquoi il décrète un emprunt de 1.500.000 florins, qui n'eut pas le succès escompté, il fut rappelé de manière impérative à plusieurs reprises. Les liards portent la légende : "AD USUM FOEDERATI BELGII 1790".

Les florins et demi-florins, monnaies d'argent sont frappés vers le 15 juillet 1790. Les premiers mis en circulation portent les légendes, au droit : "MON.NOV.ARG.PROV.FOED.BELG". ; au revers : "IN VNIONE SALVS". Celles-ci seront remplacées peu après par, au droit "DOMINI EST REGNVM" ; au revers : " ET IPSE DOMINABITVR GENTIVM".

Le lion d'argent : poids 32,825gr., titre 872/1000, diamètre 41 mm. Il n'en fut frappé que 4.534 pièces. Les légendes sont, au droit "DOMINI EST REGNVM 1790" avec au centre en trois lignes "LIBERTAS", au revers "ET IPSE DOMINABITVR GENTIVM" , sur la tranche "QVID FORTIVS LEONE" dans un cercle, les écussons des 11 provinces de l'union.

Le lion d'or, frappé entre le 23 août et le 2 décembre 1790 : poids 8,286gr. , titre 22 carats 3/4, diamètre 25 mm. , 3.805 pièces frappées. Droit et revers semblables au lion d'argent, pas de légende sur la tranche.

Les Autrichiens, à leur retour, firent le relevé des pièces frappées au cours de l'existence des Etats-Belgiques-Unis, ils en comptèrent pour une valeur de 329.353 florins. L'actif de la Monnaie s'élevait en octobre 1789 à 235.991 florins et à la rentrée des troupes impériales, au mois de décembre 1790, il était de 229.526 soit une perte de 6.465 florins.

Le 28 janvier 1791, le gouvernement autrichien démonétisait toutes les monnaies frappées pendant les troubles de 1789-1790. Celles-ci devaient être remises à l'Hotel de la Monnaie à Bruxelles qui en paiera seulement la valeur intrinsèque sans aucun recours contre les auteurs de ces monnaies.

C'est Théodore van Berckel le graveur des coins et poinçons de toutes les monnaies de la révolution ainsi que de quelques médailles. Malgré cela, Léopold II ne lui en tint pas rigueur et ne lui enleva pas ses fonctions. La planche IV représente quelques pièces des Etats-Belgiques-Unis.

REVOLUTION FRANÇAISE

- Les ASSIGNATS, édition CHANLIS Belgique, 1977.
Victor GADOURY, Monnaies françaises 1789-1979, Les éditions Gadoury, 1978.
Pierre MAGAIN, Les Assignats, Le courrier numismatique, Belgique, 1979.
François FURET et Denis RICHEL, La Révolution française, Fayard, 1987.

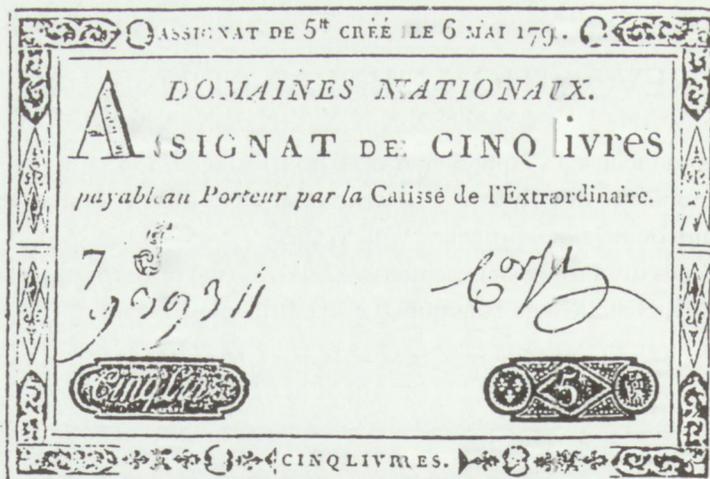
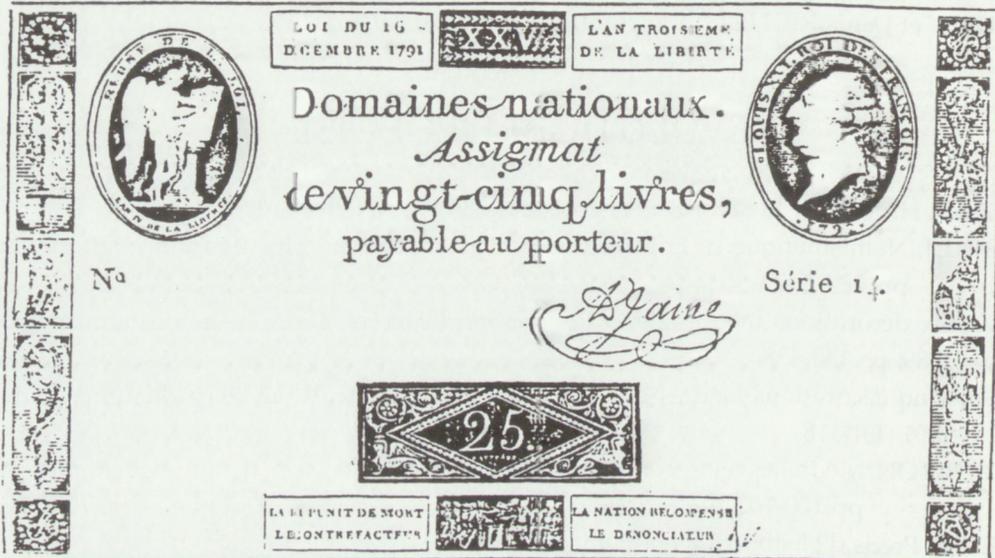
REVOLUTION LIEGEOISE

- AD. BORGNET, Histoire de la révolution liégeoise de 1789, Bruxelles 1861
J. de CHESTRET, Numismatique de la Révolution liégeoise, Revue belge de numismatique, 1883, pp. 281-295.
L. NAVEAU, Six décorations inédites de la Révolution liégeoise, Revue belge de numismatique, 1889, pp.430-438.
L. NAVEAU, Cinq décorations inédites de la Révolution liégeoise, Revue belge de numismatique, 1891, 101-118.
HAMAL-MOUTON, Médailles et décorations liégeoises, Revue belge de numismatique, 1905, pp.100-102
F. MAGNETTE, Précis d'Histoire Liégeoise, Liège 1924.
L. ENGEN, Les insignes de la Révolution liégeoise, Le Siècle des Lumières dans la principauté de Liège, Liège, 1980, pp.312-313.
Catalogue de l'exposition "La Révolution Liégeoise de 1789" Crédit Communal, 1989.
Georges-Henri DUMONT, Histoire de la Belgique, Le Cri, Bruxelles 1999.

REVOLUTION BRABANÇONNE

- Georges CUMONT, Les monnaies des Etats-Belgiques-Unis, Bruxelles, 1885.
A de WITTE, Histoire monétaire des comtes de Louvain, ducs de Brabant, Anvers, 1894-1896, 3 vol.
Henri PIRENNE, Histoire de Belgique, Bruxelles, Vol. V, 1926.
J.R. DE MEY, Les monnaies des Pays-Bas autrichiens, 1711-1797, le courrier numismatique, 1980.
Georges-Henri DUMONT, Histoire de la Belgique, Le Cri, Bruxelles, 1999.

Pl. I



Pl. II



Double sol constitutionnel
Civre ou métal de cloche
24 Deniers Tournois



Ecu constitutionnel
Argent
6 Livres Tournois

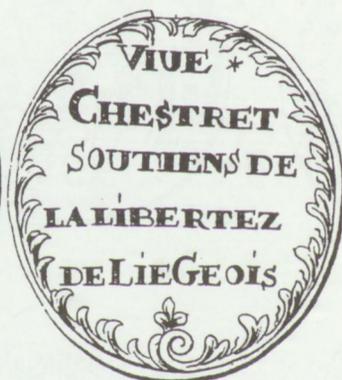
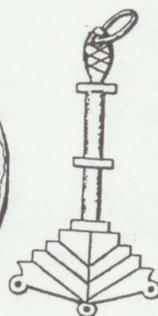


CONVENTION, 1792-1795
1/2 SOL aux balances
Civre ou métal de cloche
LES HOMMES SONT EGaux
DEVAnt LA LOI

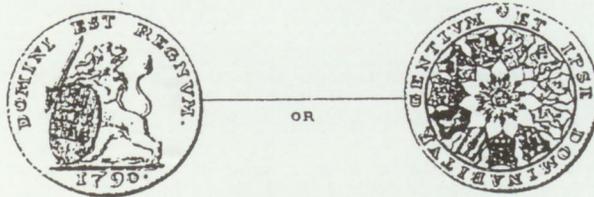
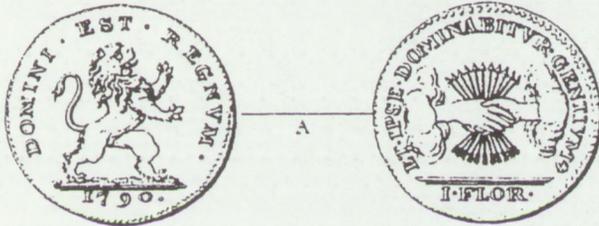
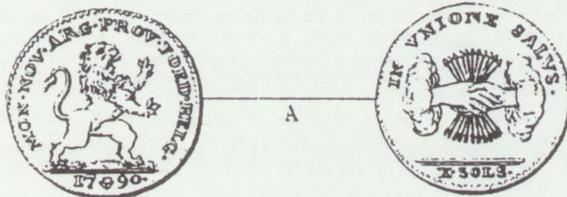
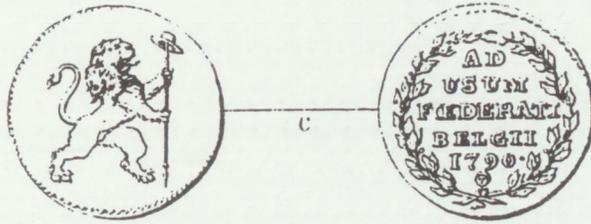


CONVENTION, 1792-1795
ECU de 6 Livres Argent
REGNE LA LOI

Pl. III



PL. IV



LA NUMISMATIQUE EN BELGIQUE VUE À TRAVERS LE PRISME D'UN SIÈCLE DE REVUE BELGE DE NUMISMATIQUE (1990-1999)

François de CALLATAY(*)

Le passage à un nouveau siècle, et même un nouveau millénaire, invite à prendre le temps de se retourner pour considérer l'activité passée¹. Cet article propose un bilan chiffré de cent ans de *Revue belge de Numismatique*. Un siècle légèrement décalé à la vérité puisque ce bilan embrasse la période 1900-1999 et non 1901-2000 comme le veut le calendrier. Un bilan qui ne considère aussi - et c'est important - que les articles, à l'exclusion donc des notes, des documents, des comptes rendus ou de ce qui peut avoir été rapporté à la faveur des procès-verbaux des séances.

Le travail a consisté à manipuler et à dépouiller chacun des volumes publiés entre 1900 et 1999 en répartissant les articles par grands domaines d'intérêt, et ce en tenant compte à la fois de leur nombre ainsi que du nombre de pages totalisées. Les circonstances, voulues - parfois même joyeuses - ou subies - et il s'agit alors d'événements dramatiques -, font qu'au siècle écoulé ne correspond pas cent volumes ordinaires, faits d'articles divers complétés de mélanges et de comptes rendus. Pour cause de guerres, la *Revue* n'est pas paue de 1915 à 1918 et de 1940 à 1945. Et il faut encore retrancher du total certaines années consacrées tantôt à une monographie (1938 : conférences de Victor Tourneur au Collège de France; 1949 : étude du monnayage d'Acanthe par J. Desneux), tantôt aux tables (1965-6 et 1990), tantôt encore et tout dernièrement à rendre hommage au Professeur Tony Hackens (volume dont les contributions favorisent exagérément les monnayages antiques). En tout, ce sont 16 années qui manquent à l'appel au moment d'établir ce bilan chiffré.

Restent 84 volumes ceux sur lesquels portent les statistiques qui suivent. Celles-ci nous informent que, même pareillement amputé, ce siècle de publication a permis l'impression de 933 articles scientifiques originaux, représentant quelques 16.318 pages, soit une moyenne générale de 11,1 articles et de 1194,3 pages par an. On en déduira une longueur moyenne d'article de 17,5 pages, moyenne appréciable, très au-dessus de la normale.

Cette moyenne cache, comme toujours, une disparité de résultats. Dans le cas qui nous occupe, il s'agit même d'une évolution. C'est qu'un double mouvement a caractérisé le contenu de la *RBN* : d'une part, le nombre d'articles fortement chuté au lendemain de la Première Guerre et n'a jamais retrouvé le niveau qu'il avait atteint au 19^e s.; d'autre part et de façon inverse, les articles eux-mêmes se sont allongés. On est ainsi passé d'une moyenne de 14,2 pages lors des années 1900-1909 à 26,3 pages pour les années 1990-1999. Le tableau ci-dessous expose le détail de ces données par décennies :

(**) François de Callatay : Cnet des Médailles de la Bibliothèque royale de Belgique - 4, bd de l'Empereur - 1000 Bruxelles (callatay@kbr.be)

¹ Le texte intégral de cette étude a paru dans la *Revue belge de Numismatique* (2001).

² La version abrégée, tronquée et amputée d'une série d'annexes, correspond à la communication présentée à Liège le 14 avril 2000.

A. Statistiques générales (RBN)

Périodes	Nombres d'années	Nombres d'articles	Moyennes d'articles	Nombres de pages	Moyennes de pages	Moyennes de p. par article
1900-9	10	231	23,1 par an	3289	328,9 par an	14,2
1910-9	6 ²	112	18,7 par an	1811	301,8 par an	16,2
1920-9	10	102	10,2 par an	1453	145,3 par an	14,2
1930-9	9 ³	66	7,3 par an	1014	112,7 par an	15,4
1940-59	13 ⁴	115	8,8 par an	1669	128,4 par an	14,5
1960-9	8 ⁵	59	7,4 par an	1473	184,1 par an	25,0
1970-9	10	101	10,1 par an	1998	199,8 par an	19,8
1980-9	10	80	8,0 par an	1847	184,7 par an	23,1
1990-9	8 ⁶	67	8,4 par an	1764	220,5 par an	26,3

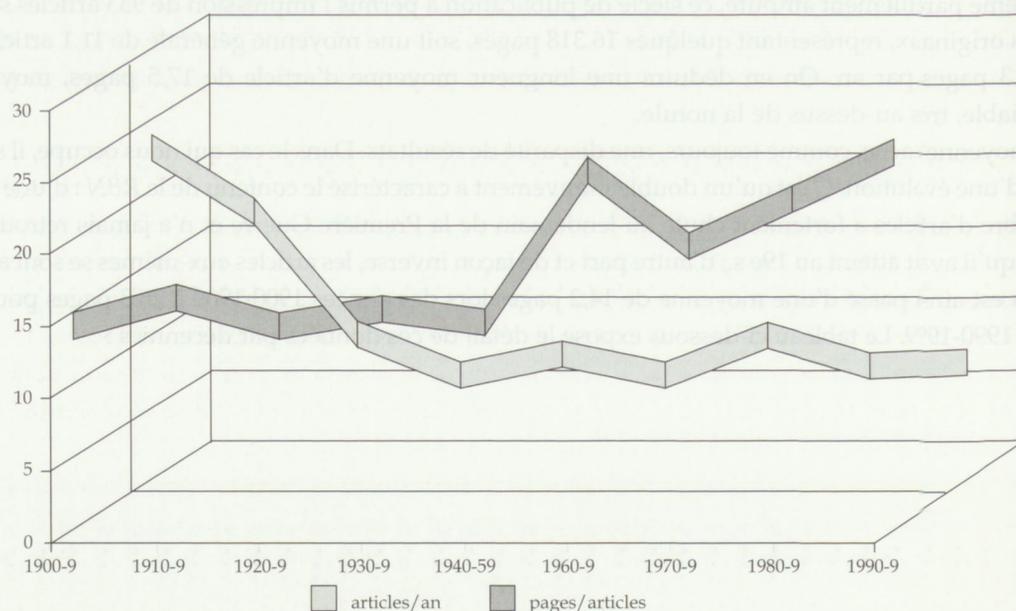
4 livraisons jusqu'en 1914 (3 livraisons en 1914)

2 livraisons de 1920 jusqu'en 1926

1 livraison à partir de 1927 (7 articles)

On se rappellera que, jusqu'en 1913, la *Revue* paraissait au rythme de quatre livraisons annuelles. Ce rythme, déjà réduit de moitié au lendemain de la Première Guerre, allait trouver sa plus simple expression - celle d'une parution annuelle - en 1927, suite à des difficultés de plusieurs ordres : financières, à n'en pas douter⁷, mais aussi insuffisance de contributions scientifiques⁸.

1. Evolution du nombre d'articles par an et du nombre de pages par articles (RBN)



2 4 années de guerre (1915-8)

3 Conférences de Victor Tourneur (1938)

4 5 années de guerre (1940-5) + *Akanthos* (1949)

5 Tables (1965-6)

6 Tables (1990) + volume à la mémoire de Tony Hackens (1999)

7 Voir le compte rendu de l'Assemblée générale du 6 mars 1927 dans *RBN*, 79, 1927, p. 176 : "en 1926, ces difficultés n'ont fait que s'accroître et notre ciel s'est encore assombri davantage... Malheureusement, malgré les efforts déployés par notre Président, il n'a pas été possible, jusqu'à présent, de publier les deux fascicules dont l'impression avait été décidée par notre Bureau, lors d'une réunion tenue spécialement à cet effet le 29 octobre dernier" (rapport de M. Vannérus, secrétaire) et p. 180 : "La situation n'est pas brillante; la publication de la *Revue* absorbe presque tous les revenus de la Société, M. le Président annonce, à ce propos, que le gouvernement vient de révoquer le subside qu'il accordait à la *Revue*. Avec un bel optimisme, il assure que la *Revue*, fière de son passé, continuera à paraître; si les ressources viennent à s'épuiser, la Société fera appel aux souscriptions volontaires de ses membres et trouvera son salut dans leur générosité" (rapport de M. Bigwood, trésorier).

8 Voir le compte rendu de l'Assemblée générale du 4 mars 1928 dans *RBN*, 80, 1928, p. 143-4 : "Tous les rapports qui vous ont été présentés depuis l'armistice commencent ou finissent sur une même constatation : la diminution des ressources matérielles de notre Société. La publication de la *Revue* entraîne de grands frais... Mais la raison majeure pour laquelle nous n'avons pu vous donner en 1927 qu'un fascicule a été, je dois bien vous le dire, l'insuffisance de matière" (rapport de M. Hoc, secrétaire).

Cette évolution combinée fait que si la Revue n'a plus jamais retrouvé la formidable santé dont elle jouissait avant la Première Guerre - époque qui, chaque année, voyait partir à l'impression plus de 300 pages d'articles scientifiques -, le nombre de pages publiées à l'année, qui avait été au plus bas dans les années 1930, est depuis plus de 30 ans maintenant stabilisé autour des 200 pages. Et si une tendance doit être dégagée, celle-ci serait plutôt à la hausse :

2. Nombre de pages d'articles par an (RBN)



L'enquête a surtout porté sur la répartition par domaine. Treize catégories ont été définies que l'on peut regrouper en quatre domaines. Le premier domaine est celui des monnaies antiques. Il comprend cinq catégories : les grecques (1), les gauloises (2), les romaines (3), les byzantines (4), et des *varia* (5 : parmi lesquelles les mérovingiennes). Un second domaine comprend les monnayages médiévaux, modernes et contemporains. On l'a découpé en quatre catégories articulées selon que ces dernières traitent ou non de nos régions. On trouvera ainsi : les monnaies de nos régions du Moyen Age (6), les monnaies étrangères du Moyen Age (7), les monnaies modernes (notées TM pour "temps modernes") et contemporaines de nos régions (8) et les monnaies modernes et contemporaines de régions étrangères (9). Le troisième domaine est riche de deux catégories : les médailles (10), d'une part, les jetons et les méreaux (11), de l'autre. Enfin, le dernier domaine, qui est un domaine fourre-tout, comprend lui aussi deux catégories : une pour les sceaux, les poids, les plombs, les insignes et les décorations (12), l'autre pour les divers (13), c'est-à-dire avant tout les études historiographiques relatant l'existence d'une institution ou d'un individu. S'il est un regret - mais il est trop tard - à cette étude, c'est celui de n'avoir pas isolé les sceaux comme représentant une catégorie à part tant il constitue l'essentiel de la catégorie 12.

Soit, en nombre d'articles et en pourcentages, le tableau suivant :

B. Nombre d'articles par périodes et par catégories (RBN) (en pourcentages)

Catégories	1900-9	1910-9	1920-9	1930-9	1940-59	1960-9	1970-9	1980-9	1990-9
1-Grecques	9,5	6,3	2,0	4,5	13,9	6,8	13,9	15,0	19,4
2-Gauloises	-	0,9		-1,5	13,0	8,5	8,9	7,5	4,5
3-Romaines	5,2	3,6	5,9	3,0	12,2	25,4	14,9	17,5	7,5
4-Byzantines	0,4	-	-	1,5	0,9	1,7	4,0	3,8	1,5
5-Anti. (varia)	0,4	1,8	1,0	1,5	1,7	3,4	-	5,0	6,0
6-MA national	13,4	15,2	13,7	6,1	13,9	15,3	14,9	8,8	11,9
7-MA étranger	6,1	2,7	2,9	1,5	1,7	3,4	7,9	3,8	1,5
8-TM national	9,1	17,9	10,8	10,6	3,5	5,1	10,9	7,5	7,5
9-TM étranger	7,4	5,3	2,0	-	-	-	3,0	3,8	3,0
10-Médailles	15,2	17,0	22,5	15,2	10,4	11,9	5,0	16,3	20,9
11-Jetons, mé.	19,5	12,5	4,9	19,7	4,3	3,4	1,0	2,5	3,0
12-Sceaux, etc.	10,4	10,7	24,5	21,2	22,6	11,9	11,9	2,5	3,0
13-Divers	3,5	6,3	9,8	13,6	1,7	3,4	4,0	6,3	10,4
Total	100,1	100,2	100,0	99,9	99,8	100,2	100,3	100,3	100,1

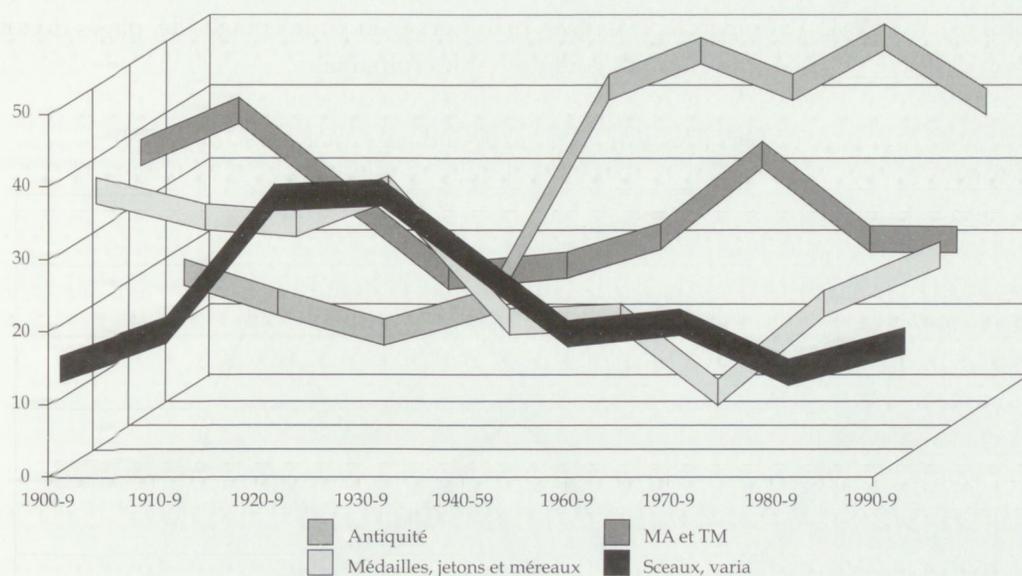
Soit, par domaine, la répartition suivante :

C. Nombre d'articles par périodes et par domaines (RBN) (en pourcentages)

Domaines	1900-9	1910-9	1920-9	1930-9	1940-59	1960-9	1970-9	1980-9	1990-9
Antiquité	15,6	12,5	8,8	12,1	41,7	45,8	41,6	48,8	38,8
MA et TM	35,9	41,1	29,4	18,2	19,1	23,7	36,6	23,8	23,9
Méd., jetons et mé.	34,6	29,5	27,5	34,8	14,8	15,3	5,9	18,8	23,9
Sceaux et varia	13,9	17,0	34,3	34,8	24,3	15,3	15,8	8,8	13,4
Total	100,0	100,1	100,0	99,9	99,9	100,1	99,9	100,2	100,0

Ce qui, de façon identique, amène à produire le graphique :

3. Graphique du nombre d'articles par périodes et par domaines (RBN) (en pourcentages)



En pourcentages du nombre d'articles, les évolutions par domaine sont marquées : l'intérêt pour les monnaies antiques (catégories 1-5) est celui qui s'est le plus développé dans le courant du 20^e s. Plus précisément, ce domaine, qui n'a longtemps représenté que 15% au mieux des articles publiés par la RBN, a connu un formidable regain d'attention au lendemain de la Seconde Guerre. Dépassant à lui seul les 40%, il est depuis lors et à chaque fois venu en tête des domaines prisés par la RBN. Cette situation perdurera-t-elle ? Ce n'est pas certain. Les années 1990 n'ont pas pu reproduire les sommets atteints antérieurement. Et il ne semble pas que l'avenir proche puisse amener, en numismatique romaine et gauloise, une relève qui puisse rivaliser avec le nombre de contributions proposées entre 1949 et 1990 par P. Bastien, J. Lallemand et J.-M. Doyen, *inter alii*, d'une part, J.-B. Colbert-de-Beaulieu et S. Scheers de l'autre.

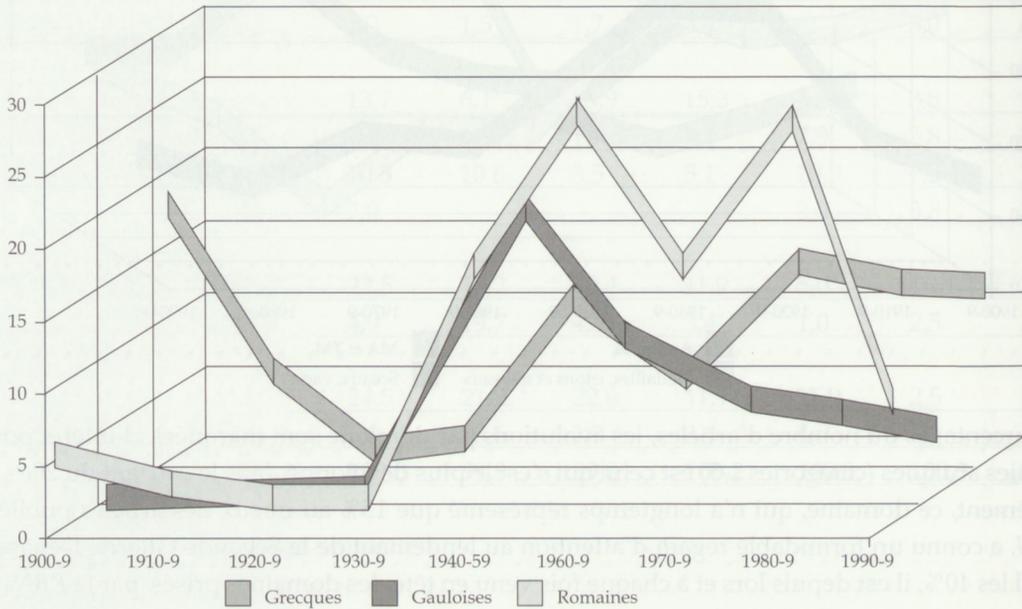
Les monnaies postérieures à l'Antiquité, qui forment le second domaine (catégories 6-9), constituent le secteur d'intérêt le plus fidèlement cultivé à travers les fastes de ce siècle écoulé. Il n'est jamais tombé sous les 18%, son plus mauvais score acquis dans les années 1930-9. Avec près de 36% ou de 41%, il venait du reste en premier au début du siècle avant de connaître un recul, suivi d'une reprise depuis les années 1960.

Le troisième domaine, celui des médailles, des jetons et des méreaux (catégorie 10-11), présente un profil plus déprimé. Très en vogue jusqu'avant la Seconde Guerre mondiale, il s'est effondré ensuite pour ne reprendre des couleurs que récemment dû, il faut le préciser, à un net regain d'intérêt pour la médaille renaissante (L. Smolderen) ou contemporaine. En revanche, les contributions relatives aux jetons et aux méreaux, si nombreuses jusqu'avant guerre, ont par la suite presque disparu des tables des matières. Cette catégorie (11), la première pour les années 1900-1909 (45 articles = 19,5%), n'intervient plus que pour 2,8% depuis les années 1940, totalisant un ou deux articles par décennie. Il n'est guère possible d'aller plus loin dans l'effondrement et, d'ailleurs, certains signes permettent d'entrevoir un retour d'intérêt.

Le dernier domaine, qui est, avons-nous dit, d'abord celui des sceaux, termine le siècle là où il l'avait commencé, à la dernière place. Se contenter d'écrire cela reviendrait à méconnaître les heures plus fastes qu'il connut durant l'Entre-Deux-Guerres, période pendant laquelle ce domaine fut le plus abordé par les auteurs de la *Revue*, en tête desquels figure M. Tournier-Nicodème. Que sont devenus les sigillographes ? Ont-ils disparus ou sont-ils partis s'exprimer ailleurs ? Un peu des deux sans doute.

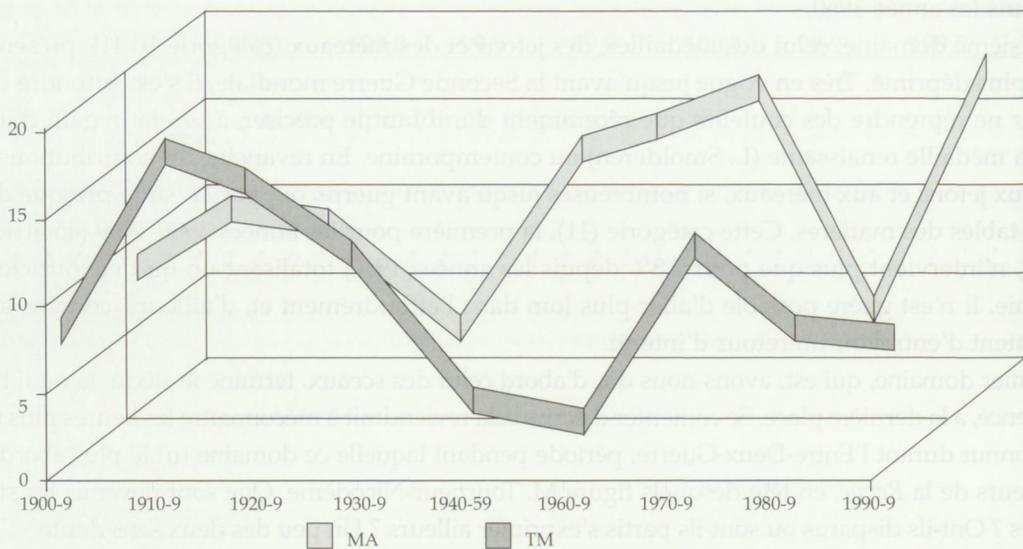
La présentation par domaines escamote aussi certains déséquilibres ou évolutions au sein même de ces domaines. Ainsi, pour ce qui touche aux monnaies antiques et sans tenir compte des catégories 4 (byzantines) et 5 (varia), trop peu représentées, on observe, en pourcentages de pages du total, la répartition suivante entre les grecques, les gauloises et les romaines :

4. Pourcentages de pages par périodes pour les monnaies antiques (catégories 1-3) (RBN)



Où l'on enregistre des évolutions tantôt concordantes (développement commun au lendemain de la Seconde Guerre), tantôt divergentes. Les monnaies gauloises ont pendant quelques années, grâce aux travaux de Jean-Baptiste Colbert-de-Beaulieu, fait le fond de la *Revue* avant de, logiquement, céder la prééminence aux monnaies romaines, lesquelles connaissent aujourd'hui à leur tour un certain essoufflement éditorial.

5. Pourcentages de pages par périodes pour les monnaies de nos régions (catégories 6 et 8) (RBN)



Les monnaies de nos régions (catégorie 6 : Moyen Age; catégorie 8 : Temps Modernes et Epoque contemporaine) dessinent en apparence le mouvement le plus stable. Ce mouvement assez égal cache pourtant une inversion de tendance, qui accordait jusqu'avant guerre la priorité à la numismatique des Temps Modernes et qui fait aujourd'hui porter l'intérêt préférentiel sur le Moyen Age.

6. Pourcentages de pages par périodes pour les médailles, les jetons et les méreaux (catégories 10-11) (RBN)



Le troisième domaine, celui qui regroupe les médailles d'une part, les jetons et les méreaux de l'autre, offre également - on l'a déjà souligné - un panorama contrasté. Si l'art de la médaille se taille, aujourd'hui comme au début du 20e s., une part appréciable du volume scientifique proposé par la RBN, il n'en va pas de même des jetons et des méreaux, lesquels, très en vogue jusque dans les années 1930, ont pratiquement disparu des sommaires de la *Revue*.

Au total, par-delà ces mouvements particuliers et pour aller plus loin que le constat énoncé à l'entame de cette recherche (933 articles représentant 16.318 pages de contributions scientifiques), on peut résumer de la sorte un siècle de publication :

D. Pour chaque catégorie, nombre d'articles, de pages et de pages par article (RBN)

Catégories	Nombre d'articles	Nombre de pages	Nombre de pages par article
1-Grecques	92	1752	19,0
2-Gauloises	40	878	22,0
3-Romaines	87	1988	22,9
4-Byzantines	12	236	19,7
5-Antiquité (varia)	17	337	19,8
6-MA national	122	1838	15,1
7-MA étranger	37	617	16,7
8-TM national	88	1370	15,6
9-TM étranger	33	513	15,5
10-Médailles	138	2326	16,9
11-Jetons, méreaux	89	1730	19,4
12-Sceaux, etc.	124	1552	12,5
13-Divers	54	1181	21,9
Total	933	16318	17,5

Données qui, regroupées par domaines, donnent :

E. Pour chaque domaine, nombre d'articles, de pages et de pages par article (RBN)

Domaines	Nombre d'articles	Nombre de pages	Nombre de pages par article
Antiquité	248 (26,6%)	5191 (31,8%)	20,9
MA et TM	280 (30,3%)	4338 (26,6%)	15,5
Médailles, jetons et méreaux	227 (24,3%)	4056 (24,9%)	17,9
Sceaux, varia	178 (19,1%)	2733 (16,7%)	15,4
Total	933	16318	17,5

Il aura donc été publié, de 1900 à 1999, plus de 5.000 pages relatives aux monnaies antiques et près de 4.500 portant sur les monnaies postérieures à l'Antiquité. Soit 528 articles (56,6%) et 9.529 pages (58,4%) de numismatique proprement dite. C'est aussi dire qu'une partie substantielle, plus de 40%, de la RBN n'a pas concerné, à strictement parler, l'étude des monnaies. On trouve dans la *Revue* de nombreux développements extra-monétaires. Il fut même une époque, essentiellement l'Entre-Deux-Guerres, où ceux-ci l'ont emporté en abondance sur les préoccupations des numismates. Les années 1930 furent les plus déséquilibrées sous ce rapport avec une *Revue belge de Numismatique et de Sigillographie* (c'était déjà son nom) ne publiant, en nombre de pages, que 21,5% de contributions numismatiques.

Car, de fait, la "Revue belge", ainsi qu'on l'appelle communément chez les amateurs de monnaies, a plusieurs fois changé de nom. Dénommée au départ *Revue de la Numismatique belge*, elle devint en 1875 la *Revue belge de Numismatique*, avant que l'on complète en 1908 son intitulé en *Revue belge de Numismatique et de Sigillographie*. Cet intitulé, pleinement justifié dans les faits pour la première moitié du 20e s., évoque une situation révolue depuis longtemps tant l'étude des sceaux (catégorie 12) ne s'est plus exprimée que de façon très épisodique depuis les années 1930.

Tableau 1

à plusieurs fois changé de nom. Les données de ce tableau sont basées sur les données de la base de données de la Bibliothèque nationale de France (BnF) et de la Bibliothèque de la Sorbonne. Les données de la BnF sont basées sur les données de la base de données de la Bibliothèque nationale de France (BnF) et de la Bibliothèque de la Sorbonne. Les données de la Bibliothèque de la Sorbonne sont basées sur les données de la base de données de la Bibliothèque nationale de France (BnF) et de la Bibliothèque de la Sorbonne.

Année	Nombre d'articles	Nombre de pages
1980	100	1000
1981	105	1050
1982	110	1100
1983	115	1150
1984	120	1200
1985	125	1250
1986	130	1300
1987	135	1350
1988	140	1400
1989	145	1450
1990	150	1500
1991	155	1550
1992	160	1600
1993	165	1650
1994	170	1700
1995	175	1750
1996	180	1800
1997	185	1850
1998	190	1900
1999	195	1950
2000	200	2000
2001	205	2050
2002	210	2100
2003	215	2150
2004	220	2200
2005	225	2250
2006	230	2300
2007	235	2350
2008	240	2400
2009	245	2450
2010	250	2500
2011	255	2550
2012	260	2600
2013	265	2650
2014	270	2700
2015	275	2750
2016	280	2800
2017	285	2850
2018	290	2900
2019	295	2950
2020	300	3000

Tableau 2

par article (RBN)

Année	Nombre d'articles	Nombre de pages
1980	100	1000
1981	105	1050
1982	110	1100
1983	115	1150
1984	120	1200
1985	125	1250
1986	130	1300
1987	135	1350
1988	140	1400
1989	145	1450
1990	150	1500
1991	155	1550
1992	160	1600
1993	165	1650
1994	170	1700
1995	175	1750
1996	180	1800
1997	185	1850
1998	190	1900
1999	195	1950
2000	200	2000
2001	205	2050
2002	210	2100
2003	215	2150
2004	220	2200
2005	225	2250
2006	230	2300
2007	235	2350
2008	240	2400
2009	245	2450
2010	250	2500
2011	255	2550
2012	260	2600
2013	265	2650
2014	270	2700
2015	275	2750
2016	280	2800
2017	285	2850
2018	290	2900
2019	295	2950
2020	300	3000

Tableau 3

des articles antiques et près

Année	Nombre d'articles	Nombre de pages
1980	100	1000
1981	105	1050
1982	110	1100
1983	115	1150
1984	120	1200
1985	125	1250
1986	130	1300
1987	135	1350
1988	140	1400
1989	145	1450
1990	150	1500
1991	155	1550
1992	160	1600
1993	165	1650
1994	170	1700
1995	175	1750
1996	180	1800
1997	185	1850
1998	190	1900
1999	195	1950
2000	200	2000
2001	205	2050
2002	210	2100
2003	215	2150
2004	220	2200
2005	225	2250
2006	230	2300
2007	235	2350
2008	240	2400
2009	245	2450
2010	250	2500
2011	255	2550
2012	260	2600
2013	265	2650
2014	270	2700
2015	275	2750
2016	280	2800
2017	285	2850
2018	290	2900
2019	295	2950
2020	300	3000

ÉVOLUTION DE LA CALLIGRAPHIE SUR LES MONNAIES CHINOISES

par Philippe GRAULICH¹

1. Historique

Selon la légende, c'est aux environs de l'an 2500 avant J. C. que *Cangjie*, un ministre de *Huang*, empereur légendaire fondateur de la Chine, invente l'écriture. On prétend que l'idée lui en vint en voyant les marques des griffes d'oiseaux sur le sable.

Il semble que ce soit vers le XIV^e siècle avant J. C. qu'apparaissent les premiers caractères chinois; ce sont des inscriptions oraculaires, réalisées sur des os d'animaux et des carapaces de tortues. Cette écriture *-jiaguwen-* est appelée archaïque ou en *tétard* (Fig. 1.1). Elle évoluera pour pouvoir être utilisée sur d'autres supports (vases...) et subira de nombreuses modifications et créations de caractères selon les scribes et les régions (Fig. 1.2).

Sous le règne de *Xuangwang* des *Zhou* (827-781 av. J. C.), le scribe *Shi Zhou* réforme l'écriture et publie une version officielle de la forme de chaque caractère; cette écriture dite de grand sceau *-dazhuan shu-* (Fig. 2, Fig. 3), réalisée sur le bronze, est très anguleuse et simplifiée. Mais vu la situation politique et le morcellement de la Chine à cette époque, il n'y aura jamais d'uniformisation, et on aura beaucoup de variantes selon les régions et les époques.

Voyez l'évolution du caractère *huo* (monnaie, monnayage) (Fig. 2.1 à 2.6):

1. Royaume de *Wei*, cité de *An yi*, 1^{re} moitié IV^e s. av. J. C.
2. Royaume de *Wei*, cité de *Yu*, 1^{re} moitié IV^e s. av. J. C.
3. Chine centrale, cité de *Chi*, VIII^e-V^e s. av. J. C.
4. Royaume de *Chi*, V^e-III^e s. av. J. C.
5. Royaume de *Qi*, III^e s. av. J. C.
6. Royaume de *Qi*, V^e s. av. J. C.

Ceci, d'après l'attribution actuelle de certaines pièces. Une étude plus poussée de ces variations pourrait peut-être affiner certaines attributions.

L'unification de l'écriture apparaîtra avec celle de la Chine sous l'empereur de la dynastie *Qin*, *shi Huangdi* (221-209 av. J. C.). Cette écriture dite de petit sceau *-xiaozhuan shu-* est attribuée au légiste *Li Si* (Fig. 1.3).

Ces écritures étaient prévues pour les inscriptions sur la pierre et le bronze. La création de l'Empire par les *Qin* et sa consolidation par les *Han*, va créer une demande croissante de documents écrits et amener la création d'une écriture spécifique pour l'utilisation d'autres supports. Son invention est attribuée à *Chang Miao* (246-207 av. J. C.), mais ne fut reconnue officiellement que sous les *Han* (206 av. J. C.). Elle est connue sous le nom d'écriture officielle ou de clerc *-li shu-* (Fig. 1.4).

De cette écriture de clerc vont dériver des variantes selon les nécessités de rapidité d'écriture, de support ou du moyen d'exécution. Une de ces variantes fut tellement utilisée qu'elle devint l'exemple d'écriture *-kai shu-* et, appelée écriture régulière *-zheng shu-* (Fig. 1.6a, 1.6b), deviendra le modèle d'écriture des pièces depuis les *Song*. D'autres variantes sont l'écriture en herbe *-cao shu-* (Fig. 1.5) et l'écriture cursive *-xing shu-* (Fig. 1.7).

Certains caractères de l'écriture régulière furent simplifiés en 1958 (Fig. 1.6a).

Il faut, cependant, bien remarquer que l'apparition d'une nouvelle écriture ne fait pas disparaître l'autre; elles seront utilisées selon les supports ou les circonstances. On retrouve encore des écritures de petit sceau sur des porcelaines de *Xianfeng* (1851-1862).²

¹ Philippe GRAULICH, rue Jean Haust 40, 4000 Liège.

² Dr GRAESSE et E. JAENNICKE, *Les marques des porcelaines, faïences et poteries*, Paris, 1995, p. 226.

2. Ce que peut nous apporter cette étude

Premièrement pour la datation des pièces. En effet, on lit encore de nos jours que la pièce pu «*An yi huo er chin*» (Fig. 3) est attribuée aux empereurs légendaires *Shun* ou *Yü* dont *An yi* était la capitale; alors que les inscriptions en écriture de grand sceau nous renvoient à une époque nettement postérieure. Cette légende vient sûrement des Chinois eux-mêmes qui ont tendance à exagérer certaines choses lorsqu'il s'agit de leur évolution.

D'autre part, l'analyse par F. SCHJÖTH³ de l'évolution du caractère du sinogramme *liang* lui permet d'établir une classification chronologique des pièces *ban liang* (Fig. 4), pièces émises de 255 à 87 av. J. C., et de la partie phonétique du caractère *shu* pour les pièces *wushu* (Fig. 5) émises de 112 à 559 ap. J. C. Dans son étude, il ne précise pas sa démarche; est-il parti d'une chronologie des pièces pour observer cette évolution ou est-il parti de cette déformation du sinogramme pour situer les pièces dans le temps?

Mais l'étude de datation peut s'arrêter là, car les différentes écritures ont continué à coexister.

Du fait que chaque matrice de moule est réalisée à la main, on peut parfois très facilement reconnaître les différentes émissions (Fig. 6: *Huangyou* 1049-1053, *Zhihe yuanbao* 1054-1055). Et même - comme l'a fait David HARTILL pour la pièce valeur 10 de *Guangxu* (1875-1909)- lorsque l'on dispose des éléments, déterminer la provenance des différentes officines d'un même atelier en fonction des variantes dans l'écriture des caractères⁴.

3. Ce qu'elle a permis aux monnayeurs chinois

Tout d'abord, permettre une façon tangible de signifier un changement de régime.

En premier lieu, *Wang Mang* des *Xin* (22-7 av. J. C.) qui interrompt par usurpation la dynastie des Han. Il réintroduit l'écriture de grand sceau avec une variante plus esthétique dite en *aiguille suspendue-xuanzhen*. Il reprend entre autre les modes et le style de monnaies anciennes -*pu*- (Fig. 7: *Ta bu huang tien*). Les caractères de petit sceau seront réutilisés dès la reprise du pouvoir par les Han de l'Est en 25 ap. J. C.

À l'avènement des *Tang* (618-907), c'est la grande réorganisation du mandarinat et des institutions, avec évidemment une réforme monétaire⁵. Pour marquer ce changement, ils utilisent l'écriture de clerc (réservée aux documents écrits) et instaurent définitivement la sapèque à quatre caractères (Fig. 8: *Gaozu* 618-626 ap. J. C. *Kaiyuan tongbao*).

Si au début de son règne sur l'ensemble de la Chine, la dynastie *Yuan* (1260-1368) d'origine mongole, garde l'écriture chinoise pour ses pièces, elle émettra quand même des pièces en *phagspa* (écriture mongole) (Fig. 9: *Wuzong* 1308-1311 *Dayuan tongbao*); mais reviendra vite à la sapèque traditionnelle en chinois avec cependant des inscriptions en mongol au revers. En effet, le message transmis par le *nianhao* (nom d'une période de règne ou nom de règne) doit être compris par le plus grand nombre (Fig. 10: *Shundi* 1333-1367 *Chicheng tongbao* rev. *mao*).

Il en sera de même lors de la conquête de la Chine par les Jürchen qui se dénommèrent Mandchous par la suite. Les premières pièces sont en mandchou ancien, lequel sera réformé en 1627 (Fig. 11: *Abkai fulingga han jiha*); les suivantes, quand toute la Chine sera conquise et Pékin reprise pour capitale, seront en chinois, et ensuite en chinois avec la mention de l'atelier au revers en mandchou (Fig. 12: *Shizong* 1723-1735 *Yungzheng tongbao* rev. *boo ciowan*).

Cette liberté dans la calligraphie va permettre à certains empereurs de se singulariser par l'utilisation d'une écriture particulière.

Ce fut le cas pour l'empereur *Xuan* (578-580) de la dynastie des *Zhou* du Nord (557-581), qui crée une variante plus esthétique de l'écriture *xiaozhuan* dite écriture en tendon de jade -*yuchin*- (Fig. 13: *Yongton wanguo*).

3 F. SCHJÖTH, *Chinese currency; The currency of the Far East*, Oslo, 1929, p. 8-9.

4 D. HARTILL, *The value ten coin of Guangsu*, dans *Oriental numismatic Society Newsletter*, n° 161, p. 27.

5 J. GERNET, *Le monde chinois*, 2^e éd. revue et augm., Paris, 1980 (Destins du monde).

L'empereur *Huizong* (1101-1125) de la dynastie des *Song* du Nord (960-1127) écrivait lui-même ses pièces de monnaie et utilisait une calligraphie particulière appelée en or mince (Fig. 14: *Changning tongbao*, 1102-1106).

4. Quelle signification peut-on donner à l'utilisation des différents styles d'écriture par un même empereur et pour une même série de pièces?

Sous l'empereur *Taizong* (976-997), on voit apparaître une pièce émise dans trois écritures différentes: régulière, cursive et *en herbe* (Fig. 15: *Zhidao yuanbao*, 995-997). Avec *Renzong* (1023-1063), des pièces en écriture de sceau et régulière (Fig. 16: *Tiansheng yuanbao*, 1023-1031). Par la suite, on retrouve régulièrement des séries de pièces de styles différents: *Yingzong* (1064-1067) (Fig. 17: *Zhiping yuanbao*) en écriture de sceau et régulière, *Shenzong* (1068-1085) du style de sceau, de clerc et en herbe (Fig. 18: *Yuanfeng tongbao*, 1078-1085).

Ces différences d'écriture ont vraisemblablement servi à différencier des émissions ou des ateliers pour pouvoir contrôler l'origine des pièces délictueuses (poids ou aloi). Ces différences étaient encore accentuées par des signes au revers: *Gaozong* (1127-1162) (Fig. 19: *Shaoxing yuanbao*, 1131-1162) en écriture de sceau et régulière.

On peut donc imaginer que les différences de style concernent les ateliers et celles du revers les émissions. Les marques au revers serviront aussi pour différencier les émissions selon les années (Fig. 20: *Lizong*, 1225-1264, *Shunyou yuanbao* rev. *yuan, er, san*, 1241-1252).

Le fait que les styles utilisés soient généralement très différents (sceau / de clerc ou régulière; de clerc ou régulière / en herbe ou cursive), montre de manière évidente que ces émissions ne pouvaient être confondues et devaient provenir d'ateliers ou de services (finances et travaux publics sous les *Qing*) différents.

On peut aussi en conclure que les lettrés connaissaient ces différentes écritures, car les pièces devaient pouvoir être lues par le plus grand nombre.

Une autre manière de différencier des émissions fut l'utilisation de deux sortes d'écriture des chiffres (ordinaire et officielle) pour un même atelier (Fig. 21: pièce de 10 de *Guangxu*, 1875-1908, *dang shi bao yuwan*).

D'autres écritures ont aussi été utilisées par les Chinois lors de leurs différentes conquêtes, mais ces pièces se différencient totalement de la numismatique chinoise et doivent être rattachées à leur région d'origine⁶.

⁶ Fr. THIERRY, *Monnaies de Chine*, Bibliothèque nationale, Paris 1999, p. 81 et suivantes.

Fig. 1

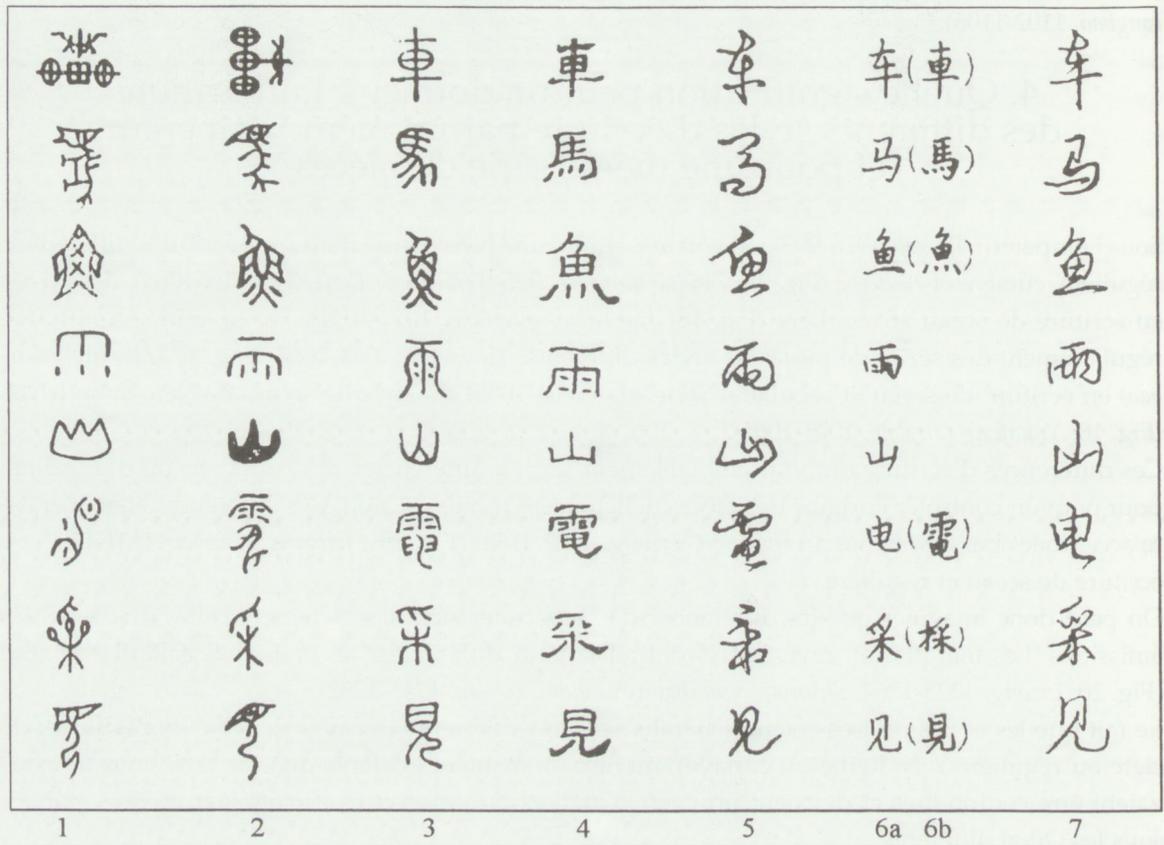


Fig. 2

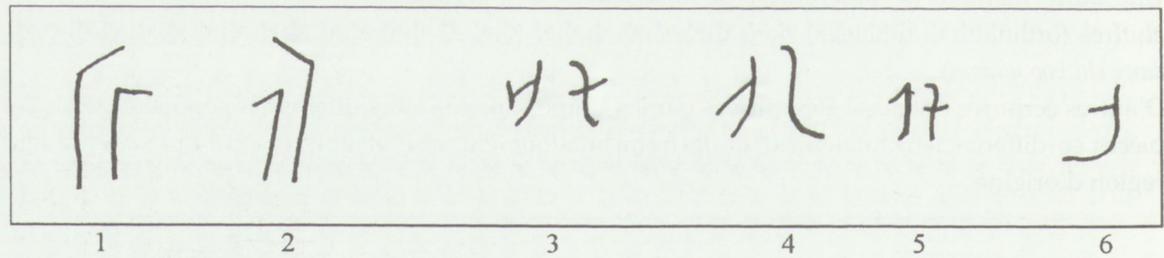


Fig. 3

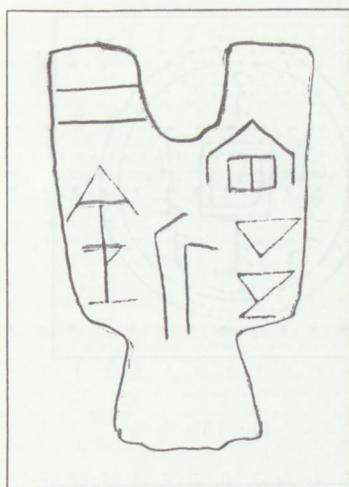


Fig. 4

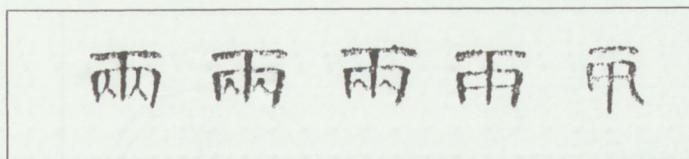


Fig. 5

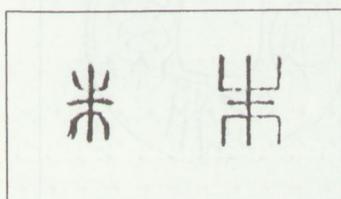


Fig. 6

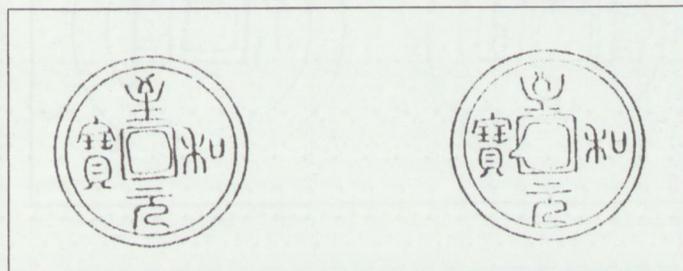


Fig. 7

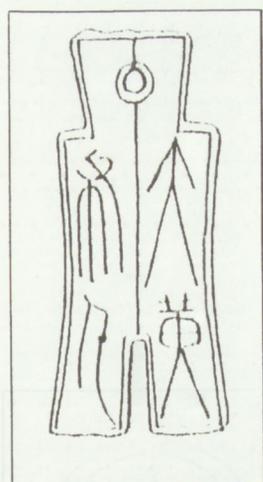


Fig. 8

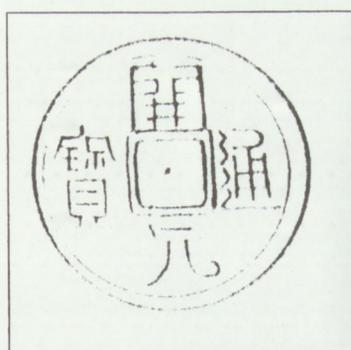


Fig. 9

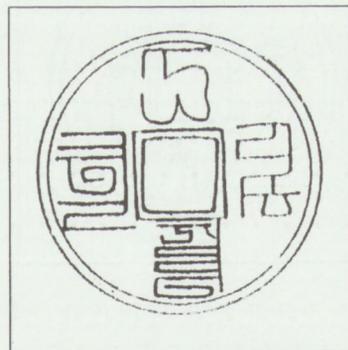


Fig. 10

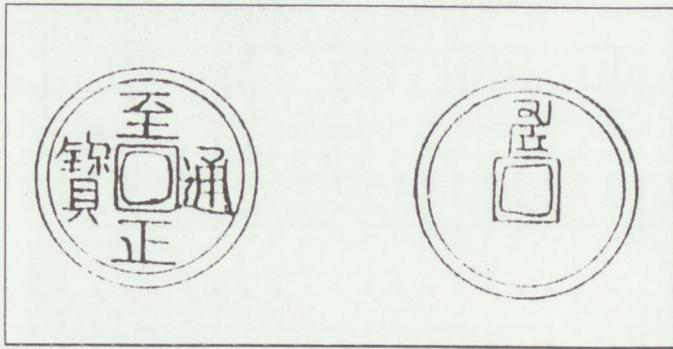


Fig. 11

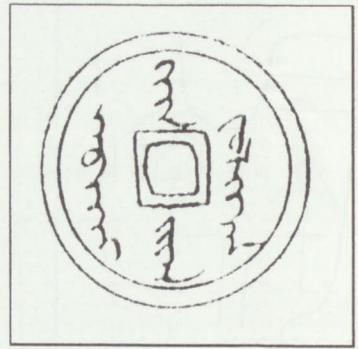


Fig. 12

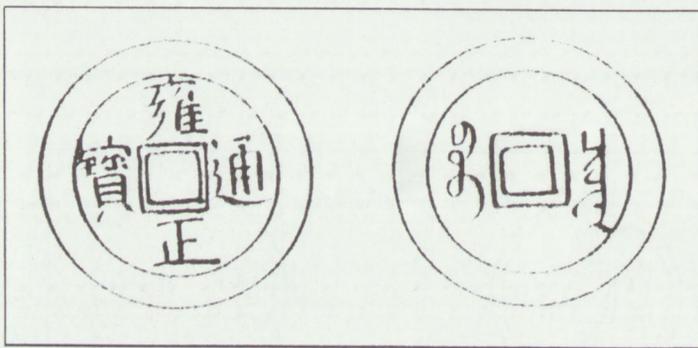


Fig. 13

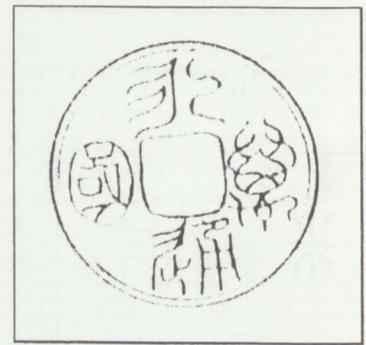
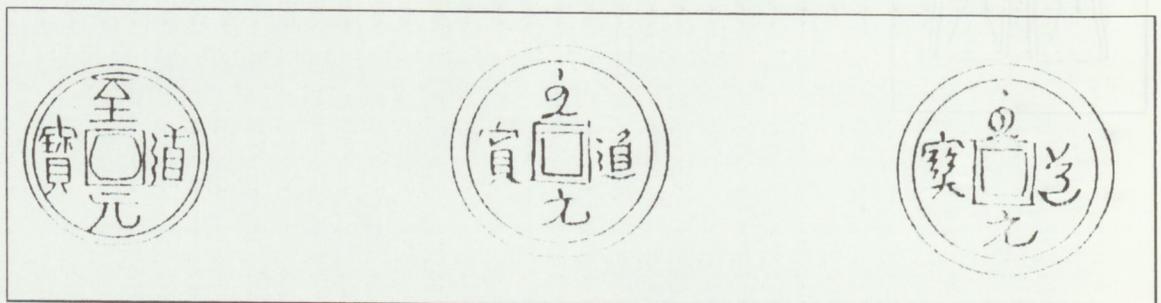


Fig. 14



Fig. 15



1

2

3

Fig. 16

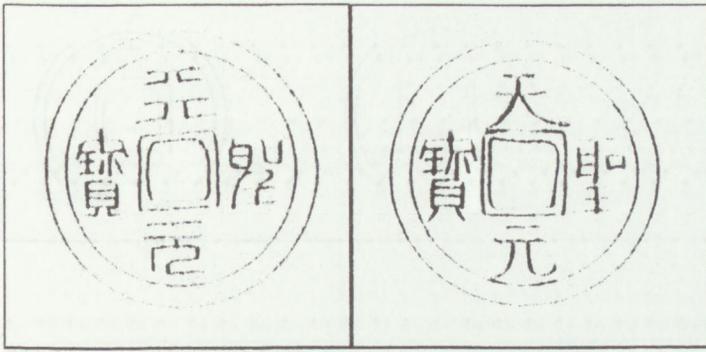


Fig. 17

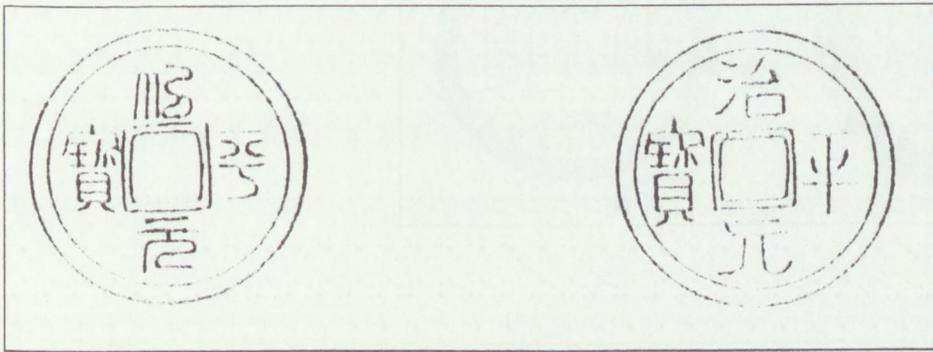
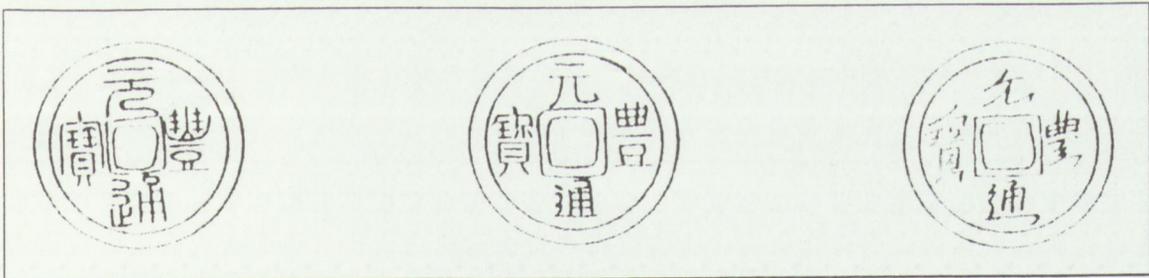


Fig. 18



1

2

3

Fig. 19

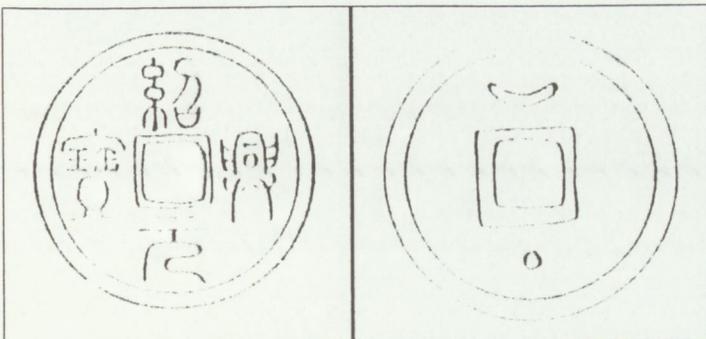


Fig. 20

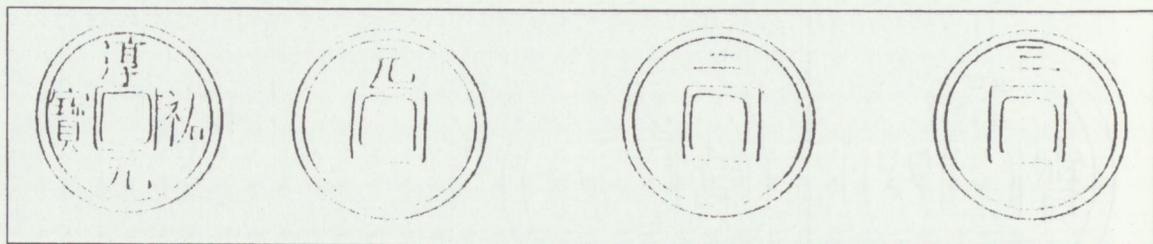
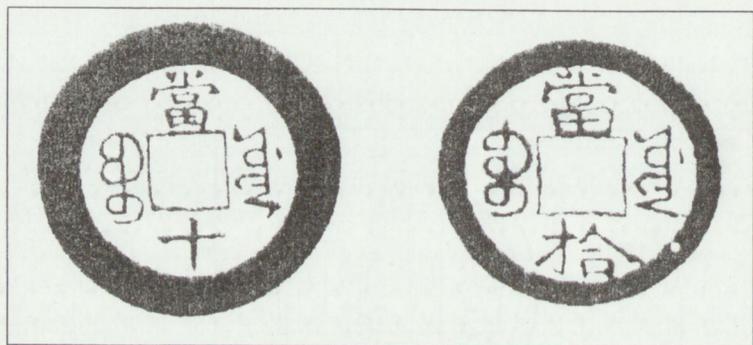


Fig. 21



ART ET MÉDAILLE

Marie-Louise DUPONT

Jacques TOUSSAINT

La présente contribution n'offre peut-être qu'un intérêt limité ou même anecdotique car en réalité notre propos peut sembler anodin. Il tient du bon sens et de la bonne observation. La médaille est un moyen de communication. Elle permet à son créateur et/ou à son commanditaire de faire connaître un événement et de le perpétuer pour les générations futures. De tout temps, elle a vécu au rythme de l'homme scandant les événements – petits ou grands – de son existence. Le médailleur à la manière du journaliste relate le monde qui vit ou qui meurt autour de lui. Son article est la médaille ou la plaquette qu'il traite suivant sa propre sensibilité. Très souvent cependant des prescriptions lui sont imposées car celui qui passe commande s'accorde le droit de déterminer le thème et le motif ainsi que la légende. La liberté de création s'en trouve réduite.

Plus que la monnaie, sa sœur, la médaille offre des accointances particulières avec l'Art. Le créateur est la plupart du temps un artiste car la médaille est une œuvre d'art, trop souvent décriée d'ailleurs. En 1897, Roger Marx publie un ouvrage intitulé *Les médailleurs français depuis 1789* dans lequel il indique déjà « Depuis trente ans, l'art de la médaille s'est transformé. Le public et la critique, presque entière, se sont d'abord montrés indifférents à cette renaissance. Il semblerait que la glyptique eût, elle aussi, à souffrir du préjugé qui englobait dans un commun mépris, tous les arts d'application. » Dans l'imaginaire de d'aucuns, ces « rondelles » métalliques ne présentent que peu d'intérêt et doivent rejoindre tout naturellement les tiroirs anonymes de nos commodes, bien à l'abri des regards. Et pourtant, si on y prête un peu plus d'attention on s'aperçoit que la médaille est un objet d'art ou une œuvre d'art. « C'est une œuvre plastique et à caractère artistique » nous dit Victor Tourneur dans son *Initiation à la numismatique* (Bruxelles, 1945, p.79).

Si longtemps, le médailleur a excellé dans l'art du portrait, aujourd'hui, il se fait pluriel et étend son champ d'action à des créations conceptuelles et non conformistes ou non conformes aux canons traditionnels. La matière de la médaille n'est plus nécessairement l'airain bien qu'éternel, mais l'artiste a recours au bois, au caoutchouc, au verre, au plexiglas, à l'ivoire ... Ce qui rapproche le médailleur de la Renaissance à celui de l'an 2000 est cette recherche du beau, langage universel qui n'a pas besoin de mots pour assurer sa compréhension.

L'art du portrait

L'art de la médaille exploite d'abord l'art du portrait. À la Renaissance tout comme au XIX^e siècle, par exemple, des portraits admirables peuplent notre histoire numismatique. Aujourd'hui encore, l'art du portrait est toujours vivace comme en témoignent notamment les créations de Danièle Debay, Krysztow Widelski, Basile Lamon, Ewa Olszewska-Borys, Alain Manneback. L'art c'est la vie, aussi les médailleurs multiplient-ils, dans le métal, des portraits de face, de profil ou de trois-quarts. Immortaliser des traces de vie dans le bronze, voilà le programme recherché.

Danièle Debay
Portrait de Jean Elsen

Bronze doré, diam. 102,4 mm (non détournée), s.d.
Ce très beau portrait se détache du champ nu ceinturé par des rameaux de feuillage desquels ressort la légende « Jean Elsen ». L'avers est concave et le revers convexe.



Danièle Debay
Portrait de René Harvent

Bronze argenté, diam. 47 mm, 1997.
Le médailleur a soigné le graphisme du lettrage. À signaler que le portrait ne se détache pas du champ mais est creusé dans celui-ci. Il n'est pas étonnant que Danièle Debay ait reçu deux fois le Prix Victor Tourneur, vu la qualité de son travail.



Alain Manneback
Buste du roi Albert Ier

Bronze, diam. 60 mm, 1998.
L'intérêt de cette médaille ne réside pas dans la ressemblance du portrait mais plutôt dans l'intégration du buste du roi à l'avers et d'un arbre au revers. Les deux faces sont convexes. Cette médaille est la première création de l'artiste.



Basile Lamon

August-Edmond de Schryver et Maria-Josepha Scheerders

Bronze, diam. 90 mm, 1998.

Le médailleur a su parfaitement intégrer les portraits de profil de ce couple dans un cercle. Il possède un réel talent de portraitiste. Le revers est banal mais le médailleur n'en est sans doute pas responsable.



Ewa Olszewska-Borys

Portraits de Albert et Christiane Van Dorpe-Ide

Bronze, diam. 70 mm, 1999.

L'artiste excelle dans la mise en page des deux faces de sa médaille. Il travaille le relief de ses champs de manière savante. On se souvient parfaitement de la médaille réalisée en hommage à Arsène Buchet.



Krzysztof Widelski

Portrait de Henri Bles

Bronze, 70,5 x 57,7 mm, 1998.

Plaquette réalisée en prévision de l'exposition organisée au Musée des Arts anciens du Namurois (13 mai au 1er novembre 2000), consacrée au peintre mosan Henri Bles. Le médailleur s'est inspiré d'une gravure ancienne mais il lui revient le grand mérite d'avoir su restituer un portrait presque de face (difficulté immense).



Les commémorations

Les événements commémoratifs peuvent aussi donner lieu à la réalisation de portraits en médailles. Nous songeons à des anniversaires, des inaugurations, des prix ... Par ailleurs, d'autres types de médailles à caractères commémoratifs n'exploitent pas l'art du portrait, volontairement ou non d'ailleurs. Ces œuvres peuvent évidemment aussi se confondre avec celles de la catégorie suivante (« Créations libres »).

Roger Duterme

Présidence du Gouvernement wallon

Bronze, diam. 80 mm, 1997.

Il fallait montrer un bâtiment, siège d'un gouvernement régional. L'artiste le présente de face et parvient à évoquer la perspective et à faire sentir la Meuse qui le caresse.



Janos Kalmar

Centième anniversaire du cinéma 1895-1995

Bronze, 72,5 x 64,5 mm, 1995.

Cette plaquette en bronze coulé aurait pu être banale mais Janos Kalmar a eu la bonne idée de se servir d'une pellicule de film. Quoi de plus normal !



Ellis Kloosterman

2000

Bronze, diam. 70 mm, 1999.

La spirale est exploitée par Ellis Kloosterman pour cet avers. Ce jeu de courbes est plaisant.



Roger Duterme

Enlèvement d'Europe/Unio Europea

Bronze, diam. 110,2 mm, s.d.

Si le revers n'offre aucun intérêt, l'avvers montre un thème favori du créateur *L'Enlèvement d'Europe*.
Le sujet est difficile mais l'auteur l'exploite savamment.



Bernd Göbel

Liberté. Egalité. Fraternité./Contre la bombe atomique.

Bronze patiné, diam. 129,6 mm, s.d.

Le thème est grave mais honorable. L'auteur est imaginatif dans sa composition, dans le lettrage et l'utilisation du chromatisme.



Anonyme

Deutsche Gesellschaft Für Medaillenkunst

Bronze, 63,5 x 83 mm, 1998.

Cette plaquette a peine sortie de l'atelier du fondeur garde encore des stigmates de celui-ci au niveau du champ. Ce qui doit être mis en évidence présente une surface polie.



Créations libres

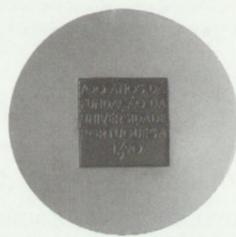
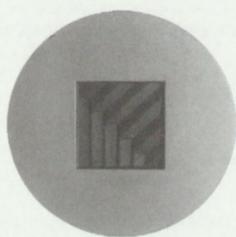
Qu'est-ce qu'une création libre si ce n'est qu'une création librement consentie. Elle est plus ou moins libre suivant qu'elle découle totalement ou partiellement de l'esprit de son créateur. En cette matière, nous devons reconnaître que les Portugais font montre de perspectives d'avenir très intéressantes. Ils se situent à la proue en matière de créations contemporaines. Grâce à leur richesse créatrice, l'art de la médaille peut poursuivre sa mutation. L'exposition *A medalha portuguesa no seculo XX* organisée à Namur, Bruxelles et Dendermonde en 1991 a été une révélation pour de nombreux numismates et une confirmation pour d'autres.

Helder Batista

700 ans de la fondation de l'université du Portugal 1290-1990

Bronze argenté, diam. 78,8 mm, 1990.

L'artiste parvient à intégrer un carré dans un cercle. Le graphisme du lettrage n'est pas anodin.



Harry Elstrøm

Les Oiselles

Bronze, diam. 60,3 mm, s.d.

La réputation de cet artiste n'est plus à faire. Cette composition est caractéristique de la production de ce maître.

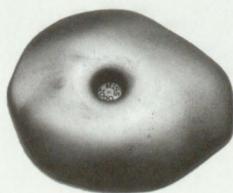


Paul Huybrechts

Miss 2000

Bronze doré, 71 x 79,5 mm, 1999.

On connaissait déjà le talent de P. Huybrechts. Avec cette création, il accède parmi les grands artistes de la médaille belge. L'harmonie des courbes fait de cette médaille une œuvre admirable.



Victor Santos

Pont Vasco de Gama

Bronze argenté, 83,6 x 90 mm, 1998.

Sans surcharger sa composition, l'artiste parvient à être parfaitement évocateur.



Anonyme

Fidem 1994

Bronze, 38,3 x 57,2 x 20 mm, 1994.

Cet amalgame, ce « crayat », cette pépite est en bronze coulé. Est-ce une médaille, plaquette ou une petite sculpture ?



Henri Lannoye

Mens en technologie

Bronze, diam. 40 mm, 1996.

L'artiste de Bornem ne peut cacher son admiration et sa dépendance à Henry Moore.



Marcel Gilson

Sans titre

Bronze, 77 x 75 mm, 1998.

Pour un coup d'essai, c'est un coup de maître. Ce graveur formé par Jean Absil à Namur offre une création savante et harmonieuse. On a difficile à croire qu'il s'agit d'une première œuvre.



Le bijou

L'art de la médaille se trouve en certaines circonstances proche du bijou. Les artistes créateurs et les objectifs recherchés peuvent être assez semblables. L'exposition *Au ciseau et au marteau* organisée au Musée numismatique et historique de la Banque nationale de Belgique du 8 décembre 1989 au 31 janvier 1990 marquera l'histoire numismatique de notre pays car elle établit clairement les liens entre les *Médailles, sculptures, bijoux* (sous-titre de l'exposition). Une médaille à bélière et anneau de l'artiste hongrois Janos Kalmar et une autre plus grande du belge Alexander Devaert illustrent bien cette discipline.

Janos Kalmar

Silence

Bronze, 37 x 29 mm, 25 ex., 1998.

L'artiste exploite une surface ovoïde, ceinturée par un listel léger. Quelques traits et reliefs évoquent un visage.



Alexander Devaert

Tête de cheval antique

Bronze, diam. 50 mm, 1997.

Le traitement en spirale de la tête du cheval permet de l'intégrer parfaitement dans un cercle.



CONCLUSIONS

Depuis que l'homme est homme, il s'ingénue à établir des catégories, à classer, à sélectionner. Nous avons tenté de le faire en sachant parfaitement que nous usions d'arbitraire. Notre objectif n'est pas là car en réalité la médaille est Art et à ce titre hors catégorie.

*Nous remercions Monsieur Arsène-Réginald Buchet qui a aimablement photographié les médailles. Paul Huybrechts est l'auteur de la photographie de la médaille *Miss 2000*.

DE NUMISMATIEK IN VERBAND MET DE "EXPOSITION INTERNATIONALE DE L'EAU, LIÈGE 1939"

Willy FAES

Als kleine jongen van een jaar of tien trok ik geregeld de schuif open van de dressoir in onze eetkamer waarin zich drie kartonnen doosjes bevonden. In deze doosjes zaten bronzen medailles die ik graag ter hand nam om ze te bewonderen. Een van deze medailles genoot mijn voorkeur.

Een grote plakket met een draagring. Mijn grootvader, secretaris-penningmeester van de fanfare van Zaventem, had deze plakket gekregen op het muziektfestival van de "Exposition Internationale de l'Eau" te Luik in 1939.

Deze drie medailles uit mijn jeugd jaren liggen waarschijnlijk aan de basis van mijn passie voor de medaille vandaag. Alles wat betrekking heeft met deze "water" tentoonstelling van Luik in 1939 interesseert mij en blijft mij boeien.

Maar wat was nu deze "Exposition Internationale de l'Eau" en welke was de reden om deze in te richten? Het beste antwoord vinden wij in een publicitaire brochure uitgegeven door de organisatie van de tentoonstelling. Ik citeer deze tekst in de spelling van toen:

In 1939, viert België de voltooiing van het Albert-kanaal

De Internationale Tentoonstelling van Luik 1939 heeft ten doel het vieren van de voltooiing van het Albertkanaal dat de Haven van Antwerpen met het Luiker industriebekken zal verbinden.

Het Albertkanaal is een der reusachtigste ondernemingen welke het Burgerlijke Genie in deze eeuw heeft uitgedacht. De verwezenlijking er van, welke met die van het Panamakanaal kan vergeleken worden, zal tien jaar arbeid en twee miljard frank uitgaven gevegd hebben.

Deze prachtige waterweg door schilderachtige landschappen zal een geweldigen weerslag hebben op het economisch leven van België.

De Kempische koolmijnen zullen er renderend door worden gemaakt; het Vlaamsche platte land zal vatbaar worden voor verindustrialisering; de Waalsche industriën zullen weer opbloeien en Luik zal een der belangrijkste binnenhavens worden van Europa. (einde citaat)

De tentoonstelling werd opgebouwd in twee jaar tijd. De officiële opening gebeurde op 20 mei en ahoewel de sluiting voorzien was begin november, werd de tentoonstelling vroegtijdig gesloten begin september 1939 omwille van de dreigende oorlog.

Zoals gebruikelijk toen, zorgde men er voor dat deze belangrijke tentoonstelling en de manifestaties die er mee gepaard gingen, vereeuwigd werden door middel van medailles, hangertjes en jetons.

Lijst van de medailles die momenteel gekend zijn.

Het is meer dan waarschijnlijk dat hiervan varianten bestaan en het is zeker niet uitgesloten dat er nog andere medailles werden uitgegeven.

1. *Hangertje "Paul van Zeeland"*

door Louis Dupont

Ø 28 mm brons ?

Vz. een zeemeermin naar links met in het midden het perron van Luik waaraan een zeil is vastgemaakt

Kz. fête de l'eau / 1939 / _ _ / visite de monsieur / Paul van Zeeland / _ 2 mai _ / 1937

2. *Medaille van de stad Luik*

door Louis Dupont

72 x 72 mm brons Fisch

Vz. naakte buste van een vrouw naar links die het wapenschild toont van de stad Luik;
tekst : La VILLE / de LIEGE

Kz. drie naakte vrouwen die de scheepvaart, de mijnen en de metaalindustrie voorstellen

3. *Medaille van de commissaris-generaal*

door Godefroid Devreese

78 x 82 mm brons Fonson

Vz. op het voorplan, neptunus met drietand naar links en een zeemeermin die op een kinkhoren blaast naar links, op de achtergrond een algemeen zicht op de gebouwen van de tentoonstelling;
tekst : LIEGE 1939

Kz. zicht op de diepe uitgraving van het Albertkanaal; tekst : CANAL ALBERT / EXPOSITION INTERNATIONALE DE L'EAU "LIEGE 1939" / LE COMMISSAIRE GENERAL DU GOUVERNEMENT.

4. *Grote hanger Stad Luik : muziekfestival*

door atelier Fisch / naar een ontwerp van kunstschilder Alfred Martin (?)

74 x 51 mm brons Fisch

Vz. naakte gevleugelde man naar rechts zittend op een bron en die een plaketaal voor zich heeft met de inscriptie "Canal Albert"; in de rechterbovenhoek, het gekroond wapenschild van Luik met ondermeer het ereteken van het franse "Légion d'Honneur"; tekst : EXPOSITION INTERNATIONALE / DE L'EAU

Kz. het perron van Luik over een verdiepte rechthoek met een reeks muziekinstrumenten; tekst : VILLE DE LIEGE / FESTIVAL DE / MUSIQUE / 1939

5. *Grote hanger Stad Luik : vaandelstoet*

idem als voorgaande

Vz. idem als voorgaande

Kz. idem als voorgaande, maar in de verdiepte rechthoek een reeks vaandels; tekst : VILLE DE LIEGE / CORTEGE DES / DRAPEAUX / 1939

6. *Hangertje Stad Luik : muziekfestival*

39 x 19 mm - verzilverd brons Fisch (?)

idem als nr. 4 / maar verkleinde versie

7. *Medaille nationaal belfort van de arbeid*

door Paul De Greef

Ø 80 mm brons De Greef

Vz. zicht in kikkerperspectief van het belfort van de arbeid met het monument aan de arbeid links op het voorplan; tekst : boven de ingang TRAVAIL

Kz. tekst : BEFFROI NATIONAL DU TRAVAIL * NATIONAAL BELFORT VAN DEN ARBEID * / LIEGE / 1939 / LUIK

8. *Medaille internationale zwemwedstrijd*

door Raymond Glorie naar een ontwerp van Emile Salkin

Ø 50 mm brons Fisch

Vz. duiker naar rechts

Kz. in een krans; tekst : TOURNOI INTERNATIONAL / - / 3-4 JUIN / LIEGE 1939 / - / EXPOSITION

9. *Hangertje zwemtornooi voor scholieren*

idem als voorgaande

Ø 27 mm brons Fisch (?)

Vz. idem als voorgaande

Kz. in het middenveld de tekst rond en op het perron van Luik : LIEGE 1939; langs de rand : VILLE DE LIEGE. EPREUVES SCOLAIRES DE NATATION

10. *Medaille van de tentoonstelling van de vrijetijds-besteding van de tramwayman*

hoogst waarschijnlijk door Paul Fisch

Ø 50 mm brons Fisch

Vz. allegorisch tafereel met de vrede, de industrie en de schone kunsten

Kz. in een krans : EXPOSITION DES LOISIRS / DU TRAMWAYMAN / LIEGE / 1939

11. *Prins van Luik*

door Marcel Rau

Ø 50 mm brons Fisch

Vz. hoofd naar links van prins Albert met rechts zijn gekroond monogram en het wapenschild van Luik

Kz. boven, in een cirkel, de tekst : Liege 1939 op en rond het perron van Luik; onder de tekst : "JE DECLARE / OUVERTE L'EXPOSITION / INTERNATIONALE DE / L'EAU"

Naast België, gaf Frankrijk meerdere medailles uit naar aanleiding van de internationale tentoonstelling van het water. Ook hier zullen waarschijnlijk varianten bestaan en nog andere medailles waarvan wij momenteel het bestaan nog niet kennen.

1. *Medaille deelname van Frankrijk aan de tentoonstelling*

door Louis Muller

Ø 68 mm brons Monnaie de Paris

Vz. "Marianne" ten voeten uit stelt de maquette van het frans paleis voor, aan haar voeten, links en rechts ledigen twee naakte vrouwen een kruik in het water; tekst : PARTICIPATION DE LA FRANCE. EXPOSITION INTERNATIONALE DE LA TECHNIQUE DE L'EAU / LIEGE 1939

Kz. tekst : SECTION FRANCAISE / - A L'EXPOSITION / INTERNATIOLE / DE LA TECHNIQUE / DE L'EAU - LIEGE / - MCMXXXIX - / rechthoekige kader voor een inscriptie

2. *Medaille de Maas*

door Marcel Renard

Ø 59 mm brons Monnaie de Paris

Vz. een rechtopstaande naakte vrouw met een kruik in de rechterarm omringd door de wapenschilden van Frankrijk, België en Nederland op hun beurt omringd door de respectieve nationale leuzen : LIBERTE EGALITE FRATERNITE, L'UNION FAIT LA FORCE, JE MAINTIENDRAI

Kz. EXPOSITION INTERNATIONALE DE L'EAU. LIEGE 1939. INAUGURATION / DE LA SECTION FRANCAISE / - / 21 MAI 1939 / -

3. *Hangertje en jeton de Maas*

door Marcel Renard

Ø 23 mm wit metaal Monnaie de Paris

Vz. variante van de voorgaande medaille maar de naakte vrouw is nu omringd door het wapenschild van Luik en het Prinsbisschoppelijk paleis

Kz. EXPOSITION INTERNATIONALE DE LA TECHNIQUE DE L'EAU. / LIEGE 1939

4. *Jeton manneken pis*

door Georges Henri Prud'homme

Ø 32 mm brons Monnaie de Paris

Vz. manneken pis op zijn voetstuk naar rechts Kz. EXPOSITION / INTERNATIONALE / DE LA / TECHNIQUE DE L'EAU / - / Liège / 1939

Met deze jeton zorgde de Monnaie de Paris voor een humoristisch numismatisch aandenken. Deze jeton hadden zij reeds gebruikt voor de wereldtentoonstelling van Brussel in 1935 maar dan natuurlijk met een andere keerzijde.

5. *Amphitrite*

door Georges Guiraud

Ø 68 mm brons Monnaie de Paris

Vz. Amphitrite met op de achtergrond een triton die in een kinkhoren blaast

Kz. verschillende symbolen in verband met het water en de tekst : EXPOSITION INTERNATIONALE / DE LA / TECHNIQUE / DE / L'EAU / LIEGE / 1939

Naar alle waarschijnlijkheid zullen ook andere landen die aanwezig waren op deze tentoonstelling naast België en Frankrijk medailles uitgegeven hebben en wij denken hier dan ondermeer aan Duitsland. Het is de bedoeling, in een later stadium, een meer volledige studie te publiceren in verband met de medailles rond de "Exposition Internationale de l'Eau".

Max VA

De spreekbeurt, gehouden vrijdag 14.04.2000 tijdens de "Colloque du 50ième anniversaire de l'AEN - Université de Liège" en deze tekst kwamen tot stand dank zij de hulp van mijn vrienden uit de provincie Luik, de Heren Arsène- Réginald Buchet, Roger Loureau en Marcel Rocour, die ik langs deze weg zeer hartelijk dank.

MÉMOIRE DE MÉTAL, L'UNIVERSITÉ LIBRE DE BRUXELLES MATÉRIALISÉE DANS L'OR, L'ARGENT ET LE BRONZE

Marc VANCRAENBROECK¹

Raconter l'histoire d'une institution telle que l'Université libre de Bruxelles est une entreprise périlleuse, car il faudrait parler de tout ou presque, ce qui est difficilement réalisable et les documents, quoique abondants, ne parlent pas toujours de tout. Mais, au fil du temps et pour marquer les anniversaires, tour à tour Léon Vandierkindere, en 1884, Eugène Goblet d'Alviella, en 1909, des ouvrages collectifs en 1934 et 1984, racontèrent l'évolution de l'institution. Aide précieuse de l'histoire, la numismatique avait fait quelques timides apparitions dans certains ouvrages où des médailles les avaient illustrés.

Ayant terminé le catalogue de l'exposition *Les médailles de la présence belge en Afrique centrale 1876 - 1960*, je me sentais un peu désemparé et "quaerens quem devoret", je commençai une collection de médailles de l'U.L.B. et me mis à recenser et décrire ce qui avait été produit sur le sujet. Sur ces entrefaites, feu notre ami André Despretz annonça la parution d'un ouvrage sur les médailles de l'Université de Gand, ce qui, bien sûr, excita encore mon zèle; je notai fiévreusement ce qui se rapportait aux événements et personnages repris sur les médailles, plaquettes et jetons de la collection bien fournie des Archives de l'U.L.B. et celle du Cabinet des Médailles.

Pararrêté royal du 25 octobre 1816, Guillaume Ier des Pays-Bas, qui régnait sur nos contrées par la grâce de Dieu et du Traité de Vienne de 1815, créa les Universités de Gand, de Liège et de Louvain. Si les deux premières évoluèrent favorablement, la troisième végéta et le gouvernement belge décida sa fermeture en 1833.

Mas à Bruxelles entre-temps, et la Révolution terminée, un groupe d'intellectuels où l'on retrouvait Auguste Baron, philologue français naturalisé belge, Adolphe Quetelet, le mathématicien, astronome et statisticien bien connu, Louis Seutin, chirurgien dont j'aurai l'occasion de reparler, et son confrère Pierre-Joseph Graux, avaient, en 1831, formé la Commission des XIII et élaboré un programme de création d'une Université libre à Bruxelles. Il faut rendre ici un hommage à Auguste Baron, préfet des études et professeur de rhétorique à l'Athénée de Bruxelles et également professeur au Musée des Sciences et des Lettres, qui fut le moteur de cette Commission et le véritable initiateur de la future université. La Commission des XIII s'enlisa ensuite quelque peu et ce fut un événement politique et religieux important, qui éclata comme un coup de tonnerre, qui relança l'affaire: en février 1834, les évêques de Belgique décidèrent de la création d'une université catholique à Malines (elle rejoindra Louvain en 185). Ce fut le détonateur qui secoua l'opinion libérale et par ricochet la Maçonnerie.

Le 24 juin 1834, lors du banquet solsticial de la loge *Les Amis Philanthropes*, dont Baron faisait partie, le Vénérable Maître Pierre-Théodore Verhaegen prononça le discours qui allait mettre sur les rails l'Université libre de Belgique. En somme, et ô paradoxe, c'est aux évêques belges que l'U.L.B. doit sa naissance.

P. Th. Verhaegen est le grand homme qui allait, avec toute son énergie, porter à bout de bras l'université naissante et assurer son existence, parmi les périls dont elle était entourée et les difficultés qu'elle allait connaître. Une médaille à son effigie est due à Léopold Wiener, datée de 1852, et a été remise à Verhaegen, par les libéraux pour, en quelque sorte, le consoler d'avoir dû renoncer à la présidence de la Chambre de Représentants, présidence qu'il récupérera d'ailleurs en 1858 et qu'il assumait jusqu'à sa mort en 1862. Saez-vous qu'il fallut attendre quelque soixante-neuf ans pour que l'effigie de Verhaegen réapparaisse sur une seconde médaille? Celle-ci est une breloque de Bonnetain que l'Union des Anciens Etudiants reit, semble-t-il, en 1921, à ceux de ses membres qui avaient participé à la guerre de 1914-1918.

¹ Marc Vancraenbroek, place de la Sainte Famille, 26, 1200 Bruxelles

Donc, le 24 novembre 1834, avec un capital de 14 millions de francs (valeur actuelle), souscrit par les Loges, la ville de Bruxelles et d'autres mécènes, dans la salle gothique de l'hôtel de ville de Bruxelles, le bourgmestre Nicolas-Jean Rouppe, dont Hadrien-Hippolyte Veyrat reprit les traits sur une médaille de 1838, ouvrit la séance solennelle qui allait consacrer la naissance de cette Université libre de Belgique, qui ne deviendra "de Bruxelles" qu'en 1837. Ce fut Baron qui répondit au discours de Rouppe, au nom du conseil d'administration et termina son discours par le fameux serment qui donne bien la philosophie qui sera de mise à l'U.L.B. et dont les grands traits peuvent encore lui être appliqués: *Nous jurons d'inspirer à nos élèves, quel que soit d'ailleurs l'objet de notre enseignement, l'amour pratique des hommes qui sont frères, sans distinction de caste, d'opinion, de nation. Nous jurons de leur apprendre à consacrer leurs pensées, leurs travaux, leurs talents au bonheur et à l'amélioration de leurs concitoyens et de l'humanité. Voilà notre serment et Dieu nous soit en aide.*

Nicolas Rouppe, qui avait déjà été maire de Bruxelles en 1800, sous l'Empire, fut le premier bourgmestre de la ville et le premier président du conseil de l'U.L.B. Jusqu'en 1899, fin du mandat de Charles Buls, la présidence de ce conseil fut, de droit, exercée par les bourgmestres de Bruxelles. Après cette date, et jusqu'en 1941, ils furent membres du conseil *ex officio*. Parmi les successeurs de Rouppe, retenons les noms de Charles de Brouckère et Jules Anspach, tous deux portés sur une médaille par Charles Wiener, frappée en 1872, pour l'inauguration des arches de la Senne, qui enfermait la rivière sous terre et permit, à l'avenir d'éviter les épidémies de choléra. C'est encore sous l'impulsion d'Anspach que furent tracés les boulevards du Centre et l'avenue Louise et que débuta la construction de la Bourse de Commerce de Bruxelles et celle des Halles.

Il y eut aussi Adolphe Max, pour lequel Godefroid Devreese grava une médaille, en 1919, pour le retour de captivité du bourgmestre. Arrêté en septembre 1914, Max ne revint à Bruxelles qu'en novembre 1918. Son attitude courageuse dès le début de la guerre et sa longue présence à la tête de la capitale, firent que quelques 37 médailles et breloques furent frappées où figuraient les traits et le nom de Max. Parmi celles-ci nous trouvons au revers, le fameux coq hardi, symbole de la vigilance dont fit preuve le bourgmestre, ainsi que ses autres vertus civiques, Justice et Charité.

Mais revenons en 1834. Il fallait s'occuper de loger cette université, avec ses 145 étudiants (ils sont plus de 18.000 actuellement) et ses 25 professeurs (le corps académique et le personnel scientifique totalisent à ce jour quelque 2.500 personnes). La ville les hébergea dans une partie de l'Ancienne Cour (palais de Charles de Lorraine, place du Musée). Mais, en 1842, la ville revendit les bâtiments à l'Etat qui s'empressa d'expulser les locataires. La ville logea alors tout ce monde dans ce qui restait du palais qu'occupait, au XVI^e siècle, le cardinal Antoine Perrenot de Granvelle, conseiller de Marguerite de Parme, gouvernante des Pays-Bas. Ces locaux étaient situés rue des Sols, à l'emplacement de la Belgolaise, sur la façade de laquelle une plaque en rappelle le souvenir. Une oeuvre de Jacques Wiener, en 1858, représente ces bâtiments. En 1924 et en 1928 eut lieu le déménagement de l'université au Solbosch, sur une partie du site, qui en 1910, avait accueilli l'exposition universelle de Bruxelles. Ces bâtiments purent être construits grâce à des dons de C.R.B. Educational Foundation, de la famille Solvay et de la ville de Bruxelles. La Faculté de Médecine, installée près de la porte de Hal et de l'hôpital St Pierre, put être construite grâce aux dons de la Rockefeller Foundation. Les bâtiments du Solbosch furent gravés au revers de la médaille consacrée aux cent ans de l'U.L.B.

Avant d'atteindre ses cent ans, l'Université avait fêté dignement ses cinquante ans (occasion pour les étudiants d'organiser un congrès international), puis ses septante-cinq ans, en 1909. A cette occasion Devreese grava la fameuse médaille au saint Michel dont Victor Tourneur écrivit qu'elle montre un *saint Michel d'une belle noblesse, ascétique à souhait, et un démon dont la maigreur fantaisiste rendrait un squelette rêveur*. Quoiqu'il en soit, ce droit servit de sceau à l'université et orna de nombreux objets.

Si les facultés fêtent rarement ou en tous cas très discrètement leurs anniversaires, il en est une qui le fit de façon plus ostensible, la Faculté des Sciences appliquées, souvent encore appelée Ecole

Polytechnique ou Polytech. C'est Fernand Dubois qui grava les deux faces de la plaquette du vingt-cinquième anniversaire. Pour les cinquante ans de l'École, en 1924, celle-ci fit appel à Frans Huygelen qui grava une grande médaille de 92 mm de diamètre. Pour son centième anniversaire, la Faculté émit une médaille assez quelconque dont l'auteur n'est pas connu.

J'ai déjà évoqué le conseil d'administration que les bourgmestres de Bruxelles présidèrent jusqu'à la fin du XIX^e siècle. Composé de représentants de la communauté universitaire, dont le nombre et les catégories varièrent au cours du temps, le conseil comportait également des personnes *notoirement connues par leur dévouement à l'institution*. De sept au début, ces membres choisis par le conseil, furent à un moment vingt-cinq. Appelés très tôt *cooptés*, leur nombre fut réduit à huit et actuellement à quatre, *élus parmi les personnes représentatives de la vie sociale, politique et économique du pays ayant témoigné de leur attachement à l'Université*. Parmi les dix-huit membres repris dans le livre, j'en présente trois qui sont:

- Emile Jacqmain, avocat, qui fut échevin de l'Instruction publique de Bruxelles. Arrêté le 20 mai 1917, il fut prisonnier en Allemagne jusqu'en novembre 1918, dans la forteresse de Celle, en Basse-Saxe, où il vit arriver son bourgmestre Adolphe Max. Jacqmain siégeait en sa qualité d'échevin de l'Instruction publique de Bruxelles. C'est Devreese qui réalisa le portrait de Jacqmain, dont le revers fait allusion à sa captivité.

- Autre membre du conseil, mais pendant peu de temps avant sa mort, le chimiste louvaniste, Jean Servais Stas, dont Alphonse Michaux grava les traits, en 1891, d'après un médaillon modelé par Léopold Wiener. c'est à l'occasion du cinquantième anniversaire de son entrée à l'Académie royale (Classe des Sciences) que cette médaille fut offerte à Stas, qui fut un chimiste remarquable, découvrant de multiples propriétés de divers produits chimiques; il fut aussi commissaire des monnaies, s'occupa des poids atomiques, ce qui lui valut d'être honoré de la médaille de Davy, par la Royal Society de Londres, et présida le comité directeur de l'Observatoire royal. En 1850, appelé comme expert par la Cour d'Assises du Hainaut qui jugeait le vicomte Hippolyte Visart de Bocarmé, accusé d'avoir empoisonné son beau-frère, Stas démontra la présence de nicotine dans les viscères du défunt. Le vicomte qui pensait qu'il n'y avait pas de réactif à cette substance, en perdit la tête sur l'échafaud et la justice y gagna une méthode pour déceler les alcalis organiques dans les empoisonnements.

- Grand ami de l'Université, où il fit ses études de droit, Raoul Warocqué donna à Devreese l'occasion de graver, en 1905, une médaille le représentant, à l'occasion du centième anniversaire de l'arrivée, en 1805, du premier Warocqué à la tête du Collège communal de Morlanwelz, où ses descendants lui succédèrent. Immensément riche, sa fortune permit à Raoul Warocqué d'être un mécène éclairé pour l'U.L.B. et l'École des Mines de Mons. Il participa aussi à la fondation de l'Institut commercial des Industriels du Hainaut (les WA WA), dota sa ville d'un lycée et de l'Athénée du Centre, d'un orphelinat, d'une crèche et d'une maternité. Il légua à l'Etat son château de Mariemont et ses collections, ainsi que sa bibliothèque de quelque 35.000 volumes et sa collection numismatique de plus de 7.000 pièces, comprenant surtout des médailles. En 1893, avec la ville de Bruxelles, il participa pour 136.000 francs or (soit quelque 25 millions actuels) à la construction du Laboratoire universitaire d'Anatomie et d'Histologie, au Parc Léopold, où s'élevaient et s'élevèrent les bâtiments construits grâce aux frères Solvay.

Le plus grand nombre de médailles recensées concernent celles remises aux professeurs, soit par l'U.L.B., soit par d'autres institutions qui les honorèrent. L'ouvrage que j'ai consacré à l'U.L.B. reprend 86 noms de professeurs et parmi eux:

- Jules Bordet, prix Nobel de médecine et de physiologie en 1919, pour ses travaux sur l'immunité. Il fut également le premier à isoler les bactéries responsables de la coqueluche et de la diphtérie aviaire. C'est Armand Bonnetain qui grava, en 1921, la plaquette frappée à l'occasion d'une cérémonie d'hommage à Bordet. Au revers, la Médecine, à gauche, écoute la Science expérimentale qui lui décrit le contenu de l'éprouvette qu'elle élève de la main droite.

- Paul Héger, docteur en médecine, ami d'Ernest Solvay qui lui confia la direction du laboratoire et de l'Institut de Physiologie, dont le bâtiment fut construit dans le Parc Léopold et est aujourd'hui le bâtiment principal du Lycée Emile Jacqmain. Paul Héger professa la physiologie, fut recteur, membre puis président du conseil d'administration. Il participa activement au transfert de l'Université de la rue des Sols au Solbosch, si bien qu'on put dire de lui qu'il avait été le *nouveau fondateur de l'Université*. La plaquette qui lui est dédiée est due à Devreese et fut frappée pour l'accession du professeur à l'honorariat, en 1907.

- Antoine Depage, docteur en médecine, fonda la première Ecole belge d'Infirmières diplômées, dont il confia la direction à Edith Cavell. En 1909, il avait opéré Léopold II trois jours avant sa mort, mais il ne faut surtout pas voir là une relation de cause à effet, le roi ayant tenté le tout pour le tout. En 1912, il partit avec une ambulance pour les Balkans, où il installa une antenne chirurgicale pour l'armée turque. En 1914, il prit en charge les destinées de la Croix-Rouge de Belgique et apporta d'importantes modifications dans son organisation. Il créa et dirigea à La Panne, avec le soutien de la reine Elisabeth, l'*Ambulance de l'Océan*. Sa plaquette est due à Eugène-Jean de Bremaecker et date de 1916.

- Joachim Lelewel, personnage bien connu des numismates, à qui il rendit de signalés services, patriote polonais, exilé à Paris, puis à Bruxelles où il habita rue des Eperonniers, remit sur pied le Cabinet des Médailles de Bruxelles, dont il ordonna les collections. Il fut sollicité en 1834, à l'ouverture de l'Université, pour donner le cours d'histoire et de géographie anciennes, mais malgré d'amicales pressions, il refusa, préférant garder sa liberté politique et ne pas être mêlé aux querelles entre catholiques et libéraux. Son nom et l'intitulé de son cours furent inscrits au programme des cours, mais ce fut J.J. Altmeyer qui le donna. La médaille de 1858 est due à Laurent Joseph Hart.

- Le grand historien Henri Pirenne, qui professa à l'Université de Gand, en fut le recteur et y avait fondé l'Ecole historique, fut élevé à l'honorariat en 1930. Farouche opposant à la *flamandisation* de l'université, il vint à l'U.L.B. et fut autorisé à donner un cours public à la Faculté de Philosophie et Lettres qui l'avait déjà proclamé docteur *honoris causa* en 1909. Il fut nommé professeur agrégé de l'U.L.B. en 1932. C'est la Société des Amis de la Médaille d'Art qui fit graver sa médaille pour ses membres, par Marcel Rau, en 1933. Le revers aux deux casques est consacré à l'*Histoire de Belgique*, dont le septième et dernier volume parut en 1932. Les sept jets issus de la souche d'un chêne pourraient représenter les sept volumes de l'oeuvre.

- C'est Léopold Wiener qui, en 1852, grava la médaille à la gloire du chirurgien Louis Joseph Seutin, auteur de la méthode amovo-inamovible pour le traitement des fractures, qui par application de bandages amidonnés permettait au blessé de se mouvoir sans compromettre la consolidation osseuse et évitait l'amputation très fréquente en ce temps-là. Louis Joseph Seutin fut, à 20 ans, médecin-major dans la Garde impériale et le 18 juin 1815, à Waterloo, il pratiqua des opérations difficiles et assumait le service des ambulances dans les jours qui suivirent la bataille. Proclamé, enfin, docteur en médecine de l'Université de Leyde en 1816, il dirigea le service de chirurgie de l'hôpital St Pierre dès 1824 et, en 1830, il devint le médecin personnel de Léopold I et médecin-chef de la jeune armée belge. A l'U.L.B., il donna plusieurs cours liés à la chirurgie. Sa statue, due à Charles Geefs, se dresse dans la cour de l'hôpital St Pierre à Bruxelles.

- Grand numismate, professeur de numismatique à l'U.L.B. et au Collège de France, secrétaire perpétuel de l'Académie royale, tel était Victor Tourneur, dont Marcel Rau a gravé les traits en 1953, lors de sa descente de charge en tant que secrétaire perpétuel.

- Fondateur de l'Ecole historique de Belgique, professeur d'histoire du moyen âge, Léon Vanderkindere fut recteur, député et bourgmestre d'Uccle, où la rue qui porte son nom est la plus longue de l'agglomération bruxelloise. Due à Julien Dillens, sa médaille est une des plus belles que cet auteur ait gravées.

- Si Henri Pirenne vint de Gand à Bruxelles, August Vermeylen fit le chemin inverse. Défenseur de la cause flamande et de la *flamandisation* de l'université de Gand, il quitta l'U.L.B. en 1923, où il avait donné cours à la Faculté de Philosophie et Lettres et où il avait créé la section de philologie germanique.

Il fut le premier recteur de la Rijksuniversiteit Gent de 1930 à 1933. Ce fut un grand auteur flamand et il occupa une place importante dans la littérature de langue néerlandaise en Belgique. Sa médaille est bien dans le style d'Idel Ianchelevici aux personnages minces et tourmentés; elle a été frappée en 1945, à la mort de Vermeylen, d'après un médaillon de 1942.

Depuis sa naissance, l'U.L.B. a vécu certains moments agités, luttant parfois pour sa survie ou subissant des réformes en profondeur (en 1968, par exemple). En 1894, survint une crise qui donna lieu à un schisme qui amena l'existence d'une deuxième université à Bruxelles, l'Université Nouvelle. L'origine du conflit peut être recherchée dans le conservatisme du conseil d'administration, composé en majorité de libéraux doctrinaires se recrutant par cooptation, en opposition aux souhaits de démocratisation, de dépolitisation et d'ouverture sur le monde des libéraux progressistes et des socialistes. Ce fut l'ajournement, pour des raisons politiques, par le conseil d'administration d'un cours que devait donner à l'Université, le grand géographe français Elisée Reclus, qui mit le feu aux poudres. Sympathisant du mouvement anarchiste, Reclus fut membre de la commune de Paris et de ce fait condamné à l'exil. Au moment où Reclus devait commencer son cours, l'anarchiste Vaillant lança une bombe dans l'hémicycle de la Chambre des Députés à Paris. Ce geste eut comme conséquence que le conseil d'administration de l'Université prit peur et fut beaucoup moins chaud pour inviter Reclus, tenant de l'anarchie, à donner son cours. Cette décision du conseil entraîna, en janvier 1894, une grande agitation parmi les étudiants et certains professeurs: le recteur Hector Denis démissionna, des étudiants furent renvoyés. Des hommes politiques de gauche organisèrent, toutes tendances confondues, des cours provisoires à l'intention de ces étudiants. Toutefois, en mars, l'agitation se calma, la majorité des étudiants expulsés furent réintégrés. Déçus de l'issue du conflit, les hommes politiques en question s'en allèrent fonder une nouvelle université selon leur cœur qu'on appela plus justement *Ecole libre d'Enseignement supérieur*, plus communément appelée Université Nouvelle. Mais à peine celle-ci était-elle née que des voix prônèrent le rapprochement qui, tenté sans succès en 1907, se réalisa en 1918 et fut définitif en 1922. Ce qui subsista de cette fronde fut son effet bénéfique sur l'évolution de l'U.L.B. et l'Institut des Hautes Etudes, conçu comme une maison de sciences pures. Cet Institut est actuellement logé à l'Institut de Sociologie. Des professeurs belges et étrangers, dont Elisée Reclus, donnèrent cours dans cette Université et parmi eux:

- Jules Destrée, militant socialiste, père du Mouvement wallon, signataire, avec Camille Huysmans et d'autres députés socialistes flamands et wallons du *Compromis des Belges*. Il est représenté par Alphonse Darville, pour célébrer son centième anniversaire;
- ou encore Paul Janson, le fougueux avocat et tribun libéral, qui fut à l'origine de la création de l'Université Nouvelle, où il donna cours. Son robuste profil est dû à Pierre Jean Braecke; la plaquette datant de 1908 était censée célébrer les cinquante ans de vie professionnelle de Janson. Or, il ne fut proclamé docteur en droit qu'en 1862, prêtant serment la même année: la plaquette célèbre donc un anniversaire qui n'aurait lieu que quatre ans plus tard;
- et également Edmond Picard, avocat brillant, excellent littérateur, ami des arts, fondateur de la *Libre Esthétique*, du *Cercle des XX* et de la *Libre Académie*. A 17 ans, il s'engagea comme mousse, courant les mers pendant trois ans et obtint le brevet de lieutenant au long cours. Mais son ouvrage majeur, dans le domaine juridique, fut l'édition des *Pandectes belges*. D'abord libéral progressif, il rejoignit le Parti Ouvrier Belge. Il fut un ardent propagandiste de l'Université Nouvelle où il enseigna, entre autres, l'introduction historique au droit français. Sa devise fut reprise au revers de sa médaille et il eut effectivement la réputation d'un gêneur.

LES JETONS DE SAINT VINCENT DE PAUL DE LIÈGE ET ENVIRONS

Marcel ROCOUR¹

Commençons par quelques généralités sur les fondateurs de cette oeuvre caritative catholique.

Saint Vincent de Paul (1581-1660)

Vincent de Paul était originaire d'une famille rurale du sud-ouest de la France. En 1609, à la suite de bien des pérégrinations déjà, il fut appelé à Paris pour devenir l'aumônier de la reine Marguerite de Valois. Après un passage à la cure de Clichy, il fut amené à fréquenter les grands du monde parisien et plus particulièrement la famille de Gondi; il devint Aumônier Général des Galères et, progressivement frappé par les misères morales et matérielles et par ses contacts avec François de Salle, il "guérit" du désir des richesses et des honneurs.

Il est à la base de la fondation de nombreuses oeuvres caritatives catholiques en faveur des pauvres: en 1617, naissance de la Confrérie de la Charité, les futures Dames de la Charité; en 1620, fondation de la Charité des Hommes; en 1625, création de la Congrégation des Missions, les lazaristes; il créa aussi la Société pour les Prisonniers. Il sera canonisé en 1737.

Frédéric Ozanam (1813-1853)

C'est un avocat français qui se veut catholique social. Sa vie est partagée entre l'enseignement - il essaie de réconcilier science et foi - et l'action charitable. En février 1835, la Société de Saint Vincent de Paul est fondée à Paris. Cette époque correspond à la politique bourgeoise de Louis Philippe et la révolution industrielle s'annonce. La machine devient l'outil d'un progrès censé faire le bonheur de tous. La Société, au départ d'un cercle d'industriels vise à rassembler les catholiques démocrates ou conservateurs pour la diffusion de la foi et de la charité. Le mouvement se développe rapidement - 2000 membres à la mort de Fr. Ozanam - il devient un important organisme d'assistance de proximité. Les Sociétés de Saint Vincent de Paul ont évolué et essaimé un peu partout. En 1996, on dénombrait 46.650 confréries avec plus de 875.000 bénévoles laïcs dans 125 pays des cinq continents.

En Belgique, la Société de Saint Vincent de Paul a vu le jour en 1842, son assistance de proximité étant exercée par des Conférences locales souvent paroissiales. L'objectif est l'aide morale (par la foi) et matérielle des plus démunis et, en particulier, des pauvres honteux. Cette aide se veut discrète. C'est évidemment pendant les périodes troubles - guerres, grèves, chômage, catastrophes - que les besoins sont les plus grands. Les secours étaient rarement distribués sous forme d'argent - qui pouvait être mal utilisé, notamment par les désespérés alcooliques - mais sous forme de colis, vêtements... ou bons valables pour du pain, lait, pommes de terre, charbon. Ces bons prenaient parfois la forme de jetons à présenter au boulanger, laitier... du coin. Il ne nous appartient pas de juger du caractère chrétien et paternaliste de cette oeuvre.

Les jetons

Ce type de jetons a existé dans de nombreux pays; j'en connais ou possède quelques-uns de France, de Suisse, d'Espagne, d'Argentine. En Belgique, en dehors de Liège et de ses environs, ces jetons sont peu nombreux; on trouve surtout des bons en papier ou carton, des tickets...

C'est ainsi que pour Liège et environs, vingt quatre jetons sont connus à ce jour tandis que huit seulement ont été répertoriés pour le reste de la Belgique: un à Bruxelles (Conférence des Minimés) et

¹Marcel ROCOUR, rue Ponthière 20, 4540 Amay. L'auteur remercie les collègues qui lui ont signalé ou décrit - parfois avec frottis - des jetons. Il serait reconnaissant envers ceux qui apporteraient des précisions ou allongeraient la liste des jetons actuellement répertoriés.

dans la partie flamande un à Louvain, un à Gand (Notre Dame), un à Antwerpen (Drievuldigheid), deux à Brugge (Ste Walburga), un non localisé (Antwerpen ou environs de Leuven, H. Franciscus van Assisen) et un à Hasselt (St Vincent de Paul, en français).

Les jetons sont souvent en aluminium et datent de la guerre 1914-1918. Les jetons en d'autres métaux sont moins élaborés et souvent antérieurs. Le choix de l'aluminium s'explique. Avant la fin du XIXe siècle, la production d'aluminium était difficile et coûteuse. La production industrielle par électrolyse ignée a rendu le prix de l'aluminium beaucoup plus abordable et grâce à sa bonne ductilité et à son poids spécifique peu élevé (2,7 Kg/dm³ contre 8,95 Kg/dm³ pour le cuivre), il a pu concurrencer le cuivre pour la fabrication de jetons par exemple. De plus, pendant la guerre, le cuivre était rare et réservé à d'autres usages (munitions...).

La contre-valeur n'est pas toujours indiquée ou est figurée en abrégé: B.I.K.P. signifie Bon pour 1 Kilo de Pain.

Catalogue des jetons

LIEGE

1. D/ Conference St Vincent de Paul - croix - Paroisse St Barthélemy
R/ BON POUR / 50 Cmes / DE / MARCHANDISES
aluminium, 23,4 mm, 1,2 g, frappe médaille
2. D/ CONFERENCE Ste FOY * LIEGE * , grènetis et trou central
R/ *Sté de St Vincent de Paul* / BIKP grènetis
laiton, 23,4 mm, 3,56 g, frappe médaille
3. D/ SOCIETE DE St VINCENT DE PAUL * Liège * , le saint auréolé légèrement tourné à droite
R/ CONFERENCE St FRANCOIS DE SALES
aluminium, 24,1 mm, 1,2 g, frappe médaille
4. D/ SOCIETE DE St VINCENT DE PAUL * Liège * , le saint auréolé légèrement tourné à droite
R/ CONFERENCE / SAINT JEAN BAPTISTE / motif décoratif
aluminium, 24 mm, 1,2 g, frappe médaille
5. D/ SOCIETE DE St VINCENT DE PAUL * Liège * , le saint auréolé légèrement tourné à droite
R/ CONFERENCE / SAINT LEONARD / motif décoratif
aluminium, 24,2 mm, 1,2 g, frappe médaille
6. D/ St VINCENT DE PAUL * B.I.K.P. *
R/ CONFERENCE Se MARGUERITE -*
laiton, trou central, 23,8 mm, 3,8 g, frappe médaille
7. D/ Ste DE St VINCENT DE PAUL * CONF St MARTIN *
R/ lisse
aluminium, trou central de 2,6 mm, 24,7 mm, 1,2 g

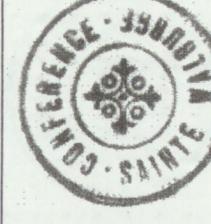
8. D/ -- / CONFERENCE / NOTRE-DAME / D'OUTREMEUSE / --
R/ * SOCIETE DE SAINT VINCENT DE PAUL et dans un grènetis BON POUR / UN KILOG
/ DE PAIN
aluminium, 24,5 mm
9. D/ CONFERENCE / DE / St REMACLE
R/ 1 PAIN / LIEGE
cuivre, 24 mm, 5,4 g, les lettres des textes sont poinçonnées
10. D/ SOCIETE DE St VINCENT DE PAUL * Liège *, le saint auréolé légèrement tourné à droite
R/ CONFERENCE / motif floral / .SAINT. / REMACLE
aluminium, 24,5 mm, 1,2 g, frappe médaille
11. D/ SOCIETE DE St VINCENT DE PAUL * Liège *, le saint auréolé légèrement tourné à droite
R/ CONFERENCE / -.- / SAINT VINCENT / -.- / FETINNE
aluminium, 24,8 mm, 1,2 g, frappe médaille
12. D/ SOCIETE DE St VINCENT DE PAUL * Liège *, le saint auréolé légèrement tourné à droite
R/ CONFERENCE . SAINTE WALBURGE . et au centre croix décorée anglée de quatre cercles
aluminium, 24,3 mm, 1,1 g, frappe médaille

ENVIRONS DE LIEGE

13. D/ CONFERENCE DE St VINCENT DE PAUL * * * *, le saint auréolé légèrement tourné à droite
R/ BON / POUR UN KG. / DE / PAIN / GRACE-BERLEUR
aluminium, 24,2 mm, 1,1 g, frappe médaille
14. D/ CONFERENCE DE St VINCENT DE PAUL * * * *, le saint auréolé légèrement tourné à droite
R/ HORION-HOZEMONT ..; dans le champ la lettre P - contremarque M (pain mêlé ?)
aluminium, 24 mm, frappe médaille
15. D/ CONFERENCE DE St VINCENT DE PAUL * HUY *, le saint auréolé légèrement tourné à
droite
R/ N-D / HUY
aluminium, 24,1 mm, 1,5 g, frappe médaille
16. D/ CONFERENCE DE St VINCENT DE PAUL * * * *, le saint auréolé légèrement tourné à
gauche
R/ Dans quatre arcs de cercle aux intersections décorées, en deux lignes N-D / HUY
aluminium, 24,1 mm, 1,1 g, frappe médaille
17. D/ St VINCENT DE PAUL . LONCIN .
R/ BON POUR * 1 PAIN *
laiton, 24 mm, 3,7 g, frappe médaille

18. D/ St VINCENT DE PAUL . LONCIN .
R/ BON POUR * 1 LITRE LAIT *
laiton, 24 mm, 3,7 g, frappe médaille
19. D/ STE de St VINCENT DE PAUL et dans le champ MONS
R/ lisse
non détouré, laiton, lettres en creux, env. 25 mm
20. D/ CONFERENCE DE St VINCENT DE PAUL * LIEGE *, le saint auréolé légèrement tourné à droite
R/ CONFERENCE / SAINT VINCENT / MONTEGNEE
aluminium, 24 mm
21. D/ CONFERENCE St VINCENT de PAUL . NESSONVAUX; dans le champ 1 K° / DE / PAIN
R/ lisse
zinc, 28,8 mm, 9,6 g
22. D/ CONFERENCE * N.D. DU ROSAIRE *; la Vierge, couronnée et auréolée, debout sur un croissant de lune, portant sur le bras gauche l'enfant Jésus couronné et tenant de la main droite un rosaire
R/ SOCIETE DE St VINCENT DE PAUL * SCLESSIN *; dans le grènetis, dans le champ, BON / POUR UN Kg / DE / PAIN
aluminium, 25 mm
23. D/ SOCIETE DE St VINCENT DE PAUL * SCLESSIN *, le saint auréolé légèrement tourné à droite
R/ CONFERENCE * St JOSEPH *; dans le champ la lettre L dans un grènetis
aluminium, 23 mm, 1,2 g, frappe monnaie
24. D/ Ste St VINCENT de PAUL - SERAING N.D.; dans le champ, en deux lignes, 1 K° / PAIN
R/ lisse
aluminium, trou central, 24 mm

1	2	3
4	5	6
7	8	9
10	11	12



15	 
18	 
21	
24	
14	 
17	 
20	 
23	 
13	 
16	 
19	
22	 

